

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

HUMAN RIGHTS

Chair:

The Honourable JIM MUNSON

Wednesday, November 30, 2016
Wednesday, December 7, 2016

Issue No. 12

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Twelfth and thirteenth meetings:

Issues relating to human rights and,
inter alia, to review the machinery of
government dealing with Canada's
international and national
human rights obligations

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

DROITS DE LA PERSONNE

Président :

L'honorable JIM MUNSON

Le mercredi 30 novembre 2016
Le mercredi 7 décembre 2016

Fascicule n° 12

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Douzième et treizième réunions :

Évolution de diverses questions ayant trait aux
droits de la personne et à examiner, entre autres choses,
les mécanismes du gouvernement pour que le Canada
respecte ses obligations nationales et internationales
en matière de droits de la personne

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Jim Munson, *Chair*

The Honourable Salma Ataullahjan, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Hubley
* Carignan, P.C. (or Martin)	Martin
Gagné	Nancy Ruth
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Ngo
	Omidvar

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Président : L'honorable Jim Munson

Vice-présidente : L'honorable Salma Ataullahjan

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Hubley
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Martin
Gagné	Nancy Ruth
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Ngo
	Omidvar

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Jim Munson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Gagné, Hubley, Martin, Munson, Nancy Ruth, Ngo and Omidvar (9).

In attendance: Jean-Philippe Duguay and Erin Shaw, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its examination of Issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*) (Topic: Available economic levers to enhance respect for human rights, including the Export and Import Permits Act)

WITNESSES:

University of Toronto, Munk School of Global Affairs:

Ronald J. Deibert, Professor of Political Science (by video conference).

European Digital Rights:

Walter Van Holst, Vrijschrift (by video conference).

Professor Deibert and Mr. Holst made statements and answered questions.

At 12:34 p.m., the committee suspended.

At 12:38 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its examination of Issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*) (Topic: Gender Based Analysis in the making of federal policy and legislation)

WITNESSES:

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jim Munson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Gagné, Hubley, Martin, Munson, Nancy Ruth, Ngo et Omidvar (9).

Également présents : Jean-Philippe Duguay et Erin Shaw, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son examen de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*) (Sujet : Leviers économiques disponibles pour mieux faire respecter les droits de la personne, incluant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation)

TÉMOINS :

Université de Toronto, Munk School of Global Affairs :

Ronald J. Deibert, professeur de sciences politiques (par vidéoconférence).

Droits numériques européens :

Walter Van Holst, Vrijschrift (par vidéoconférence).

M. Deibert et M. Holst font chacun un exposé puis répondent aux questions.

À 12 h 34, la séance est suspendue.

À 12 h 38, la séance est suspendue.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son examen de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*) (Sujet : Analyse comparative entre les sexes dans l'établissement des politiques et lois fédérales)

TÉMOINS :

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Peter Weltman, Senior Director, Costing and Program Analysis.

Department of Finance Canada:

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Martine Lajoie, Senior Advisor, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Harriet Jackson, General Director, Economic and Fiscal Policy Branch.

Mr. Fréchette and Mr. Weltman made statements and Mr. Fréchette, answered questions.

Mr. Botham made a statement and, together with Ms. Lajoie and Ms. Jackson answered questions.

At 1:34 p.m., the committee suspended.

At 1:36 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 1:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016

(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Jim Munson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Gagné, Martin, Munson, Nancy Ruth, Ngo and Omidvar (8).

In attendance: Jean-Philippe Duguay and Erin Shaw, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its consideration of issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

Global Affairs Canada:

Richard Arbeiter, Director General, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion;

Patricia Pena, Director General, Economic Development;

Peter Weltman, directeur principal, Analyse des coûts et des programmes.

Ministère des Finances Canada :

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées;

Martine Lajoie, conseillère senior, Direction du développement économique et des finances intégrées;

Harriet Jackson, directrice générale, Direction de la politique économique et budgétaire.

M. Fréchette et M. Weltman font chacun un exposé, puis M. Fréchette répond aux questions.

M. Botham fait un exposé puis, avec Mme Lajoie et Mme Jackson, répond aux questions.

À 13 h 34, la séance est suspendue.

À 13 h 36, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 13 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016

(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jim Munson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Gagné, Martin, Munson, Nancy Ruth, Ngo et Omidvar (8).

Également présents : Jean-Philippe et Erin Shaw, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Affaires mondiales Canada :

Richard Arbeiter, directeur général, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion;

Patricia Pena, directrice générale, Développement économique;

Giuliana Natale, Director, Inclusion and Religious Freedom,
Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion

Pamela O'Donnell, Director and Deputy Head, Peace and
Stabilization Operations Program (PSOPs).

Cardus:

Andrew P.W. Bennett, Senior Fellow.

Mr. Arbeiter made a statement and, together with Ms. Pena,
Ms. Natale and Ms. O'Donnell, answered questions.

At 12:43 p.m., the committee suspended.

At 12:47 p.m., the committee resumed.

Mr. Bennett made a statement and answered questions.

At 1:39 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Giuliana Natale, directrice, Inclusion et liberté de religion,
Bureau des droits de la personne, des libertés et de
l'inclusion;

Pamela O'Donnell, directrice et chef adjointe, Programme pour
la stabilisation et les opérations de paix (PSOP).

Cardus :

Andrew P.W. Bennett, agrégé supérieur de recherche.

M. Arbeiter fait un exposé puis, avec Mme Pena, Mme Natale
et Mme O'Donnell, répond aux questions.

À 12 h 43, la séance est suspendue.

À 12 h 47, la séance est suspendue.

M. Bennett fait un exposé, puis répond aux questions.

À 13 h 39, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de
la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:31 a.m. to monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations (Topics: available economic levers to enhance respect for human rights, including the Export and Import Permits Act).

Senator Jim Munson (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good morning. I see that we have quorum, and I see that we have our two guests on screen from Toronto and Rotterdam. We will begin.

[*Translation*]

Before we get down to business, I would ask the senators to introduce themselves.

[*English*]

We'll have the senators here introduce themselves first and then I will introduce you. Then we'll have your opening statements. We're very glad to have you on this extremely important study that we're doing. We'll start with the deputy chair.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan from Toronto, Ontario.

Senator Nancy Ruth: Nancy Ruth from Ontario.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

Senator Andreychuk: Senator Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Omidvar: Senator Omidvar, Ontario.

[*Translation*]

Senator Gagné: My name is Raymonde Gagné, and I am a senator from Manitoba.

[*English*]

The Chair: I'm Senator Munson and I'm from Ontario.

In our first panel today, we continue our study on available economic levers to enhance respect for human rights, including the Export and Import Permits Act. We've had some fascinating discussion thus far and we're going to have a report on this.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 31, pour faire un suivi de l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (Sujet : Leviers économiques disponibles pour mieux faire respecter les droits de la personne, incluant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation).

Le sénateur Jim Munson (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour. Je vois que nous avons le quorum, et je constate que nos deux invités, de Toronto et de Rotterdam, sont à l'écran. Nous allons commencer.

[*Français*]

Avant de commencer nos travaux, j'invite les sénateurs à se présenter.

[*Traduction*]

Les sénateurs vont se présenter eux-mêmes, puis je vous présenterai. Vous pourrez ensuite nous exposer vos déclarations préliminaires. Nous sommes très heureux que vous participiez à notre étude, qui est extrêmement importante. Nous allons commencer par la vice-présidente.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de Toronto, en Ontario.

La sénatrice Nancy Ruth : Nancy Ruth, de l'Ontario.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Andreychuk : Sénatrice Andreychuk, de la Saskatchewan.

La sénatrice Omidvar : Sénatrice Omidvar, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, sénatrice du Manitoba.

[*Traduction*]

Le président : Je suis le sénateur Munson. Je viens de l'Ontario.

Nous poursuivons aujourd'hui avec notre premier groupe de témoins notre étude sur les leviers économiques disponibles pour mieux faire respecter les droits de la personne, incluant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Nous avons eu des

Today from the University of Toronto, Munk School of Global Affairs, we have Ronald J. Deibert, Professor of Political Science. From European Digital Rights, we have Walter Van Holst, Vrijschrift, European Digital Rights, also by video conference. Whoever is ready to go, please go ahead.

Walter Van Holst, Vrijschrift, European Digital Rights: Thank you for your invitation to speak on behalf of European Digital Rights. European Digital Rights is an association of 28 NGOs in the field of human rights, specifically in the digital domain, across Europe, in about 19 European countries. It's not strictly confined to the European Union. We consider the Council of Europe as our area.

To go to the question of how export regulations may or may not affect human rights, the shared position of European Digital Rights and our members is that there is a clear need for the regulation of the export of technologies that affect human rights, specifically when it comes to surveillance technology, especially from our perspective from the current practices across Europe in the Wassenaar Arrangement and the current European Union regulations, which are under review. There is a clear need to reconcile a spectrum of human rights involved.

Primarily, there is the right to freedom of speech, including the right to freely govern information, which also clearly affects the right to a private life. There are also the rights of freedom of religion and freedom of conscience involved. A slightly overlooked aspect tends to be another aspect, the right of freedom of expression, which is the freedom to exchange knowledge. From our perspective, knowledge about security issues, especially when it comes to information technology, still falls under that.

When it comes to export controls for surveillance technology, we feel that first and foremost, focus on such technologies should be on technical assistance for the implementation of such technologies and on so-called "brokerage services," with parties forming the role of brokers between technology suppliers and the use of them for what might be local surveillance in countries with a proper framework of the rule of law. However, sadly in practice right now, there is a significant amount of export of surveillance technologies from western companies through regimes that clearly cannot be labelled as democracies with a mature rule of law.

discussions fascinantes jusqu'à présent, et nous allons devoir produire un rapport sur le sujet.

Nous accueillons aujourd'hui Ronald J. Deibert, professeur de sciences politiques, de la Munk School of Global Affairs, de l'Université de Toronto. Nous accueillons aussi Walter Van Holst, Vrijschrift, de Droits numériques européens, qui participe aussi par vidéoconférence. Que celui qui est prêt commence, s'il vous plaît.

Walter Van Holst, Vrijschrift, Droits numériques européens : Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole au nom de Droits numériques européens, une association qui représente 28 ONG dans le domaine des droits de la personne, et plus précisément dans le domaine numérique, partout en Europe, soit dans environ 19 pays européens. Notre travail ne se limite pas exclusivement à l'Union européenne; nous considérons l'ensemble du territoire couvert par le conseil de l'Europe comme étant notre chasse gardée.

Quant à la question de savoir de quelle façon la réglementation des exportations peut influencer sur les droits de la personne ou non, la position commune de Droits numériques européens et de ses membres, c'est qu'il y a un réel besoin de réglementer l'exportation des technologies qui influent sur les droits de la personne, tout particulièrement lorsqu'il est question de technologies de surveillance, et surtout — de notre point de vue — vu les pratiques actuelles en Europe au titre de l'Arrangement de Wassenaar et la réglementation actuelle de l'Union européenne, qui fait l'objet d'un examen. Il est évident qu'il faut concilier le tout avec toute la gamme des droits de la personne en cause.

Principalement, il y a le droit à la liberté d'expression, et notamment le droit de gérer librement l'information, ce qui concerne très clairement le droit à la vie privée. Il y a aussi un lien avec les droits associés à la liberté de religion et la liberté de conscience. Il y a un aspect qu'on oublie parfois et qui a tendance à être aussi en cause lorsqu'il est question de liberté d'expression, et c'est la liberté d'échanger des connaissances. De notre point de vue, les connaissances au sujet des enjeux touchant la sécurité — surtout lorsqu'il est question de technologies de l'information — font encore partie de ce domaine.

Lorsqu'il est question de contrôle des exportations de technologies de surveillance, nous estimons d'abord et avant tout que l'accent mis sur de telles technologies devrait concerner l'assistance technique relativement à la mise en œuvre de telles technologies et ce qu'on appelle les « services de courtage », des parties jouant le rôle d'intermédiaires entre les fournisseurs de technologies et ceux qui utilisent ces technologies à d'éventuelles fins de surveillance locale dans des pays qui possèdent un cadre d'État de droit approprié. Toutefois, malheureusement, en pratique, beaucoup de technologies de surveillance sont exportées par des entreprises occidentales et vendues à des régimes qu'on ne peut de toute évidence pas décrire comme des démocraties où règne une primauté du droit mature.

That is roughly, in a nutshell, our position on this topic.

The Chair: Thank you very much for that. Let's now go to Professor Deibert in Toronto.

Ronald J. Deibert, Professor of Political Science, University of Toronto, Munk School of Global Affairs: Thank you very much. I am the founder and director of the Citizen Lab at the Munk School of Global Affairs, University of Toronto, and my comments are drawn from the research of the Citizen Lab.

Our mission is to produce evidence-based research on cybersecurity issues that are associated with human rights concerns. We study how governments and the private sector censor the Internet, social media or mobile applications. We have done extensive reporting on targeted digital espionage on civil society, and we have produced detailed reports on the companies that sell sophisticated spyware, network monitoring or other tools and document their abuse potential to raise corporate social responsibility concerns. Our goal is to inform the public while meeting high standards of rigour through academic peer review.

One area we're particularly concerned with is the development, sale and operation of so-called dual-use technologies that provide capabilities to surveil users or to censor online information at the country network level. Our research into dual-use technologies has fallen into two categories, those that involve network traffic management, which would include deep packet inspection and content filtering, and those that involve technologies used for device intrusion for more targeted surveillance.

Turning to the first category of research around deep packet inspection and Internet filtering technologies that private companies can use for traffic management but which can also be used by Internet service providers to prevent entire populations from accessing politically sensitive information online or be used for mass surveillance, several of our reports have identified equipment and installations sold by companies to regimes with problematic human rights track records, including companies like Blue Coat, Websense, Fortinet and Netsweeper.

Since Netsweeper is a Canadian headquartered company and is featured repeatedly in our research on this topic, I will provide more details about our findings with respect to them.

Netsweeper is a privately owned technology company based in Waterloo, Ontario, whose primary offering is an Internet content filtering product and service. The company has customers ranging

Voilà donc, approximativement et rapidement, notre position sur ce sujet.

Le président : Merci beaucoup de votre exposé. Nous allons maintenant passer à M. Deibert, à Toronto.

Ronald J. Deibert, professeur de sciences politiques, Université de Toronto, Munk School of Global Affairs : Merci beaucoup. Je suis le fondateur et directeur du Citizen Lab de la Munk School of Global Affairs, à l'Université de Toronto, et mes commentaires s'appuient sur les activités de recherche réalisées dans ce laboratoire.

Notre mission consiste à produire des recherches fondées sur des données probantes concernant les enjeux touchant la cybersécurité qui sont associés à des préoccupations liées aux droits de la personne. Nous étudions de quelle façon les gouvernements et le secteur privé censurent Internet, les médias sociaux ou les applications mobiles. Nous avons produit d'importants rapports sur l'espionnage numérique ciblé dont est victime la société civile, et nous avons produit des rapports détaillés sur les entreprises qui vendent des logiciels espions de pointe, des instruments de surveillance des réseaux et d'autres outils et documenté leur potentiel d'abus afin de susciter des préoccupations concernant la responsabilité sociale des entreprises. Notre objectif est d'informer le public tout en respectant des normes élevées de rigueur en s'assurant que nos rapports sont examinés par des pairs du milieu universitaire.

Un domaine qui nous préoccupe tout particulièrement, c'est la mise au point, la vente et l'utilisation de ce qu'on appelle des technologies à double usage, qui permettent de surveiller des utilisateurs ou de censurer des renseignements en ligne au niveau des réseaux d'un pays. Nos recherches sur les technologies à double usage ont concerné deux catégories : les technologies qui touchent la gestion du trafic sur les réseaux, ce qui inclut l'inspection approfondie des paquets et le filtrage du contenu, et celles qui concernent l'intrusion des appareils et des activités de surveillance plus ciblée.

Pour ce qui est de la première catégorie de recherche, qui concerne l'inspection approfondie des paquets et les technologies de filtrage de l'Internet que les entreprises privées peuvent utiliser à des fins de gestion du trafic, mais qui peuvent aussi être utilisées par des fournisseurs de services Internet pour empêcher des populations entières d'avoir accès à des renseignements politiques de nature délicate en ligne ou encore être utilisées à des fins de surveillance de masse, plusieurs de nos rapports ont cerné la vente par des entreprises d'équipement et d'installations à des régimes qui ont de mauvais bilans en matière de droits de la personne, notamment Blue Coat, Websense, Fortinet et Netsweeper.

Puisque Netsweeper est une entreprise dont le siège social est situé au Canada et qu'elle est mentionnée souvent dans nos recherches sur ce sujet, je vais vous fournir de plus amples renseignements sur nos constatations la concernant.

Netsweeper est une entreprise de technologie privée, dont le siège se trouve à Waterloo, en Ontario, et qui offre principalement un produit et un service de filtrage du contenu sur Internet.

from educational institutions to companies to ISPs and telcos. Internet filtering is used widely on Internet networks such as these, but when it's used at a national level under state-mandated Internet filtering, questions around human rights, specifically access to information and freedom of expression, are implicated.

Over the last eight or so years, we have used a variety of technical methods, including in-country technical tests, network measurement and Internet scanning. Through this, we were able to positively identify Netsweeper installations in at least seven countries that have very poor human rights track records: United Arab Emirates, Yemen, Kuwait, Pakistan, Somalia and most recently Bahrain. We found Netsweeper services used in these countries to block access to a range of content, including political content, content critical of the regimes in power, human rights-related content and content concerning religious faiths, among others.

Included in these reports were letters with questions that we sent to Netsweeper, which also offer to publish any response from the company in full. Aside from a defamation claim filed in January 2016 and then subsequently discontinued in its entirety on April 25, 2016, Netsweeper has not responded to us.

The second category of research where we also apply the term "dual use" concerns the use of malicious software, malware billed as a tool for unlawful intercept. In the course of the last few years, we have documented numerous cases of human rights defenders and civil society organizations being targeted with advanced commercial spyware sold by companies like Italy-based HackingTeam; U.K., Germany, Swiss-based FinFisher; and Israeli-based NSO Group.

We've also been able to map the proliferation of some of these systems to a large and growing global client base, many of which are governments with notoriously bad records concerning human rights.

Although our research has had significant impacts in this area, which I'm happy to talk about, our findings are only really touching on a small area of what is a very disturbing larger picture. The market for dual-use technologies, including spyware, is growing rapidly and may be increasing.

Although our research at the Citizen Lab has not to date identified a Canadian-based vendor of commercial spyware selling to rights-abusing countries, we know that companies selling this type of technology do exist. Furthermore, the growth

L'entreprise a des clients, qui vont des établissements d'enseignement à des entreprises en passant par des fournisseurs d'accès et des entreprises de télécommunication. Les technologies de filtrage sur Internet sont beaucoup utilisées sur de tels réseaux Internet, mais, lorsqu'on les utilise à l'échelon national à des fins de filtrage du contenu sur Internet exigé par l'État, cela soulève des questions liées aux droits de la personne et tout particulièrement liées à l'accès à l'information et à la liberté d'expression.

Au cours des huit dernières années environ, nous avons utilisé une diversité de méthodes techniques, y compris des évaluations techniques à même le pays, des mesures liées aux réseaux et des analyses sur Internet. Cela nous a permis de découvrir avec assurance des installations de Netsweeper dans au moins sept pays qui affichent de très mauvais bilans en matière de droits de la personne : les Émirats arabes unis, le Yémen, le Koweït, le Pakistan, la Somalie et, plus récemment, le Bahreïn. Nous avons découvert l'utilisation de services de Netsweeper dans ces pays pour bloquer l'accès à un large éventail de contenu, y compris du contenu politique, du contenu qui critiquait les régimes au pouvoir, du contenu lié aux droits de la personne et du contenu concernant les confessions religieuses, entre autres.

Nous avons inclus dans ces rapports des lettres contenant des questions qui ont été envoyées à Netsweeper, dans lesquelles nous offrons aussi de publier dans leur intégralité toute réponse de l'entreprise. À part une plainte pour diffamation déposée en janvier 2016, et qui a par la suite été annulée entièrement le 25 avril 2016, Netsweeper ne nous a jamais répondu.

La deuxième catégorie de recherche qui concerne aussi la notion de technologie « à double usage » touche l'utilisation de logiciels malveillants, de logiciels malveillants utilisés pour intercepter illégalement de l'information. Au cours des dernières années, nous avons documenté de nombreux cas de défenseurs des droits de la personne et d'organisations de la société civile qui étaient la cible de logiciels espions commerciaux de pointe vendus par des entreprises comme HackingTeam, en Italie, FinFisher, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suisse, et NSO Group, en Israël.

Nous avons aussi pu cartographier la prolifération de certains de ces systèmes et la relier à un nombre grandissant de clients mondiaux importants, dont beaucoup de gouvernements qui affichent de très mauvais bilans en matière de respect des droits de la personne.

Même si nos recherches ont eu des répercussions importantes dans le domaine, et je serai heureux de vous en parler, nos constatations ne font qu'effleurer une toute petite partie d'une situation générale très troublante. Le marché des technologies à double usage, y compris les logiciels espions, croît rapidement, et il n'est peut-être pas encore arrivé à maturité.

Même si, jusqu'à présent, les recherches du Citizen Lab n'ont pas encore permis d'identifier un fournisseur canadien de logiciels espions commerciaux qui vend ses produits à des pays qui violent les droits de la personne, nous savons qu'il existe des entreprises

of the market, coupled with other circumstances, suggest it's highly likely that a Canadian vendor would at some point in the not-too-distant future face the choice of whether or not to sell its technology and services to a rights-abusing country, if that hasn't already happened.

Turning to what is to be done, I think this is where the Government of Canada can play a constructive role. Effective solutions that encourage respect for human rights will depend on two key components: transparency of the market and creation of an incentive structure to which private sector actors will respond.

Concerning transparency, the real impediment to progress regarding dual-use technology concerns is the lack of transparency in this market. Most of the companies we're talking about are not transparent about the full range of products and services they sell, or their clients, and the sector as a whole is shrouded in secrecy. Mandated transparency could take a number of forms but at a minimum will require dual-use technology providers that offer their products and services in the marketplace to self-identify and report as a matter of public record.

A model that might supply a guideline here would be the UN working group on mercenaries, which has drafted a proposed convention that may be applicable to the area of dual-use technologies.

Transparency can also emerge from research. As a complement to mandated transparency, the Government of Canada could encourage the type of mixed methods research that the Citizen Lab has done on dual-use technology through funding bodies like SSHRC and NSERC and the Canada Research Chairs Program. It could also develop legislation specifically designed to provide safe harbour for security research undertaken in the public interest and incorporating responsible disclosures.

In terms of incentivizing the private sector to respect human rights, as the UN Guiding Principles on Business and Human Rights makes clear, businesses have a responsibility to respect internationally recognized human rights. At present, however, there are few, if any, costs incurred by the companies that supply and service dual-use technologies when such technologies are used to violate human rights.

The drastic change in incentive structure necessary to curb the abuses of this industry will have to rely on a combination of regulation and policy and access to remedy.

qui vendent ce type de technologies. De plus, la croissance du marché — à laquelle s'ajoutent d'autres circonstances — donne à penser qu'il est très probable qu'un fournisseur canadien se retrouvera bientôt dans une situation où il devra décider s'il vend ou non sa technologie et ses services à un pays qui viole les droits de la personne, si ce n'est pas déjà arrivé.

Pour ce qui est des mesures à prendre, je crois que c'est ici que le gouvernement du Canada peut jouer un rôle constructif. Des solutions efficaces pour encourager le respect des droits de la personne dépendront de deux composantes clés : la transparence du marché et la création d'une structure de mesures incitatives à laquelle réagiront les intervenants du secteur privé.

Pour ce qui est de la transparence, le véritable obstacle au progrès dans le dossier des technologies à double usage, c'est le manque de transparence dans ce marché. La plupart des entreprises dont nous parlons ne font pas preuve de transparence quant à la gamme des produits et services qu'elles offrent et à leurs clients. En outre, tout le secteur est enrobé de mystère. On pourrait exiger la transparence de différentes façons, mais il faudrait, au moins, exiger des fournisseurs de technologies à double usage qui offrent leurs produits et leurs services sur le marché qu'ils s'auto-identifient et déclarent leur existence, par souci d'intérêt public.

Un modèle sur lequel on pourrait s'appuyer ici serait celui du Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires, qui a rédigé une proposition de convention qui pourrait aussi être applicable dans le domaine des technologies à double usage.

La transparence peut aussi découler de la recherche. En complément à l'obligation de transparence, le gouvernement du Canada pourrait encourager le type de méthode de recherches mixtes utilisée par le Citizen Lab pour se pencher sur la question des technologies à double usage, par l'intermédiaire d'organismes de financement comme le CRSHC, le CRSNG et le Programme des chaires de recherche du Canada. Il pourrait aussi adopter un texte législatif visant précisément à fournir une zone sûre à ceux qui réalisent des recherches liées à la sécurité dans l'intérêt public et qui intègrent des mesures de divulgation responsables.

En ce qui a trait aux mesures incitatives pour pousser le secteur privé à respecter les droits de la personne — comme l'indiquent clairement les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies —, les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. Cependant, à l'heure actuelle, les entreprises qui fournissent et maintiennent des technologies à double usage ont peu de coûts à assumer, voire aucun, lorsque leurs technologies sont utilisées pour violer les droits de la personne.

Le changement majeur nécessaire à la structure incitative pour freiner les abus de cette industrie devra s'appuyer sur un savant mélange de réglementation, de politiques et d'accès à des réparations.

In terms of regulation and policy, export controls are a first step in the regulatory process. The Canadian government currently has in place export controls around IP network communication surveillance systems and equipment, and also intrusion software.

One key problem with export controls, however, is designating the scope of the items to be controlled in an appropriate and predictable manner, avoiding both over- and under-inclusion. For example, with respect to items related to intrusion software, certain technologies anticipated to fall within the scope of the control are also used for legitimate security research. At the same time, the 2013 Wassenaar controls do not cover Internet filterings and other technologies, for example, so-called quality-of-service technologies that can have significant human rights implications. Lastly, I should point out that the Wassenaar Arrangement is now on uncertain ground after the United States signalled that it intends to renegotiate the agreement, which I'm sure will affect other countries.

A second challenge lies in the export licensing process carried out at the national level. Even when a dual-use technology is subject to control, the licensing process must be properly calibrated to address the end-users and end uses of concern from a human rights perspective. This accounting requires an ever-evolving assessment combined with the political will to both curb access within a broad group of countries, many of which might have strategic importance to Canada, and restrict the sales of domestic corporations.

For these and other reasons, export controls, while important, constitute only one means by which the Canadian government can help constrain the abuse of dual-use technologies. Such efforts can be complemented by additional regulatory and policy measures, including government procurement and export credit or assistance policies that require dual-use vendors to demonstrate company commitment to human rights due diligence, enhanced consumer protection laws and active efforts at consumer protection agencies to address the misuse of dual-use technologies, a regulatory framework for oversight and accountability specifically tailored to dual-use technologies, and structured dialogue with companies in civil society regarding the establishment of industry self-regulation.

Pour ce qui est de la réglementation et des politiques, les contrôles à l'exportation constituent une première étape dans le cadre du processus réglementaire. Actuellement, le gouvernement du Canada a mis en place des mesures de contrôle à l'exportation liées aux systèmes et à l'équipement de surveillance des réseaux de communications IP. Il y en a aussi concernant les logiciels de détection des intrusions.

Cependant, un des principaux problèmes liés aux contrôles à l'exportation concerne le besoin de définir la portée des éléments à contrôler de façon appropriée et prévisible, en évitant d'inclure trop ou pas assez de choses. Par exemple, pour ce qui est des produits associés aux logiciels de détection des intrusions, certaines technologies qui risquent d'être visées, vu la portée des mesures de contrôle, sont aussi utilisées à des fins de recherche légitime sur la sécurité. Parallèlement, les contrôles de l'Arrangement de Wassenaar de 2013 ne visent pas les technologies de filtrage sur Internet et d'autres technologies, par exemple, qu'on appelle des technologies liées à « la qualité des services et qui ont des répercussions importantes du point de vue des droits de la personne ». Pour terminer, je dois souligner que l'avenir de l'Arrangement de Wassenaar est maintenant incertain, vu que les États-Unis ont signalé leur intention de le renégocier, ce qui, j'en suis sûr, aura un impact sur d'autres pays.

Un deuxième défi est lié au processus d'attribution des licences d'exportation réalisé au niveau national. Même lorsque les technologies à double usage sont assujetties à des contrôles, le processus de licence doit être calibré de façon appropriée pour tenir compte des utilisateurs finaux et des utilisations finales préoccupantes du point de vue des droits de la personne. Le besoin de tenir compte de ces éléments exige un processus d'évaluation en constante évolution combiné à une volonté politique de réduire l'accès dans un groupe important de pays — dont plusieurs ont peut-être une importance stratégique pour le Canada — et de limiter les ventes de sociétés nationales.

Pour ces raisons et d'autres encore, les mesures de contrôle à l'exportation, même si elles sont importantes, constituent seulement un des moyens qui permettent au gouvernement du Canada de limiter l'utilisation inappropriée des technologies à double usage. À de tels efforts peuvent s'ajouter des mesures réglementaires et stratégiques supplémentaires, y compris les politiques d'approvisionnement gouvernemental et les politiques sur les crédits à l'exportation ou l'aide à l'exportation, qui exigent des fournisseurs de technologies à double usage qu'ils prouvent leur engagement à l'égard de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, l'amélioration des lois sur la protection des consommateurs et des efforts proactifs au sein des organismes de protection des consommateurs pour lutter contre les cas de mésusage des technologies à double usage. On peut aussi miser sur un cadre réglementaire de surveillance et de responsabilisation adapté précisément aux technologies à double usage et favoriser un dialogue structuré avec les entreprises de la société civile concernant l'autorégulation de l'industrie.

Turning to the issue of access to remedy, when dual-use technology companies provide products and services that are used to undermine human rights, it's appropriate that those harmed by such activity may seek remedy against those companies. Canadian law could ensure that criminal or civil litigation is possible in such circumstances, including through the clear establishment of jurisdiction over actors that operate transnationally or may be state linked.

I will conclude by saying the Government of Canada is a vocal supporter of Internet freedom and human rights and is a member in all of the relevant international bodies in which such topics are discussed, but the fact that Citizen Lab has documented at least seven countries whose national ISPs use or have used a Canadian company's services to censor Internet content protected under internationally recognized human rights agreements is an embarrassing black mark for all Canadians.

While we have no evidence that a Canadian intrusion software, DPI or IP monitoring, vendor has sold its services to a rights-abusing country, that doesn't mean it hasn't happened necessarily or will not happen in the future. By proactively addressing the regulation of dual-use technologies in the ways I've outlined, the Government of Canada would align its actions with its words and ensure business considerations are not undertaken without human rights concerns being properly addressed. Thank you very much.

The Chair: Thank you, Professor Deibert and Mr. Van Holst. This study is the result of the efforts of Senator Ngo, so we'll have him lead off the questioning.

Senator Ngo: Thank you, Professor Deibert and Mr. Van Holst, for your presentations.

I have two questions, and the first question I'd like to ask Professor Deibert. Do you think that there are enough export restrictions and transparency standards in the authorization process to prevent Canadian companies from selling their dual-use goods knowingly or not to repressive governments who are infamous for quelling legitimate dissent? Should the Export and Import Permits Act require the government to conduct due diligence with targeted commercial companies?

My second question is for Mr. Van Holst. On September 28, 2016, the European Commission announced a proposal to modernize export control. The proposal incorporates a human security dimension into the European Union export control. The proposed change goes beyond the change to bring Canadian software export control in line with the revised requirement under the Wassenaar Agreement. Should Canada control the export of specific software when such systems have been exported to

Passons à l'accès aux réparations. Lorsque des entreprises de technologies à double usage fournissent des produits et des services qui sont utilisés pour compromettre les droits de la personne, il est approprié que les victimes d'une telle activité demandent réparation auprès de ces entreprises. Le droit canadien pourrait s'assurer que des poursuites criminelles ou civiles sont possibles dans de telles situations, y compris grâce à l'établissement d'une compétence claire touchant les entreprises qui exercent leurs activités au niveau transnational ou qui peuvent avoir des liens avec des États.

En conclusion, le gouvernement du Canada appuie fermement la liberté sur Internet et les droits de la personne et est un membre de tous les organismes internationaux pertinents où l'on discute de ces sujets. Cependant, le fait que le Citizen Lab a documenté au moins sept pays où les fournisseurs d'accès à Internet utilisent ou ont utilisé les services d'une entreprise canadienne pour censurer du contenu sur Internet qui est protégé par des accords internationaux reconnus en matière de droits de la personne est une fausse note embarrassante pour tous les Canadiens.

Même si nous n'avons aucune preuve qu'un fournisseur canadien de logiciel d'intrusion, d'inspection approfondie des paquets ou de contrôle des adresses IP ait vendu ses services à un pays qui viole les droits de la personne, cela ne signifie pas que ce n'est pas arrivé ou que ça n'arrivera pas. En voyant de façon proactive à la réglementation des technologies à double usage — comme je l'ai décrit —, le gouvernement du Canada pourrait mettre ses actes en cohérence avec ses déclarations et s'assurer que les entreprises prennent des décisions en tenant compte de façon appropriée des préoccupations liées aux droits de la personne. Merci beaucoup.

Le président : Merci, monsieur Deibert, et merci, monsieur Van Holst. La présente étude est le résultat des efforts du sénateur Ngo; c'est donc à lui que revient la première intervention.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur Deibert, et merci, monsieur Van Holst, de nous avoir présenté vos exposés.

J'ai deux questions. La première est destinée à M. Deibert. Selon vous, y a-t-il assez de restrictions en matière d'exportation et de normes de transparence dans le cadre des processus d'autorisation pour prévenir que des entreprises canadiennes vendent — sciemment ou non — des marchandises à double usage à des gouvernements répressifs dont il est bien connu qu'ils répriment l'opposition légitime? La Loi sur les licences d'exportation et d'importation devrait-elle exiger que le gouvernement fasse preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne des entreprises commerciales ciblées?

Ma deuxième question est destinée à M. Van Holst. Le 28 septembre 2016, la Commission européenne a annoncé une proposition pour moderniser ses contrôles à l'exportation. La proposition a pour effet d'ajouter une dimension liée à la sécurité humaine au cadre de contrôles à l'exportation de l'Union européenne. Le changement proposé va plus loin que le changement qui permettrait d'harmoniser le cadre de contrôle des exportations de logiciels canadiens avec l'exigence révisée au

countries with problematic human rights records? If so, is there any specific human rights risk threshold at which such exports ought to be prohibited?

Mr. Deibert: Thank you, senator. As I mentioned in my comments, both in my oral and written testimony, I believe export controls are one important tool in a tool kit. You asked specifically if export controls are structured currently in a satisfactory way to capture the export of dual-use technologies that can cause human rights concerns.

I believe, as it stands presently, they do not. Canada is a member of the Wassenaar Arrangement, and after 2013, when modifications were made to the Wassenaar Arrangement to include IP network monitoring technologies and intrusion software, Canada added those categories to export controls.

One problem is that as it's currently defined those controls do not capture at least two other technologies that I would be concerned about. Of course, Internet filtering and Internet censorship technologies like that exported by Netsweeper, where we've documented numerous country cases where the technology is used to violate internationally recognized human rights, does not presently fall under export controls.

The second would be so-called "quality of service, deep packet inspection," which is specifically included from the Wassenaar Arrangement's definition of IP monitoring. But as we have seen in a disturbing number of country cases, that type of deep packet inspection technology can be used to throttle Internet traffic, to slow down Internet traffic, to prevent access to certain protocols associated with privacy and anonymity network tools.

To the extent that that will be an issue more in the future, which I believe is the case, then I think we need to consider modifying export controls to capture those two categories of technology.

Mr. Van Holst: Yes. As I understand the question, it is what specific technology definitions would we prefer, and what would be the human rights threshold, and at what point should there be export controls.

As far as specific technologies go, I would first say that we are probably in loud agreement with Professor Deibert that it should include censoring tools.

titre de l'Arrangement de Wassenaar. Le Canada devrait-il contrôler l'exportation de logiciels précis, lorsque de tels systèmes ont été exportés dans des pays qui affichent des bilans problématiques en matière de droits de la personne? Dans l'affirmative, y a-t-il un seuil de risque précis en matière de droits de la personne au-dessus duquel il faudrait interdire les exportations?

M. Deibert : Merci, monsieur le sénateur. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration de vive voix et dans mon témoignage écrit, je crois que les contrôles à l'exportation constituent l'un des outils importants qu'il faut avoir. Vous avez demandé précisément si les contrôles à l'exportation sont actuellement structurés d'une façon satisfaisante et s'ils permettent de cerner les cas d'exportation de technologies à double usage suscitant des préoccupations en matière de droits de la personne.

Selon moi, ce n'est pas le cas actuellement. Le Canada est l'un des signataires de l'Arrangement de Wassenaar et, après 2013, lorsque des modifications ont été apportées à l'Arrangement afin d'y inclure les technologies de contrôle des réseaux IP et les logiciels d'intrusion, le Canada a bien sûr ajouté ces catégories aux contrôles à l'exportation.

Cependant, un des problèmes, c'est que, tel qu'ils sont définis actuellement, ces contrôles n'incluent pas au moins deux autres technologies que je juge préoccupantes. En effet, les technologies de filtrage sur Internet et de censure d'Internet, comme celles exportées par Netsweeper — et nous avons documenté de nombreux cas de pays où ces technologies étaient utilisées pour violer des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale —, ne sont pas actuellement visées par les contrôles à l'exportation.

Le deuxième élément concerne ce qu'on appelle « la qualité de service et l'inspection approfondie des paquets », des choses qui figurent précisément dans la définition du contrôle de réseaux IP de l'Arrangement de Wassenaar. Cependant, nous avons constaté dans un certain nombre de dossiers troublants dans certains pays que ce type de technologies d'inspection approfondie des paquets peut être utilisé pour manipuler et ralentir le trafic sur Internet et prévenir l'accès à certains protocoles associés à des outils réseaux permettant d'accroître la protection de la vie privée et l'anonymat.

Dans la mesure où c'est un problème qui ira en grandissant — et je crois que c'est le cas —, nous devons donc, selon moi, envisager de modifier nos contrôles à l'exportation pour inclure ces deux catégories de technologies.

M. Van Holst : Oui. Tel que j'ai compris la question, elle concerne les définitions précises des technologies que nous jugeons préférables, ce à quoi devrait ressembler le seuil en matière de droits de la personne et le moment où il faudrait imposer des contrôles à l'exportation.

Pour ce qui est des technologies précises, je dirais pour commencer que nous sommes probablement tout à fait d'accord avec M. Deibert sur le fait qu'il faudrait inclure les outils de censure.

Second, I would also state that the current definition in the Wassenaar Arrangement of intrusion technology is deeply flawed in the sense that it both under and overregulates. It is unduly focused on what is called altering the normal path of execution of software, which is an over-broad definition that hampers legitimate IT security research.

I think it is fair to say that if we need a definition of intrusion software, it should be focused on the exfiltration of data. It's not necessarily the intrusion of a system that is the interesting part, but it is about the return of data through the intruder. Because it changes the equation dramatically when applied to security research and it still will deeply affect the export of these technologies.

As to the specific threshold of a risk of human rights infringement, in the context of the European Commission's proposal for a new regulation for export controls, actually one of the things we like about that proposal is by not naming a specific threshold but by putting a due diligence obligation on the exporters to look into whether there is a foreseeable risk of human rights abuse by those technologies.

Industry is not very happy with that, but I think that is a worthwhile avenue and direction of looking into this, putting an onus, because particularly you cannot say with a straight face that you're not aware that the situation in, for example, Bahrain with the Shiite minority is unheard of and unknown and that there is no issue there for exporting to that country. Anyone doing anything in the field of interception surveillance should know there is quite a high risk for that specific country, and the same for Ethiopia and other countries known to deploy Western supply technologies in these areas.

Senator Ngo: I would like to follow up with Mr. Deibert here. If that's the case, how should the Foreign Affairs department properly calibrate its assessment to address the end-users of such goods, as you say, from a human rights perspective?

Mr. Deibert: This is where I think that we have to consider export controls as one tool in a tool kit. I think part of the problem is that the very nature of this area is opaque, and that's because of the type of services that we're talking about, many of which could be sensitive, and the clientele. The purchasers of this equipment tend to be state security services and law enforcement agencies. So we know very little about the marketplace and who the clients are other than the research that is done by investigative reporters, NGOs and research done by Citizen Lab.

Ensuite, je tiens aussi à souligner que la définition actuelle de technologie d'intrusion dans l'Arrangement de Wassenaar comporte de graves lacunes dans la mesure où elle entraîne une surréglementation et une sous-réglementation. Elle met indûment l'accent sur ce qu'on appelle la modification du chemin d'exécution normal d'un logiciel, ce qui est une définition trop générale qui freine des activités de recherche légitimes en matière de sécurité des TI.

Je crois qu'on peut dire sans se tromper que, si nous avons besoin d'une définition des logiciels d'intrusion, il faudrait mettre l'accent sur l'exfiltration de données. C'est non pas nécessairement l'intrusion d'un système qui est l'aspect intéressant, mais plutôt les données obtenues grâce à l'intrusion. Ce serait approprié parce que cela change l'équation de façon importante lorsqu'il est question de recherches sur la sécurité tout en ayant un impact majeur sur l'exportation de ces technologies.

Pour ce qui est du seuil précis concernant le risque de violation des droits de la personne, dans le contexte de la nouvelle proposition réglementaire touchant les contrôles à l'exportation de la Commission européenne, en fait, l'une des choses que nous aimons dans la proposition, c'est qu'elle n'établit pas un seuil précis, mais exige plutôt des exportateurs qu'ils fassent preuve de diligence raisonnable afin de déterminer s'il y a un risque prévisible de violation des droits de la personne grâce à ces technologies.

L'industrie n'apprécie pas beaucoup cette mesure, mais je crois que c'est une avenue et une orientation intéressantes et qu'il faut réfléchir à cette idée d'imposer un fardeau de la preuve, parce que, en particulier, on ne peut pas dire sans broncher qu'on ignore la situation, par exemple, à Bahreïn et qu'on n'a jamais entendu parler et qu'on ne connaît rien du sort de la minorité chiite et que les exportations vers ce pays ne posent absolument aucun problème. Tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la surveillance et de l'interception devraient savoir qu'il y a un risque très élevé dans ce pays précis, et c'est la même chose en Éthiopie et dans d'autres pays dont on sait qu'ils utilisent des technologies fournies par l'Occident dans ces domaines.

Le sénateur Ngo : J'aimerais maintenant poursuivre avec M. Deibert. Si c'est le cas, de quelle façon le ministère des Affaires étrangères devrait-il calibrer son évaluation de façon appropriée pour tenir compte des utilisateurs finaux de telles marchandises — comme vous dites —, du point de vue des droits de la personne?

M. Deibert : C'est ici, selon moi, que vous devez envisager des contrôles à l'exportation, qui constituent l'un des outils à votre disposition. Selon moi, le problème, c'est en partie la nature très opaque dans ce domaine, et c'est aussi en raison du type de services dont on parle, dont une bonne partie est de nature délicate. Et il y a la clientèle aussi; les acheteurs de tels équipements ont tendance à être des services de sécurité étatiques et des organismes d'application de la loi. Par conséquent, nous savons très peu de choses au sujet du marché

I believe that we need to look at this holistically. So when you ask what would Foreign Affairs do better to calibrate, I think part of that would require a prior step of ensuring that there is transparency in the marketplace, so we know which companies we need to think about first and foremost.

That transparency could be mandated by the Government of Canada in various ways, and I pointed out a model from the UN working group on mercenaries that would require companies to self-identify.

When it comes to calibrating in terms of export controls themselves, I think we need to move away from defining export controls around certain classes of technology, things, in other words, toward the end use and the end users. That's very important, because technology changes rapidly. We also found out, with the first iteration of the Wassenaar Arrangement, certain categories of especially intrusion software, as my colleague Walter pointed out, are used for legitimate security research. So there's a risk of over and under-inclusion.

If we switch the focus away from things towards end uses and end-users, it would put the onus on the companies to be more transparent about how their products are used, to know their customers, in other words.

Then in addition to that, we could have other levers that the government could use, including making sure that no government credits or no government support whatsoever is given to companies that do not comply with human rights regulations and policies.

For example, the company that I mentioned, Netsweeper, has benefited by government grants, has participated in trade shows in which the Government of Canada has facilitated the venue. Things that like are not appropriate when a company's products are being used to violate human rights that on the surface we're in favour of.

Senator Ataullahjan: I have a two-part question. Recently, there was an article saying that Canada has some of the worst oversight of our national intelligence agencies in how they're allowed to monitor citizens. Would you like to expand on that? I think it was a CBC article.

Mr. Deibert: Senator, was that addressed to me or to my colleague Walter?

et des clients, à part les recherches réalisées par des journalistes d'enquête, des ONG ainsi que les recherches réalisées par le Citizen Lab.

Selon moi, il faut adopter un point de vue holistique. Par conséquent, lorsque vous me demandez ce que Affaires étrangères pourrait faire afin de mieux calibrer le système, je crois qu'il faudrait en partie assurer la transparence du marché, afin que nous connaissions les entreprises qui doivent le plus être dans notre mire.

La transparence pourrait être exigée par le gouvernement du Canada de diverses façons, et j'ai souligné le modèle du Groupe de travail sur l'utilisation des mercenaires des Nations Unies, qui exigerait la déclaration volontaire des entreprises.

Pour ce qui est du calibrage des contrôles à l'exportation en tant que tel, je crois qu'il faut arrêter d'essayer de définir les contrôles à l'exportation en fonction de certaines catégories de technologies — des choses, en d'autres mots — et parler davantage d'utilisateurs finaux et d'utilisation finale. C'est très important, parce que les technologies changent rapidement. Nous avons aussi découvert, au moment de la première mouture de l'Arrangement de Wassenaar, que certaines catégories de logiciels d'intrusion, tout particulièrement, comme mon collègue Walter l'a souligné, sont aussi utilisées à des fins de recherche légitimes sur la sécurité. Il y a donc un risque d'inclure trop ou pas assez de choses.

Si on met moins l'accent sur les choses et plus sur les utilisations finales et les utilisateurs finaux, cela exigerait des entreprises qu'elles soient plus transparentes au sujet de la façon dont leurs produits sont utilisés. En d'autres mots, elles devraient connaître leurs clients.

Puis, de plus, il y a d'autres leviers que le gouvernement pourrait utiliser, y compris s'assurer de ne donner aucun crédit ni aucun soutien gouvernemental quelconque à des entreprises qui ne respectent pas les règlements et les politiques sur les droits de la personne.

Par exemple, l'entreprise que j'ai mentionnée, Netsweeper, a reçu des subventions du gouvernement, a participé à des foires commerciales où le gouvernement du Canada assurait une certaine facilitation sur place. Ces genres de choses ne sont pas appropriés lorsque les produits de l'entreprise sont utilisés pour violer des droits de la personne que, en surface, nous défendons.

La sénatrice Ataullahjan : J'ai une question qui compte deux volets. Récemment, j'ai lu un article selon lequel le Canada possédait une des pires structures de surveillance qui soient en ce qui a trait à la façon dont ses organismes de renseignement nationaux peuvent surveiller les citoyens. Pouvez-vous formuler quelques commentaires à ce sujet? Je crois que c'était un article de la CBC.

M. Deibert : Madame la sénatrice, cette question m'est-elle adressée ou est-elle adressée à mon collègue Walter?

Senator Ataullahjan: To you, Professor Deibert, considering that you uncover spyware and make international headlines almost every week.

Mr. Deibert: When it comes to the liberal, democratic or industrialized countries, the Five Eyes, as they are called — which is the alliance of signals intelligence agencies, of which Canada is a member — I do believe that we have definitely the worst oversight in terms of control over our signals intelligence agency — certainly nowhere near as robust, flawed as it is, as the United States' system may be.

We have a very well-resourced signals intelligence agency that presently, in terms of oversight, has an office of commissioner, the CSE commissioner, which does an annual review. This is not an audit; it's not looking over the shoulder of the operators. It's a review that looks at a selection of activities to verify that the government is in compliance with its own secret interpretation of secret laws.

As it stands now, other than the CSC reporting to the Minister of Defence, who reports to Parliament, there is no parliamentary oversight with respect to our signals intelligence agencies. They simply do not have to appear before committees such as yours if they choose not to, they don't have to answer questions, and there is no means for parliamentarians to require them to turn over information. I am grateful that the situation is being re-examined now. There is a bill before Parliament, Bill C-22, which would put together some kind of parliamentary oversight of our security agencies.

I think we need to go much further than that to ensure that our agencies, even though they do very important work to protect the safety of Canadians and Canadian interests, are not doing things that fall outside of what should be appropriate behaviour. Right now, we simply don't have proper oversight to ensure that is the case.

Senator Ataullahjan: My second question is that it seems we lose control of our permits once exports leave our country. A previous witness mentioned that the government needs guidance on this front because most exported technologies need back-end attention after they are sold, meaning they often require 20 years of service, engineering and upgrades to software to make the machine run.

How important is it for the government to keep monitoring the impact on human rights after the exportation is authorized?

La sénatrice Ataullahjan : Elle vous est adressée à vous, monsieur Deibert, puisque vous découvrez des logiciels espions et que vous faites les manchettes à l'échelle internationale presque chaque semaine.

M. Deibert : Lorsqu'il est question de pays libéraux, démocratiques et industrialisés, le Groupe des cinq comme on les appelle — il s'agit d'une alliance d'agences de renseignement électromagnétique dont le Canada fait partie —, je crois effectivement que nous assurons vraiment la moins bonne surveillance en ce qui a trait au contrôle de notre organisme de renseignement électromagnétique. Assurément, notre cadre de surveillance est loin d'être aussi solide que celui des États-Unis, même si ce système a ses lacunes.

Nous possédons un organisme qui recueille des renseignements électromagnétiques très bien doté en ressources et qui, actuellement, pour ce qui est de la surveillance, est associé à un bureau de commissaire, le commissaire du CST, qui procède à un examen annuel. Ce n'est pas une vérification, on ne regarde absolument pas au-dessus de l'épaule des opérateurs pour voir ce qu'ils font. C'est un examen qui porte sur une sélection d'activités pour s'assurer que le gouvernement respecte sa propre interprétation secrète des lois secrètes.

Actuellement, à part le commissaire du CST, qui présente un rapport au ministre de la Défense, lequel présente un rapport au Parlement, il n'y a aucune surveillance parlementaire de nos organismes de renseignements électromagnétiques. Les responsables de ces organismes n'ont tout simplement pas à comparaître devant des comités comme le vôtre s'ils choisissent de ne pas venir. Ils n'ont pas à répondre à des questions, et les parlementaires n'ont aucun moyen d'exiger qu'ils fournissent de l'information. Je suis heureux de voir que la situation est actuellement réévaluée. Il y a un projet de loi devant le Parlement, le projet de loi C-22, qui permettrait d'assurer un genre de surveillance parlementaire de nos organismes de sécurité.

Je crois qu'il faut aller beaucoup plus loin pour s'assurer que nos organismes, même s'ils font du travail très important pour protéger la sécurité des Canadiens et des intérêts canadiens, ne s'adonnent pas à des activités inappropriées. Actuellement, nous n'avons tout simplement pas de structure de surveillance appropriée pour s'assurer que c'est le cas.

La sénatrice Ataullahjan : Ma deuxième question concerne le fait que nous semblons perdre le contrôle de nos permis lorsque les exportations quittent notre pays. Un témoin antérieur a mentionné que le gouvernement a besoin d'orientation à cet égard, car la plupart des technologies exportées doivent faire l'objet d'un service après-vente, c'est-à-dire que les machines ont bien souvent besoin de bénéficier de services d'entretien, de services techniques et de mises à niveau logicielles pendant 20 ans pour bien fonctionner.

À quel point est-il important pour le gouvernement de continuer à surveiller l'impact sur les droits de la personne une fois l'exportation autorisée?

Mr. Van Holst: First of all, when we talk about surveillance tools and censorship tools, the life cycle of those tools tends to be significantly shorter than decades; it's more in the order of several years. Nonetheless, it is extremely important for the operators of the software to keep on receiving updates and support. That is one of the reasons why in my opening statement I said that, first and foremost, we should focus on technical assistance.

A lot of the technology involved is actually relatively easy to cobble together a party that really wants to do so, based on openly available information. Most of these agencies involved, whether they are law enforcement or intelligence services, simply do not want the hassle; they want a turnkey solution that is kept up to date and maintained by their suppliers. That is a relatively easy spot for control, even after a sale. To make a long story short, yes, it is very important to keep on controlling the export of services of sale.

Mr. Deibert: I agree with my colleague, and I would add that it's not only important for the government to keep track of what happens after export, but also I think companies themselves have an obligation under existing international norms. UN guiding principles for business and human rights make clear that companies have an obligation to monitor how their products and services are used.

In our research, we've found that the situation can change quite dramatically. I will give an example. For many years we knew that Yemen Internet service providers were using Netsweeper to filter content. Of course, a civil war has been going on in Yemen for some time, and at a certain point during that armed conflict a group of armed rebels called the Houthis took over the capital, Sanaa, and, by extension, the Internet service provider YemenNet. They then put in place one of the most draconian Internet censorship regimes I have ever seen in my professional career. They required the blocking of access to any website, any domain ending in .il, which is the Israeli top-level domain.

When a situation changes like that on the ground, it is the obligation of the company to rethink their services, and I think failing to do so puts them in conflict with internationally recognized human rights norms. It's important for both the government and for the companies to be required to follow the trail of products and services after they leave the country.

Senator Andreychuk: I have a number of information items that I'd like you to address.

You talk about human rights, and just laterally we heard international human rights norms. I think this is the difficulty we have with nuclear technologies that we supply and virtually on

M. Van Holst : Tout d'abord, lorsque nous parlons d'outils de surveillance et d'outils de censure, le cycle de vie de ces outils tend à s'étendre sur une période beaucoup plus courte que des décennies, on parlerait plutôt de plusieurs années. Néanmoins, il est extrêmement important pour les exploitants du logiciel de continuer de recevoir des mises à jour et du soutien. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai affirmé, dans ma déclaration préliminaire, que nous devrions, d'abord et avant tout, mettre l'accent sur l'assistance technique.

En fait, il serait relativement facile pour une personne vraiment déterminée d'assembler nombre de ces technologies grâce à de l'information facilement accessible. La plupart des organisations concernées, qu'il s'agisse des forces de l'ordre ou des services de renseignement, ne veulent tout simplement pas se casser la tête; elles veulent une solution clé en main qui est tenue à jour et entretenue par le fournisseur. C'est un aspect relativement facile à contrôler, même après une vente. Bref, oui, il est très important de continuer de contrôler l'exportation de services après la vente.

M. Deibert : Je suis d'accord avec mon collègue, et j'ajouterais que, s'il est important que le gouvernement surveille ce qui se produit après l'exportation, il importe également que les entreprises elles-mêmes aient une obligation selon les normes internationales existantes. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme prévoient clairement que les entreprises ont l'obligation d'assurer un suivi à l'égard de l'utilisation de leurs produits et services.

Dans notre recherche, nous avons constaté que la situation peut changer de façon spectaculaire. Je vais vous donner un exemple. Pendant nombre d'années, nous savions que les fournisseurs de services Internet du Yémen utilisaient Netsweeper pour filtrer le contenu. Bien entendu, une guerre civile fait rage au Yémen depuis longtemps, et à un moment donné durant ce conflit armé, un groupe de rebelles armés — les houthis — ont pris le contrôle de la capitale, Sanaa, et, par extension, du fournisseur de services Internet YemenNet. Ensuite, ils ont mis en place le régime de censure d'Internet le plus draconien que j'aie jamais vu dans ma carrière professionnelle. Ils exigeaient que soit bloqué l'accès à tout site web, à tout domaine se terminant par .il, principal domaine israélien.

Lorsqu'une situation change à ce point sur le terrain, l'entreprise a l'obligation de repenser ses services, et je crois que l'omission de faire cela constitue un manquement aux normes internationalement reconnues en matière de droits de la personne. Il importe que le gouvernement et les entreprises soient tous deux tenus de suivre à la trace les produits et services après qu'ils ont quitté le pays.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais avoir quelques éléments d'information.

Vous parlez de droits de la personne, et vous venez de faire allusion aux normes internationales en matière de droits de la personne. Je crois que c'est là le problème que nous avons en ce

any other field when we monitor.

Human rights violations occur in all of our countries; it's a question of the degree and complexity. Where is the cut-off when you say we should not be selling or when the company would have a responsibility to say that they either reported or in some way interrupt their services to that company? How do we analyze human rights?

I'm a bit confused by both of your testimonies. Are you referring to outright sales or are you talking about sales for dual use? The European situation is addressing dual use, and this has been a lot of the problem, that they say they're going to use it for one purpose and it ends up in different hands for another purpose. I'm wondering whether your testimony is only dual use, or have you incorporated all exports and sales? I address it to both of you.

Mr. Deibert: Thank you, senator. I'll address your first question, which is an excellent question and an important one.

When I look over the landscape globally — let's start with Internet censorship, although the same could apply to intrusion software — there are certainly legitimate reasons why countries would want to have in place the types of technologies we're talking about, and that's precisely why they're referred to as "dual-use technology."

When it comes to Internet censorship, I would point out that there are some circumstances where countries have in place Internet censorship at a national level; it's transparent, accountable, and citizens are aware that it's happening — for example, with respect to those countries that block access to material regarding the sexual exploitation of children.

There are other countries however, where there is no transparency or accountability and where the type of content that is blocked is considered protected under internationally recognized human rights agreements — so content related to news, to political information, to human rights organizations — or, in the case of Yemen that I just mentioned, content related to an entire country's domain registry. Those are extreme examples, but unfortunately they're the norm in a lot of countries around the world, and they are certainly the norm in the seven countries that I mentioned that Netsweeper provides its services to.

In those cases, I think it's pretty clear-cut that we're dealing with the facilitation of abuses of human rights in the product and service offering, and that's precisely why we need to look to find ways to regulate the companies, bring more transparency to the market, and have them report in a more transparent way about what they're doing.

qui concerne les technologies nucléaires que nous fournissons et pratiquement tout autre domaine où nous assurons une surveillance.

Des violations des droits de la personne surviennent dans tous nos pays : c'est une question de degré et de complexité. Où se situe le point à partir duquel nous ne devrions pas vendre ou l'entreprise devrait avoir la responsabilité de déclarer qu'elle a soit signalé les violations, soit interrompu, d'une façon ou d'une autre, la prestation de services à cette entreprise? Comment analysons-nous les droits de la personne?

Je suis un peu déroutée par vos deux témoignages. Parlez-vous carrément de ventes de biens et technologies ou parlez-vous de ventes de biens et technologies à double usage? La Commission européenne prend des mesures à l'égard des biens à double usage, et c'est une grosse partie du problème : on dit qu'on va utiliser le bien à une fin particulière, puis le bien se retrouve entre les mains d'une autre partie qui l'utilise à une autre fin. Je me demande si votre témoignage ne porte que sur les biens à double usage ou si vous tenez compte de l'ensemble des exportations et des ventes. Je m'adresse à vous deux.

M. Deibert : Merci, madame la sénatrice. Je vais répondre à votre première question, qui est excellente et importante.

Lorsqu'on envisage le paysage global — commençons par la censure d'Internet, quoique cela pourrait s'appliquer aux logiciels d'intrusion —, on peut certainement penser à des raisons légitimes pour lesquelles des pays voudraient mettre en place les types de technologies dont nous parlons, et c'est précisément pourquoi on parle de « technologie à double usage ».

En ce qui concerne la censure d'Internet, je soulignerais qu'il y a des circonstances où des pays mettent en place une censure à l'échelle nationale : elle est transparente et soumise à une reddition de comptes, et les citoyens sont conscients de son existence. Pensez à ces pays qui bloquent l'accès à du contenu relatif à l'exploitation sexuelle des enfants.

Il y a d'autres pays, toutefois, où il n'y a ni transparence ni reddition de comptes et où le type de contenu qui est bloqué est considéré comme protégé en vertu d'accords internationalement reconnus en matière de droits de la personne — donc, du contenu relatif aux nouvelles, à la politique ou à des organismes de protection des droits de la personne — ou, dans l'exemple du Yémen que je viens de mentionner, du contenu lié à l'ensemble du registre de domaines d'un pays donné. Ce sont des exemples extrêmes, mais, malheureusement, c'est la norme dans de nombreux pays du monde, et c'est assurément la norme dans les sept pays que j'ai mentionnés qui utilisent les services de Netsweeper.

Dans ces cas, je crois qu'il est plutôt manifeste que les produits et services offerts facilitent la violation des droits de la personne, et c'est précisément pourquoi nous devons trouver des façons de réglementer les entreprises, d'apporter une plus grande transparence au marché et d'amener les entreprises à faire preuve d'une plus grande transparence à l'égard de leurs activités.

One more example, it is not uncommon in some countries to have a blocked page yielded to a user of the Internet when they try to access banned content, and those blocked pages are a degree of transparency: Sorry, access to this content is forbidden, maybe, here's a link to the law and the ministry that made this law. I have seen cases where a blocked page will say that if you disagree with this, you can submit a petition to have the blocked page removed.

However, we have found circumstances where Internet service providers block access to information using Netsweeper services to yield what looks like an error page; in other words, the user is led to believe there is some problem with the Internet. In my opinion, this is a form of deceit. So it goes beyond blocking access to legitimate content to deceive the user that there is something wrong with the Internet, rather than information being withheld from them.

It falls on a continuum. There needs to be some judgment, but certainly there are extreme cases where most people can agree this is a human rights violation.

Mr. Van Holst: To the first question, this is about foreseeability to be used, and to go through a very clear example, the Hacking Team, the Italian supplier of intrusion software to, among other regimes, Ethiopia being one, the use of intrusion software to a non-consenting counterpart is, under the Cybercrime Convention is forbidden; it is considered a criminal act.

In some jurisdictions, this may be used by law enforcement, but the very fact that the use of these tools by anyone else but the law enforcement and the proper judicial review, et cetera, under all the signatories of the Cybercrime Convention is a severe crime, should give the exports a pause, especially in light of the well-known problematic issues of the Ethiopian regime.

The fact that the very use of the technology that you're selling is, most likely, not legal for citizens in your own country, that's a pretty clear indication that something fishy may be done with it when it falls into the wrong hands.

To your second question about being focused on dual use or specific goods, so to speak, most information technology is dual use by nature. For example, the deep packet inspection can have valid uses for the diagnosis of the core elements of your network, if there are problems with that. But by and large the deep packet inspection is very often used for traffic shaping that may or may not violate rules or for outright censorship or surveillance.

Je vais vous donner un autre exemple. Dans certains pays, il n'est pas rare pour un utilisateur d'Internet qui tente d'accéder à du contenu frappé d'interdiction de se buter à une page offrant un certain degré de transparence, peut-être quelque chose comme ceci : Désolé, l'accès à ce contenu est interdit, voici un lien vers la loi et vers le ministère qui a fait adopter cette loi. J'ai vu des cas où une page bloquée invitera la personne à exprimer son désaccord en soumettant une requête pour que l'interdiction soit levée.

Cependant, nous avons vu des circonstances où les fournisseurs de services Internet bloquent l'accès à l'information au moyen des services de Netsweeper pour que s'affiche quelque chose qui ressemble à une page d'erreur; autrement dit, on amène l'utilisateur à croire qu'il y a un problème à l'égard d'Internet. À mon avis, c'est une forme de tromperie. Alors, cela va au-delà du blocage de l'accès à du contenu légitime lorsqu'on fait croire à l'utilisateur qu'il y a un problème avec Internet au lieu de lui faire savoir que l'accès à cette information lui est refusé.

C'est une question de degré. On doit exercer un certain jugement, mais force est de constater qu'il y a des cas extrêmes où la plupart des gens conviendront du fait qu'il s'agit d'une violation des droits de la personne.

M. Van Holst : Pour la première question, cela nous ramène à la prévisibilité. Je vais vous donner un exemple très clair : le Hacking Team est une entreprise italienne qui fournit des logiciels d'intrusion à des régimes comme l'Éthiopie; or, l'application d'un logiciel d'intrusion à une partie non consentante est interdite par la Convention sur la cybercriminalité; elle est considérée comme un acte criminel.

Ces technologies peuvent être utilisées par les forces de l'ordre à certains endroits, mais le simple fait que l'utilisation de ces outils par tout autre intervenant que les organes d'application de la loi soumis à un contrôle judiciaire adéquat, entre autres, soit considérée par tous les signataires de la Convention sur la cybercriminalité comme un crime grave devrait porter les exportateurs à réfléchir, surtout à la lumière des enjeux problématiques bien connus relativement au régime éthiopien.

Vu que la simple utilisation de la technologie que vous vendez est, fort probablement, illicite pour les citoyens de votre pays, c'est une indication assez claire que des choses douteuses pourraient se produire si elle finit entre les mains des mauvaises personnes.

Pour votre deuxième question, au sujet du fait d'insister sur les biens à double usage ou sur des biens particuliers, pour ainsi dire, la plupart des technologies de l'information se prêtent, de par leur nature, à un double usage. Par exemple, l'inspection des paquets en profondeur peut avoir des utilisations légitimes aux fins du diagnostic touchant les éléments fondamentaux de votre réseau, s'il y a des problèmes à ce chapitre. Cela dit, de façon générale, l'inspection des paquets en profondeur est très souvent utilisée à des fins de mise en forme du trafic susceptibles de violer les règles ou de mener carrément à la censure ou à la surveillance.

So a judgment call is to be made and I would say, for the most part, there is a dual use aspect to all of it. However, I would, like Professor Deibert said, to move away from specific technologies more toward users.

Senator Andreychuk: We're talking about selling and servicing them later and the misuse of what this technology was intended for.

Do you have any cases of where the technology is pirated? In other words, it goes into a country, we know a lot of cybersecurity devices that have been purchased by other countries and then they find out the technology and they develop their own and then they move it to other countries or their own.

Is there that adaptability to pirate the intelligence of whatever equipment you're selling and then produce it as their own, so they don't need us anymore?

Mr. Deibert: As far as I know, I have not come across a case that fits precisely with what you're describing. However, I will say that the marketplace for both spyware and Internet monitoring and censorship technologies is growing rapidly. It's globalizing. There are other companies within other jurisdictions that compete with some of the companies we're talking about. The problem is that the market as a whole is very much shrouded in secrecy. So even to begin to answer your question is difficult because we know very little about how the marketplace operates.

For example, the trade shows where a lot of these technologies and their vendors are displayed, and where clients are courted, is not open to the public, typically. One has to be an accredited law enforcement or intelligence agency representative to get access to the trade show.

One point that may be relevant to what you're saying, though, that I think is worth highlighting is that there is a very extensive third-party reseller marketplace that is worthy of consideration.

If you look through the emails that were published on WikiLeaks regarding Hacking Team, one of the vendors we have been talking about, you can see correspondences between potential clients and Hacking Team's sales representatives, and within those email threads are discussions about third-party vendors, resuppliers and others. This is an area that requires further documentation and understanding, because it can be a way for companies to further remove themselves from responsibility and exercise some degree of plausible deniability concerning the end use of their product.

We had no idea it ended up in country X because it was a third-party reseller that delivered it to the country in question. For example, that was a case regarding research we did on the American company BlueCo, when it turned out their deep packet inspection technology was in Syria. After our report came out,

Par conséquent, il faut exercer son jugement. Je dirais que, dans la plupart des cas, ces technologies ont un double usage. Toutefois, à l'instar de M. Deibert, je dirais qu'il faut s'attacher davantage aux utilisateurs qu'à des technologies particulières.

La sénatrice Andreychuk : Nous parlons de la vente et du service après-vente ainsi que du détournement de cette technologie.

Êtes-vous au courant de situations où la technologie a été piratée? Autrement dit, la technologie arrive dans un pays... Nous savons que de nombreux dispositifs de cybersécurité ont été achetés par d'autres pays qui ont fini par comprendre son fonctionnement et mettre au point leurs propres technologies pour l'utiliser dans d'autres pays ou chez eux.

Avez-vous observé une telle capacité de pirater le savoir lié à l'équipement que vous vendez et d'ensuite le produire afin de ne plus avoir besoin de recourir à nous?

M. Deibert : Je n'ai pas eu connaissance d'une situation qui reflète précisément ce que vous décrivez. Toutefois, je dirai que le marché de la surveillance des logiciels espions et d'Internet et des technologies de censure connaît une croissance rapide. Il se mondialise. Il y a des entreprises dans d'autres administrations qui font concurrence à certaines des entreprises dont nous parlons. Le problème, c'est que l'ensemble des intervenants sur ce marché mènent leurs activités dans le plus grand secret. Il est donc difficile de même commencer à répondre à votre question, car nous savons très peu de choses au sujet du fonctionnement du marché.

Par exemple, les foires commerciales où nombre de ces technologies et leurs fournisseurs sont présentés — et où les clients sont courtisés — ne sont pas habituellement accessibles au grand public. Il faut être un représentant accrédité d'un service de police ou d'un service du renseignement pour avoir accès à la foire commerciale.

Un point susceptible d'être pertinent à l'égard de ce que vous dites — et qui, selon moi, vaut la peine d'être souligné — est l'existence d'un marché de revendeurs tiers très étendu qui mérite qu'on s'y attarde.

Si vous regardez les courriels publiés dans WikiLeaks au sujet du Hacking Team, l'un des fournisseurs dont nous avons parlé, vous verrez les échanges entre des clients éventuels et des représentants des ventes du Hacking Team; or, il est question dans ces séries de courriels de tiers fournisseurs, de revendeurs et d'autres intervenants du genre. C'est un aspect qu'il faut documenter et comprendre davantage, car c'est peut-être une façon pour les entreprises de se soustraire à leurs responsabilités et d'opposer un certain démenti plausible à l'égard de l'utilisation finale de leur produit.

Nous n'avions aucune idée que le produit s'était retrouvé dans tel pays, puisque c'est un revendeur tiers qui a livré le produit dans le pays en question. Par exemple, dans le cadre d'une recherche que nous faisons au sujet de l'entreprise américaine BlueCo, nous avons constaté que sa technologie d'inspection des

and after other investigations were done, there was a congressional and a U.S. government investigation, which ended up levying a fine against a third-party reseller of the BlueCo technology to Syria.

The Chair: Mr. Van Holst, do you have a view on this?

Mr. Van Holst: I have a few remarks. It should not be a goal to preclude any possibility for sales of these technologies. It is worthwhile not to have Western companies actively exporting tools to suppress democratic values and the rule of law and fundamental human rights.

The Western industrialized democracies cannot prevent Russian operators from selling these tools, obviously. When it gets to pirated tools, piracy is something that cannot be prevented. However, to my understanding, several of these vendors actively tried to prevent that from happening, using digital rights management schemes, licencing schemes and service, and lastly your typical operator does not want to use pirated tools because the tool itself is about as important as the off-the-market service they receive. Unless the supplier who has been pirating the tool also supplies the services, law enforcement agencies and intelligence agency services will typically not be interested in those pirated tools.

Senator Omidvar: I have never heard of Netsweeper, and I'm on their website now, and I take your point about end user. Because they have a ticker tape on their website which tells you that in the last 24 hours they have blocked — I imagine that's what they're reporting out — 535 pages that were proponents of hate speech. They have 564 pages on substance abuse and 203 pages that they have blocked on abortion. I don't quite know what that means, whether it's for or against.

It's interesting when I look at this website; it's very cursory. We're not focusing on one vendor, but since that name has come up, there is nothing on their website that talks about values, and I find that interesting because most modern governance in Canada, at least most corporations, will have a statement of values, such as "we believe that our products will enhance the world," et cetera. There is not something like that here.

You stated we have to move our lens from the product to the end user, and we can do this through transparency on the one hand. You both talked about that at some length, but you also talked about incentives.

Could you give us some ideas about incentives and possibly deterrence? Fear is a great disincentive. Naming and shaming are some great tools. Could you fill in the picture on incentives and disincentives a bit more?

paquets en profondeur s'était retrouvée en Syrie. Après la présentation de notre rapport, et après une enquête approfondie, le Congrès et le gouvernement des États-Unis ont fait enquête et ont finalement infligé une amende à un tiers revendeur de la technologie de BlueCo en Syrie.

Le président : Monsieur Van Holst, avez-vous une opinion sur cette question?

M. Van Holst : J'ai quelques remarques à faire. On ne devrait pas se donner pour but d'empêcher toute possibilité de vente de ces technologies. Il est judicieux de veiller à ce que les entreprises occidentales n'exportent pas activement des outils permettant de s'attaquer aux valeurs démocratiques, à la primauté du droit et aux droits fondamentaux de la personne.

Les démocraties industrialisées de l'Occident ne peuvent empêcher des exploitants russes de vendre ces outils, bien entendu. Lorsqu'il est question d'outils piratés, c'est un phénomène qu'on ne peut empêcher. Toutefois, à ma connaissance, plusieurs de ces fournisseurs ont activement cherché à empêcher cela de se produire, établissant des régimes de gestion des droits numériques ainsi que des régimes d'octroi de licences et des services; d'ailleurs, l'exploitant typique ne veut pas utiliser des outils piratés, car l'outil lui-même est à peu près aussi important que le service hors marché qu'il reçoit. À moins que le fournisseur ayant piraté l'outil n'offre également les services, les forces de l'ordre et les services du renseignement ne vont généralement pas s'intéresser à ces outils piratés.

La sénatrice Omidvar : Je n'ai jamais entendu parler de Netsweeper; je regarde son site à l'instant, et je comprends ce que vous dites au sujet de l'utilisateur final. On voit sur le site web qu'au cours des 24 dernières heures, le service a bloqué — j'imagine que c'est ce qu'on signale — 535 pages où l'on tient un discours haineux. On a bloqué 564 pages relatives à la toxicomanie et 203 pages concernant l'avortement. Je ne sais pas vraiment si on est pour ou contre.

Il est intéressant de parcourir ce site web : c'est très sommaire. On ne met pas l'accent sur un fournisseur particulier, mais puisque ce terme a été utilisé, il n'est question nulle part sur ce site web de valeurs, et je trouve cela intéressant parce que sur celui de la plupart des organisations au Canada où on pratique une gouvernance moderne — c'est le cas du moins de la plupart des sociétés —, on trouvera un énoncé de valeurs, comme : « Nous croyons que nos produits vont améliorer le monde. » Il n'y a rien de ce genre ici.

Vous avez dit que nous devons faire passer notre attention du produit à l'utilisateur final et que nous pouvons faire cela, d'une part, en faisant la promotion de la transparence. Vous avez tous deux beaucoup parlé de cela, mais vous avez aussi parlé d'incitatifs.

Pourriez-vous nous donner quelques idées de mesures incitatives et peut-être dissuasives? La peur a un effet dissuasif fantastique. La stigmatisation est un outil fantastique. Pourriez-vous nous parler plus en détail des mesures incitatives et dissuasives?

Mr. Deibert: Sure. I think that in terms of incentives, for both of these categories of technologies, the government could put in place regulatory and policy measures that penalize certain companies or structure their business dealings in a way that, for lack of a better term, forces them to deal with issues they seem to be avoiding.

I'm glad you pointed out the Netsweeper site. There is no mention whatsoever of corporate social responsibility or any type of due diligence. I would point out again, if you look at my written testimony, there are links to our reports. In some of those reports, we sent them very detailed questions concerning whether they have any due diligence and offered to publish their responses in full on their websites, and they have not replied to any of those questions to date, although they did launch a defamation suit against the University of Toronto and myself and then subsequently discontinued it in its entirety.

In terms of incentives, there are levers the government has, such as government procurement and export credit or assistance policies. Could we require the companies, if they want this type of tax credit, if they want to sell to the government — and I don't know to what degree Netsweeper products, to use that example, are used by government agencies. I know they are used extensively throughout public libraries. In order to be able to sell to government agencies at various levels, there must be a requirement that they have to go through some kind of explicit human rights due diligence process. Also, they should be ineligible for government contracts or support in any form, and by that I mean trade shows.

I think we could also have in place specific regulatory frameworks for oversight and accountability modelled on what I mentioned, the private mercenary and contractors' forum, which would establish requirements for reporting, for enumerating prohibited activities and so forth. I think there could be some kind of requirement to have structured dialogue with companies in civil society. That's quite separate from export controls, which I think could certainly apply in this area and would be as simple as requiring companies like Netsweeper, if they want to sell their product to an Internet service provider in another country, outside of Canada, to show they have done some measure of due diligence around human rights considerations and publish that on their website.

The Chair: Thank you very much for that. Mr. Van Holst, do you have something to offer on this subject?

M. Deibert : Certainement. En ce qui concerne les incitatifs, pour ces deux catégories de technologies, je pense que le gouvernement pourrait mettre en place des mesures réglementaires et stratégiques permettant de pénaliser certaines entreprises ou de structurer leurs relations d'affaires d'une façon qui les force, en quelque sorte, à prendre en compte des enjeux qu'ils semblent vouloir éviter.

Je suis content que vous ayez parlé du site de Netsweeper. En effet, il ne contient absolument aucun énoncé relatif à la responsabilité sociale de l'entreprise ou à une forme quelconque de diligence raisonnable. Je vous rappellerais, si vous jetez un coup d'œil à mon mémoire, qu'il y a des liens permettant d'accéder à nos rapports. Dans certains de ces rapports, il est indiqué que nous avons envoyé à cette entreprise des questions très détaillées afin de déterminer si elle fait preuve de diligence raisonnable et avons offert de publier ses réponses sur son site web; elle n'a toujours pas répondu à nos questions, mais elle a toutefois intenté une poursuite en diffamation contre l'Université de Toronto et moi-même, puis l'a abandonnée complètement par la suite.

Au sujet des mesures incitatives, le gouvernement a des leviers à sa disposition, comme les politiques régissant les marchés publics ainsi que le crédit et l'aide à l'exportation. Pourrions-nous exiger des entreprises voulant bénéficier de ce type de crédit ou vendre leurs produits au gouvernement... et j'ignore dans quelle mesure les produits de Netsweeper, par exemple, sont utilisés par des organismes gouvernementaux. Je sais qu'ils sont utilisés de façon étendue dans les bibliothèques publiques. Afin de pouvoir vendre des produits et services à des organismes gouvernementaux, à divers niveaux, on doit exiger que l'entreprise applique une sorte de processus de diligence raisonnable explicite à l'égard des droits de la personne. En outre, ces entreprises ne devraient pas être admissibles à participer aux marchés publics ni à bénéficier d'un quelconque soutien, et par cela j'entends les salons commerciaux.

Selon moi, nous pourrions aussi mettre en place des cadres réglementaires précis pour la surveillance et la reddition de comptes inspirées du modèle que j'ai mentionné, à savoir le forum des mercenaires et des entrepreneurs privés, qui établirait des exigences pour la reddition de comptes, énoncerait les activités qui sont interdites, et cetera. Je crois qu'on pourrait exiger une sorte de dialogue structuré avec les entreprises de la société civile. C'est tout à fait distinct des contrôles à l'exportation, lesquels, selon moi, pourraient certainement s'appliquer dans ce domaine; on pourrait tout simplement exiger que des entreprises — comme Netsweeper — voulant offrir leur produit à un fournisseur de services Internet dans un autre pays, à l'extérieur du Canada, démontrent qu'elles ont pris des mesures de diligence raisonnables en matière de droits de la personne et publient les résultats sur leur site web.

Le président : Merci beaucoup. Monsieur Van Holst, avez-vous quelque chose à dire sur le sujet?

Mr. Van Holst: Yes. In terms of incentives, there is already quite a bit of precedent in public procurement rules in most industrialized countries, where in the case of a violation of anti-trust rules, such a company can be excluded from public procurement processes. There is a clear parallel there.

On transparency, I have to diverge a bit from Professor Deibert's views. The experience with transparency, in the case of Blue Coat, they actually received a lot more interest in their services when they became part of the limelight. They actually received more requests for quotations from even more unsavoury regimes than before.

I think the transparency focus should be on the permit process. If you have export permits, they should always be public. If you have export permits, they should always have a fairly short term and the possibility for redress in the public interest. Those are more the mechanisms I would be looking for.

The Chair: It is extremely helpful to have that testimony.

Senator Ngo: I have a question for both Professor Deibert and Mr. Van Holst.

I understand that identifying Canadian-based vendors that sell cybersecurity software to a human rights abusing country is very difficult, considering our current standard of transparency. We know that companies do sell this type of technology and that it exists, but the evidence is hard to find.

According to the OpenNet Initiative, authoritarian regimes in Asia, like China with its great firewall — last week they discovered censorship in Chinese live streaming apps — and in Vietnam with its Green Dam, maintain some of the most pervasive and sophisticated regimes in Internet filtering and information control in the world.

Do you think that the existing guidelines and policy provisions in the policy of Canada's export regime can help free and fair trade and the protection of human rights?

Do you have any recommendations for strengthening Canada's export control regime as it relates to the software that could potentially be used internationally for protected human rights?

Mr. Deibert: Thank you, senator. Your question is about whether export controls adequately capture the concerns that you have, and I can say very simply no, they don't. If you're talking about Internet censorship, the two primary technologies of concern would be Internet filtering and deep packet inspection, quality of service type technologies.

M. Van Holst : Oui. Sur la question des incitatifs, il y a déjà pas mal de précédents dans les règles régissant les marchés publics dans la plupart des pays industrialisés, où une violation des règles antitrust peut mener à l'exclusion d'une entreprise du processus de marchés publics. Il y a un parallèle évident ici.

Au sujet de la transparence, mon opinion diverge un peu de celle de M. Deibert. En effet, dans le cas de Blue Coat, l'entreprise a en fait vu l'intérêt pour ses services s'accroître énormément lorsqu'on a fait la lumière sur ses activités. En fait, l'entreprise a reçu davantage de demandes de prix de régimes peu recommandables que jamais auparavant.

Je crois que l'accent sur la transparence devrait viser le processus d'octroi de permis. Si vous détenez des permis d'exportation, cette information devrait toujours être publique. Si vous avez des permis d'exportation, ils devraient toujours avoir une durée de validité assez courte et pouvoir faire l'objet de mesures de redressement dans l'intérêt public. Ce sont d'autres mécanismes que je songerais à établir.

Le président : C'est un commentaire extrêmement utile.

Le sénateur Ngo : J'ai une question qui s'adresse à la fois à M. Deibert et à M. Van Holst.

Je comprends qu'il est très difficile, vu notre norme actuelle en matière de transparence, de recenser les fournisseurs canadiens qui vendent des logiciels de cybersécurité à des pays violant les droits de la personne. Nous savons que des entreprises qui offrent ce type de technologie existent effectivement, mais il est difficile de trouver des preuves.

Selon l'OpenNet Initiative, des régimes autoritaires en Asie, comme la Chine, avec sa grande muraille pare-feu — la semaine dernière, on a découvert de la censure dans des applications chinoises de diffusion en continu en direct — et le Vietnam avec son Barrage vert, maintiennent certains des régimes les plus envahissants et perfectionnés de filtrage et de contrôle de l'information d'Internet dans le monde.

Croyez-vous que les lignes directrices et les dispositions actuelles de la politique régissant les exportations canadiennes peuvent aider à favoriser un commerce libre et équitable ainsi que la protection des droits de la personne?

Auriez-vous des recommandations à faire pour ce qui est de renforcer le régime canadien de contrôle des exportations en ce qui concerne les logiciels qui pourraient être utilisés à l'échelle internationale pour porter atteinte aux droits de la personne qui sont protégés?

M. Deibert : Merci, monsieur le sénateur. Votre question consiste à déterminer si les contrôles à l'exportation prennent en compte vos préoccupations de façon adéquate, et je peux vous répondre, très simplement, que non. Si vous parlez de la censure d'Internet, les deux principales technologies préoccupantes seraient le filtrage sur Internet et l'inspection des paquets en

We have Netsweeper, a Canadian company, arguably the world's leader in Internet censorship services, as documented by our extensive research, certainly a world leader when it comes to providing services to countries whose ISPs use that technology to violate human rights.

As it stands, export controls do not cover the sale of that technology specifically. There may be some areas around the export of encryption where they have to apply. I'm not exactly familiar with that, but squarely in terms of this product offering and its end use, that's not captured. I think it would require a revision in our export control regime to capture the end users and end use of Internet censorship and deep packet inspection technology where it's used to violate human rights.

I repeat that I would not specify in terms of a specific type of technology so much as the end use and end user of the service in question in order to properly capture it.

The Chair: Senator Ataullahjan will have the last question. Mr. Van Holst, if you wanted to answer that question after Senator Ataullahjan has her last question, please go ahead.

Senator Ataullahjan: Professor Deibert, you connect various Internet stakeholders, such as governments, security, engineers and civil rights activists. I learn something new all the time. I heard a new term, which I learned from my daughter, who happened to be in one of your classes. It's "hacktivism." Are you connected with each other throughout the world where you share information about what's happening and which countries are doing what? Is there a group that monitors what's happening on the Internet?

Mr. Deibert: I would say yes, there is very much a community of people who are self-identified as researchers, advocates, NGOs. My colleague and I — I'm sure he agrees with me — are part of that community. We exchange information. We try to collaborate where it's appropriate. We certainly benefit from some of the same foundations that support research and policy advocacy in this space.

I would say that the community is growing, but it faces extraordinary challenges these days, especially in the areas we're talking about: surveillance, censorship, militarization and weaponization of cyberspace. The obstacles to accomplishing progress in this area are only getting greater, but I definitely feel that I'm part of an extended community, and the Citizen Lab fills a small niche in that community around advanced research.

profondeur, qui sont des technologies de type « qualité du service ».

Nous avons Netsweeper, entreprise canadienne, peut-être le chef de file des services de censure d'Internet, à en croire notre recherche étendue; Netsweeper est certainement un chef mondial pour ce qui est de fournir des services à des pays dont les FSI utilisent cette technologie pour violer les droits de la personne.

Sous leur forme actuelle, les contrôles à l'exportation ne couvrent pas la vente de cette technologie en particulier. Il y a peut-être des aspects touchant l'exportation de technologies de chiffrement où ils s'appliquent. Je ne m'y connais pas énormément à ce sujet, mais il est certain que l'offre de ce produit et l'utilisation qu'on en fait ne sont pas visées. À mon avis, il faudrait revoir le régime de contrôles à l'exportation de façon à ce qu'il tienne compte de l'utilisateur final et de l'utilisation de technologies de censure d'Internet et d'inspection des paquets en profondeur pour violer les droits de la personne.

Je répète que je ne préciserais pas un type de technologie particulier, car il faut mettre l'accent sur l'utilisateur final et sur l'utilisation du service en question si on veut obtenir les résultats escomptés.

Le président : La sénatrice Ataullahjan fera la dernière intervention. Monsieur Van Holst, si vous voulez répondre à cette question avant que la sénatrice Ataullahjan prenne la parole, vous pouvez y aller.

La sénatrice Ataullahjan : Monsieur Deibert, vous reliez divers intervenants sur Internet, comme les gouvernements, la sécurité, les ingénieurs et les défenseurs des droits de la personne. J'apprends constamment de nouvelles choses. J'ai entendu un nouveau terme; je l'ai appris de ma fille, qui se trouvait à être dans l'un de vos cours. C'est le terme « cyberactivisme ». Êtes-vous tous relié les uns aux autres partout dans le monde afin d'échanger de l'information sur ce qui se passe et sur ce que font les différents pays? Y a-t-il un groupe qui suit ce qui se passe sur Internet?

M. Deibert : Je dirais qu'il y a effectivement une communauté de personnes se décrivant comme des chercheurs, des défenseurs des droits, des ONG. Mon collègue et moi-même — je suis sûr qu'il est d'accord avec moi — faisons partie de cette communauté. Nous échangeons de l'information. Nous essayons de collaborer, lorsque la situation s'y prête. Nous tirons certainement avantage de certaines des mêmes fondations qui soutiennent la recherche et la défense des politiques dans cet environnement.

Je dirais que la communauté est en croissance, mais elle fait face à des défis extraordinaires ces temps-ci, surtout dans les domaines dont nous parlons : la surveillance, la censure, la militarisation et l'arsenalisation du cyberspace. Les obstacles au progrès dans cet environnement ne font que s'accroître, mais j'estime certainement faire partie d'une communauté étendue, et le Citizen Lab occupe au sein de cette communauté un petit créneau en matière de recherche de pointe.

Mr. Van Holst: That is indeed a community. I would say that Citizen Lab is not really a small niche but a significant player in this space. I would also add that it is in many ways a vulnerable community. A lot of the research that is going on is often violating, to the letter, the cybercrime convention, which is already an example of over-broad regulation. At the same time, more of these, let's say, bad-faith actors who are in this market space are being hurt by their research and become targets themselves. Given their ties to regimes with less restraint, these people are becoming more and more vulnerable.

The Chair: I have one last question, Professor Deibert, very quickly. You talked about seeking remedies, those who may be against companies that may have abused their human rights. What kinds of remedies are you talking about, just briefly? Is that criminal, civil litigation, that sort of thing?

Mr. Deibert: Yes, senator. Specifically, I was speaking about the harms that are caused by spyware and the remedies that could exist for victims or targets of spyware where it's illegal. My colleague pointed out the cybercrime convention. Many countries have laws around interception, wiretapping and so on. Perhaps those laws need to be modified.

There are also refugee espionage laws in some northern European countries that might be relevant here, since in a lot of our reporting it is refugees or the diaspora population in other countries that are targeted by their home governments. The Ethiopia case is a good example: journalists in the United States targeted with western European spyware by the Ethiopian security services.

There is an ongoing legal case in the United States involving the Ethiopian government that could serve as a model, perhaps, and I would encourage senators to explore that more. There are links to it in my written testimony.

The Chair: We want to thank you both very much. This has been excellent for us in preparing our report. We hope to have a report out very soon, which will hopefully encourage the government in Canada to do more.

For our second panel today, we are continuing to look at gender-based analysis in the making of federal policy and legislation. We are happy to welcome the Office of the Parliamentary Budget Officer, Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer; and Peter Weltman, Senior Director, Costing and Program Analysis; and from the Department of Finance, Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance

M. Van Holst : Il s'agit effectivement d'une communauté. Je ne dirais pas vraiment que le Citizen Lab occupe un petit créneau : c'est un joueur important dans cet environnement. J'ajouterais que cette communauté est, de bien des façons, vulnérable. Une bonne part de la recherche qui est menée contrevient souvent — de façon sans équivoque — à la Convention sur la cybercriminalité, laquelle est déjà un exemple de réglementation ayant une portée trop étendue. Parallèlement, un plus grand nombre de ces intervenants de mauvaise foi — appelons-les comme ça — qui sont sur ce marché sont affectés par leurs propres recherches et deviennent eux-mêmes une cible. Vu leurs liens avec des régimes ayant moins de modération, ces personnes deviennent de plus en plus vulnérables.

Le président : J'ai une dernière question, monsieur Deibert. Je serai bref. Vous avez parlé du fait de chercher à établir des mesures de redressement contre les entreprises qui ont peut-être fermé les yeux sur les considérations liées aux droits de la personne. De quel genre de mesures parlez-vous, en deux mots? S'agirait-il d'accusations criminelles, de poursuites civiles, ce genre de choses?

M. Deibert : Oui, monsieur le sénateur. Plus précisément, je parlais des préjudices causés par les logiciels espions et des mesures de redressement qu'on pourrait prendre pour les victimes ou les cibles de l'utilisation illégale de logiciels espions. Mon collègue a mentionné la Convention sur la cybercriminalité. De nombreux pays ont des lois relatives à l'interception, à l'écoute en ligne, et cetera. Ces lois ont peut-être besoin d'être modifiées.

Il y a également des lois relatives à l'espionnage de réfugiés dans certains pays d'Europe du Nord qui seraient peut-être pertinentes ici, puisque beaucoup de nos rapports concernent les réfugiés ou la diaspora — donc, des gens qui sont dans d'autres pays — qui sont ciblés par le gouvernement de leur pays. L'exemple de l'Éthiopie en est un bon : des journalistes aux États-Unis ont été ciblés par les services de sécurité éthiopiens au moyen de logiciels espions venant d'Europe de l'Ouest.

Le gouvernement éthiopien est impliqué dans un litige en cours aux États-Unis; cela pourrait servir de modèle, alors j'encouragerais les sénateurs à explorer un peu plus cette avenue. Vous trouverez des liens vers de l'information connexe dans mon mémoire.

Le président : Nous tenons à vous remercier beaucoup. Vos témoignages apporteront une contribution excellente à notre rapport. Nous espérons produire très bientôt un rapport qui encouragera le gouvernement à en faire davantage.

Au cours de notre deuxième table ronde aujourd'hui, nous poursuivons notre étude de l'analyse comparative entre les sexes dans l'établissement des politiques et lois fédérales. Nous sommes heureux d'accueillir Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget, et Peter Weltman, directeur principal de l'Analyse des coûts et des programmes au Bureau du directeur parlementaire du budget. Nous accueillons également une délégation du ministère des Finances du Canada constituée des personnes suivantes :

Branch; Martine Lajoie, Senior Advisor, Economic Development and Corporate Finance Branch; and Harriet Jackson, General Director, Economic and Fiscal Policy Branch.

First of all, we want to thank Senator Nancy Ruth for leading the charge on this issue. We think it's extremely important. Senator Nancy Ruth retires soon. I know she won't like my saying it, but I hope our report is part of her legacy.

I don't know who would like to start, but I assume it's the Parliamentary Budget Officer.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the committee, Mr. Fréchette.

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you for inviting me to appear before the committee to discuss gender-based analysis, a subject that is both important and complex. Joining me is my colleague Peter Weltman, Senior Director of Costing and Program Analysis.

When this analytical tool was introduced 20 years ago, the practice of using it was slowly taken up in the early years, but, as is often the case with certain new government approaches, the novelty wore off over time.

[*English*]

About 10 years ago, GBA was given a second life. That second life materialized in the form of two audits by the OAG, in spring 2009 and fall 2015, by a renewed government action plan in 2015, and, finally, more recently by a government commitment in the recent fall economic statement, from which I quote the following excerpt on page 37: The government

... will submit Budget 2017, and all future budgets, to more rigorous analysis by completing and publishing a gender-based analysis of budgetary measures.

I also took note that on page 34 of the same document, the government committed to renew the PBO's mandate to focus on costing and financial analysis, including analysis of the federal budget and the costing of election platform proposals.

A new legislation amending the Parliament of Canada Act still has to be tabled, which means we still don't know what this reform will exactly entail for the PBO. But no matter what, my

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées, Martine Lajoie, conseillère senior, Direction du développement économique et des finances intégrées; et Harriet Jackson, directrice générale, Direction de la politique économique et budgétaire.

Tout d'abord, nous voulons remercier la sénatrice Nancy Ruth d'avoir mené l'offensive sur cette question. Nous pensons que c'est extrêmement important. La sénatrice Nancy Ruth prendra bientôt sa retraite. Je sais qu'elle n'aime pas que je le dise, mais j'espère que notre rapport fera partie de son héritage.

Je ne sais pas qui voudrait commencer, mais je présume que c'est le directeur parlementaire du budget.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à notre comité, monsieur Fréchette.

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous pour discuter de ce concept à la fois important et complexe qu'est l'analyse comparative entre les sexes. Je suis accompagné de mon collègue, Peter Weltman, directeur principal de l'Analyse des coûts et des programmes.

Lorsqu'il a été présenté il y a 20 ans, cet outil analytique est entré lentement dans les habitudes au cours des premières années, mais comme c'est souvent le cas avec certaines nouvelles approches gouvernementales, l'effet de nouveauté s'est estompé avec le temps.

[*Traduction*]

Il y a environ 10 ans, l'analyse sexospécifique a reçu une deuxième vie. Cette deuxième vie s'est concrétisée sous la forme de deux vérifications effectuées par le BVG, au printemps 2009 et à l'automne 2015, par un plan d'action du gouvernement renouvelé en 2015 et, enfin — plus récemment — par un engagement pris par le gouvernement dans le récent énoncé économique de l'automne, dont je cite l'extrait suivant, tiré de la page 41 : le gouvernement

soumettra le budget de 2017, et tous les budgets subséquents, à une analyse plus rigoureuse en réalisant et en publiant une analyse comparative entre les sexes de l'incidence des mesures budgétaires.

J'ai également remarqué qu'à la page 38 du même document, le gouvernement s'est engagé à renouveler le mandat du directeur parlementaire du budget afin qu'il se concentre sur l'établissement des coûts et sur l'analyse financière, y compris l'analyse du budget fédéral et des coûts liés aux propositions du programme électoral.

Une nouvelle loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada doit encore être déposée, ce qui signifie que nous ne savons pas encore exactement ce que supposera cette réforme pour le

team and I look forward to providing senators and MPs with additional analysis of the government's budgetary measures, which may include gender-based analysis, if Parliament so desires.

Furthermore, if election platform costing was added to the PBO's mandate, it is expected that certain political parties might require GBA to be conducted. For the time being, and despite limited resources, we have integrated GBA into the scoping process of PBO's reports.

To this end, the PBO senior manager's team has participated in GBA training offered by Status of Women Canada. We identify any gender-based analysis considerations that the project may raise and ensure that those considerations are reflected in the project's terms of reference, that is, if we do have access to all the required information or data.

Is it always easy? Of course not. The PBO's ability to conduct GBA depends on access to information concerning the gender-specific impact of fiscal policy choices. I hope that the government's commitment to examine the gender-specific impact of budgetary measures will mean that there will be more such data available to the PBO from agencies and departments.

I will take the opportunity to mention that our relationship and level of collaboration with Finance Canada has improved over the past few years and that it will be imperative to maintain fruitful communications if Budget 2017 includes a GBA of budgetary measures.

When we identify gender-based analysis considerations, we make an effort to incorporate the analysis in the reports we have initiated ourselves, as well as in reports that originated in requests from senators or MPs, no matter whether they ask the PBO to use gender-based analysis.

In particular, the PBO incorporated gender-based considerations in its analysis of the government's tax proposals, notably the elimination of the family tax credit, and recent changes to transfer programs, such as the creation of the Canada child benefit.

Likewise, the PBO's recent labour market assessment highlighted the differences in employment rates and hours worked among men and women, including trends for younger and older workers.

directeur parlementaire du budget. Toutefois, quoi qu'il en soit, mon équipe et moi-même avons hâte de fournir aux sénateurs et aux députés une analyse supplémentaire des mesures budgétaires du gouvernement, qui pourrait comprendre une analyse comparative entre les sexes, si le Parlement le souhaite.

De plus, si l'établissement des coûts lié au programme électoral était ajouté au mandat du directeur parlementaire du budget, on s'attend à ce que certains partis politiques puissent exiger la tenue d'une analyse sexospécifique. Pour l'instant, et malgré les ressources limitées, nous avons intégré cette analyse dans le processus d'établissement de la portée des rapports du directeur parlementaire du budget.

À cette fin, l'équipe de la haute direction du bureau du directeur parlementaire du budget a participé à une formation sur l'analyse sexospécifique offerte par Condition féminine Canada. Nous recensons toutes les considérations relatives à l'analyse comparative entre les sexes que pourrait soulever le projet et veillons à ce que ces considérations se reflètent dans le cadre de référence du projet, c'est-à-dire, si nous avons accès à toutes les informations ou les données requises.

Est-ce toujours facile? Bien sûr que non. La capacité du directeur parlementaire du budget de mener une analyse sexospécifique dépend de l'accès à l'information concernant les conséquences sexospécifiques des choix en matière de politique fiscale. J'espère que l'engagement du gouvernement concernant l'examen des conséquences sexospécifiques des mesures budgétaires signifiera qu'un plus grand nombre de ces données seront accessibles au directeur parlementaire du budget auprès des ministères et organismes.

Je profiterai de l'occasion pour mentionner que notre relation et le degré de collaboration avec Finances Canada se sont améliorés au cours des dernières années et qu'il sera essentiel de maintenir des communications fructueuses si le budget de 2017 comprend une analyse sexospécifique relative aux mesures budgétaires.

Lorsque nous recensons les considérations liées à l'analyse comparative entre les sexes, nous nous efforçons d'intégrer l'analyse dans les rapports que nous avons nous-mêmes amorcés ainsi que dans ceux qui émanent de demandes présentées par des sénateurs ou par des députés, qu'ils demandent ou non aux directeurs parlementaires du budget d'avoir recours à une analyse comparative entre les sexes.

Plus particulièrement, le directeur parlementaire du budget a intégré des considérations sexospécifiques dans son analyse des propositions fiscales du gouvernement, notamment l'élimination du crédit d'impôt pour les familles et les modifications récemment apportées aux programmes de transfert, comme la création de l'Allocation canadienne pour enfants.

De même, la récente évaluation du marché du travail effectuée par le directeur parlementaire du budget faisait ressortir les différences au chapitre des taux d'emploi et des heures de travail chez les hommes et chez les femmes, y compris les tendances relatives aux travailleurs jeunes et âgés.

The PBO looks forward to being able to increase the use of gender-based analysis in its own work and to monitoring the government's inclusions of the results of the gender-based analysis in budget papers in years to come.

On that note, Mr. Chair, my colleague and I would be happy to answer any questions you may have concerning gender-based analysis by the PBO or any matter related to the PBO's mandate.

[*Translation*]

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: Thank you, Mr. Chair, for inviting me to address the committee today. As mentioned, I am the Assistant Deputy Minister of the Economic Development and Corporate Finance Branch at the Department of Finance Canada. I am also the gender-based analysis champion for the department. Joining me here today are Harriet Jackson, General Director of the Economic and Fiscal Policy Branch, and Martine Lajoie, who has been leading our department's work on gender-based analysis.

There is a renewed commitment to gender-based analysis, known as GBA or GBA+, within the federal government to ensure that GBA is integrated into policy, program and funding proposals brought forward for consideration by cabinet and through the budget process. Privy Council Office and Treasury Board Secretariat officials have been working with Status of Women Canada to ensure GBA is applied to proposals considered by cabinet. This commitment will help to ensure that all departments make implementation of GBA a priority.

More recently, in the 2016 Fall Economic Statement, the government committed to submitting Budget 2017 and all future budgets to more rigorous analysis by completing and publishing a gender-based analysis of budgetary measures. This is a new and important step toward ensuring that budgetary decision-making is based on more rigorous and inclusive analysis, factoring in gender and other diversity-related impacts.

[*English*]

Finance Canada has been considering gender- and other diversity-related implications in the development of policy and analysis of budget proposals, where appropriate and where data has existed for some time.

Le directeur parlementaire du budget a hâte de commencer à pouvoir accroître l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes dans le cadre de son propre travail et de surveiller l'inclusion par le gouvernement des résultats de l'analyse comparative entre les sexes dans les documents budgétaires des années à venir.

Sur cette note, monsieur le président, mon collègue et moi-même serions heureux de répondre à toute question que vous pourriez nous poser concernant l'analyse comparative entre les sexes effectuée par le directeur parlementaire du budget ou sur toute affaire relative au mandat du directeur parlementaire du budget.

[*Français*]

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées, ministère des Finances Canada : Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir invité à comparaître devant votre comité aujourd'hui. Je suis sous-ministre adjoint de la Direction du développement économique et des finances intégrées du ministère des Finances du Canada. Je suis également le champion de l'analyse comparative entre les sexes pour le ministère. Je suis accompagné aujourd'hui de Harriet Jackson, directrice générale, Direction de la politique économique et budgétaire, et de Martine Lajoie, qui dirige le travail réalisé par notre ministère sur l'analyse comparative entre les sexes.

On constate un engagement renouvelé au gouvernement fédéral à l'égard de l'Analyse comparative entre les sexes, connue sous les acronymes ACS ou ACS+, afin de veiller à son intégration aux propositions de politiques, de programmes et de financement présentées aux fins d'étude par le Cabinet et dans le cadre du processus budgétaire. Des représentants du Bureau du Conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont collaboré avec Condition féminine Canada afin de s'assurer que l'ACS est mise en application aux propositions étudiées par le Cabinet. Cet engagement contribuera à garantir que tous les ministères feront de la mise en œuvre de l'ACS une priorité.

Plus récemment, dans son énoncé économique de l'automne 2016, le gouvernement s'est engagé à soumettre le budget de 2017 et tous les budgets subséquents à une analyse plus rigoureuse en réalisant et en publiant une analyse comparative entre les sexes de l'incidence des mesures budgétaires. Il s'agit là d'une nouvelle étape importante afin de s'assurer que le processus décisionnel budgétaire se fonde sur une analyse plus rigoureuse et plus inclusive, qui tient compte des répercussions selon le sexe et d'autres facteurs de diversité.

[*Traduction*]

Finances Canada tient compte des conséquences sexospécifiques et des autres conséquences liées à la diversité dans le cadre de l'élaboration des politiques et de l'analyse des propositions budgétaires, s'il y a lieu, et si des données sont produites depuis un certain temps.

I am pleased to speak to some of the initiatives that have already been implemented in the Department of Finance, with respect to GBA analysis as well as more recent ones that support implementation of GBA in the budget decision-making process.

The Department of Finance is the government's primary source of analysis and advice on Canada's economic and financial affairs.

In certain policy areas, the department is the lead within the Government of Canada. The department has lead responsibility for policy development on tax and tariff legislation, major federal transfers to provinces and territories, the legislative and regulatory framework for the financial sector, and representing Canada within international financial institutions.

The department also provides analysis and advice on the economic merit and fiscal implications of policy and program proposals developed by other government departments.

Departmental officials serve as members of a broader team of federal officials from the Privy Council Office and Treasury Board Secretariat that reviews options for and the implications of, including gender implications, proposals that are presented to cabinet. These two roles, as the lead on certain policy areas and as a central agency, have shaped the department's activities with respect to gender-based analysis.

Gender-based analysis is a key policy tool for evaluating the potential impacts of proposed policies, plans and programs on people of diverse gender and other intersecting factors such as race, age, indigenous identity, education, language, culture and income, and to support informed decision making.

The Department of Finance has been performing gender-based analysis on all new policy proposals, including tax and spending measures, where appropriate and where data has existed for some time.

Gender and other intersecting factors are integrated into all aspects of the federal budget process. Our pre-budget consultations are undertaken on an annual basis and solicit the perspectives of diverse stakeholders, including gender perspectives as well as that of other diversity groups.

In our challenge function role, the Department of Finance reviews budget proposals put forth by other federal departments and agencies and provides advice to the Minister of Finance on funding decisions. We require departments and agencies to consider all relevant factors, including gender, when developing a policy or program for budget consideration. When departments and agencies submit their budget proposals, we require their gender-based analysis as part of the proposed package.

Je suis heureux de vous parler de certaines des initiatives qui ont déjà été mises en œuvre au ministère des Finances en ce qui a trait à l'analyse sexospécifique ainsi que d'initiatives plus récentes qui soutiennent la mise en œuvre de l'analyse sexospécifique dans le processus décisionnel budgétaire.

Le ministère des Finances est la principale source gouvernementale d'analyse et de conseils sur les affaires économiques et financières du Canada.

Dans certains domaines stratégiques, le ministère est le chef de file au sein du gouvernement du Canada. Le ministère est le principal responsable de l'élaboration des politiques sur les lois fiscales et tarifaires, les transferts fédéraux importants vers les provinces et les territoires, le cadre législatif réglementaire pour le secteur financier et la représentation du Canada au sein des institutions financières internationales.

Le ministère fournit également des analyses et des conseils sur le mérite économique et sur les conséquences financières des politiques et des programmes proposés par d'autres ministères.

Les responsables ministériels sont membres d'une vaste équipe de représentants fédéraux du Bureau du conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui examine les options et les conséquences — y compris les conséquences sexospécifiques — des propositions qui sont présentées au Cabinet. En tant que dirigeant de certains domaines stratégiques et d'organisme central, je constate que ces deux rôles ont modelé les activités du ministère relatives à l'analyse comparative entre les sexes.

Cette analyse est un outil stratégique clé pour l'évaluation des conséquences potentielles des politiques, des plans et des programmes proposés sur les gens de divers sexes et présentant d'autres facteurs interreliés, comme la race, l'âge, l'identité autochtone, la scolarité, la langue, la culture et le revenu, et sert à appuyer un processus décisionnel éclairé.

Le ministère des Finances procède à une analyse comparative entre les sexes à l'égard de toutes les nouvelles propositions de politique, y compris les mesures fiscales et relatives aux dépenses, s'il y a lieu, et si des données sont produites depuis un certain temps.

Le sexe et les autres facteurs interreliés sont intégrés dans tous les aspects du processus budgétaire fédéral. Nos consultations prébudgétaires sont tenues annuellement et sollicitent le point de vue de divers intervenants, y compris les points de vue sexospécifiques ainsi que ceux d'autres groupes de diversité.

Dans le cadre de son rôle de remise en question, le ministère des Finances examine les propositions budgétaires présentées par les autres ministères et organismes et donne au ministre des Finances des conseils sur les décisions relatives au financement. Nous exigeons des ministères et organismes qu'ils tiennent compte de tous les facteurs pertinents, y compris le sexe, au moment d'élaborer une politique ou un programme à prendre en considération dans le budget. Lorsque des ministères et des

For new policies, plans or programs that originate from Finance Canada, analysts in the department perform a GBA to determine whether the proposal will result in important impacts on diverse groups of women and men. This analysis can be brief if an initial assessment finds that there are likely to be no or few important gender impacts, or the analysis can be extensive if an initial assessment indicates that there may be significant gender impacts. The GBA can involve a statistical analysis or a fiscal simulation of the gender impacts. A summary of the results of GBA are included in the budget advice to the Minister of Finance.

With the government's 2016 Fall Economic Statement commitment, Budget 2017 will be the first to publish results of this analysis. The commitment complements well other efforts under way in the federal government. Coupled with these efforts, they will help strengthen the implementation of GBA across departments.

Finance Canada is leading on this commitment as part of its core responsibility to deliver the federal budget. The approach is currently being developed, and the department is working in close collaboration with Status of Women Canada given their considerable expertise on this subject. This will help us not only to meet the government's commitment in Budget 2017, but also to examine ways gender and other diversity-related issues can better inform budget decision making in the future.

Outside of the budget process, Finance works with departments and agencies to ensure that gender-based analysis has been fully considered during the development of memoranda to cabinet.

We have implemented a number of initiatives at the department to support the implementation of rigorous GBA and ensure that our gender-based analyses are relevant and appropriately prioritized.

For analysts and executives involved in the challenge function or in policy and program development, we have made mandatory the online course Introduction to Gender-Based Analysis Plus offered by Status of Women Canada.

We offer department-specific training for GBA so our analysts and economists are trained to conduct GBAs in the development of Finance-led proposals or when reviewing GBAs provided by

organismes soumettent leurs propositions budgétaires, nous exigeons que leur analyse comparative entre les sexes fasse partie des documents de la proposition.

En ce qui concerne les nouvelles politiques, les nouveaux plans ou les nouveaux programmes qui proviennent de Finances Canada, les analystes du ministère effectuent une analyse sexospécifique afin de déterminer si la proposition entraînera des répercussions importantes sur divers groupes de femmes et d'hommes. Cette analyse peut être brève si une évaluation initiale permet de conclure qu'il n'y aura probablement aucune répercussion importante sur les sexes ou qu'il y en aura peu, ou l'analyse peut être longue, si une évaluation initiale indique qu'il pourrait y avoir d'importantes répercussions selon les sexes. L'analyse sexospécifique peut comprendre une analyse statistique ou une simulation budgétaire des répercussions sur les sexes. Un résumé des résultats de l'analyse sexospécifique est inclus dans les conseils budgétaires adressés au ministre des Finances.

Compte tenu de l'engagement pris dans l'Énoncé économique de l'automne 2016 du gouvernement, le budget de 2017 sera le premier à publier les résultats de cette analyse. Cet engagement complète bien les autres efforts déployés actuellement au sein du gouvernement fédéral. Ensemble, ces efforts contribueront à renforcer la mise en œuvre de l'analyse sexospécifique dans l'ensemble des ministères.

Finances Canada dirige cet engagement dans le cadre de sa responsabilité de base de livrer le budget fédéral. L'approche est en cours d'élaboration, et le ministère collabore étroitement avec Condition féminine Canada, étant donné son expertise considérable sur ce sujet. Cette collaboration nous aidera non seulement à honorer l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2017, mais aussi à étudier des façons de faire en sorte que le sexe et d'autres questions touchant la diversité puissent mieux éclairer le processus décisionnel relatif au budget dans l'avenir.

En dehors du processus budgétaire, le ministère des Finances travaille avec les ministères et les organismes afin de s'assurer que l'analyse comparative entre les sexes a été pleinement prise en compte durant l'élaboration des mémoires au Cabinet.

Au ministère, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à appuyer la mise en œuvre d'analyses sexospécifiques rigoureuses et à nous assurer que nos analyses comparatives entre les sexes sont pertinentes et classées dans un ordre de priorité adéquat.

Pour les analystes et les cadres supérieurs qui exercent la fonction de remise en question ou qui participent à l'élaboration des politiques et des programmes, nous avons rendu obligatoire le cours en ligne Introduction à l'analyse comparative entre les sexes plus offert par Condition féminine Canada.

Nous offrons une formation propre au ministère sur l'analyse sexospécifique afin que nos analystes et nos économistes soient qualifiés pour mener des analyses sexospécifiques dans le cadre de

other departments or agencies.

We have designed Finance-specific tools to use to perform a GBA on all budget proposals. These tools also incorporate the identification of demographic characteristics of diverse groups of women and men, such as race, age, indigenous identity, education, language, culture and income to broaden GBA to also include diversity implications.

We participate in interdepartmental GBA working groups both at the ADM and at the working level to ensure that we are learning best practices from other departments and agencies.

We also observe the government's annual gender-based analysis awareness week each spring with special communications and activities to further increase awareness and knowledge of gender-based analysis.

GBA commitments are integrated into the performance management agreements for all executives in the department. Specifically, executives are required to meet the department's GBA commitments to allow for ministerial consideration of the potential gender specific impacts of proposed policy initiatives. They are also required to ensure that employees, as appropriate, have taken the mandatory Status of Women Canada online course.

The Department of Finance was not part of the most recent audit on the implementation of gender-based analysis, but we were implicated in the previous audit in 2009. Since that time, we have been working to improve our GBA tools and processes, as outlined above, to ensure that we are fulfilling the GBA commitments we have made.

In the government response to the House of Commons Standing Committee on the Status of Women's fourth report tabled in June 2016, the department, along with other central agencies, also committed to exploring ways to better communicate publicly the role and added value of its challenge function with respect to GBA. This is under way.

Our biggest barrier for performing gender-based analysis is gender disaggregated data. Our colleagues at Statistics Canada produce the Women in Canada report that provides some of the best gender disaggregate data on a number of topics like women's health, women in the labour market, and family and living arrangements that can provide evidence to use in our analyses. However, gaps remain.

l'élaboration des propositions dirigées par le ministère des Finances ou lorsqu'ils examinent des analyses sexospécifiques fournies par d'autres ministères ou organismes.

Nous avons conçu des outils propres au ministère des Finances à utiliser pour effectuer une analyse sexospécifique à l'égard de toutes les propositions budgétaires. Ces outils intègrent également l'établissement des caractéristiques démographiques des divers groupes de femmes et d'hommes, comme la race, l'âge, l'identité autochtone, l'éducation, la langue, la culture et le revenu, afin d'élargir les analyses sexospécifiques pour qu'elles englobent également les répercussions liées à la diversité.

Nous prenons part à des groupes de travail interministériels sur l'analyse sexospécifique aux échelons du sous-ministre adjoint et des subalternes afin de nous assurer que nous apprenons les pratiques exemplaires d'autres ministères et organismes.

En outre, nous observons chaque printemps la Semaine de sensibilisation à l'analyse comparative entre les sexes du gouvernement et organisons des communications et activités spéciales afin d'accroître davantage la sensibilisation à l'analyse comparative entre les sexes et les connaissances à ce sujet.

Les engagements relatifs à l'analyse sexospécifique sont intégrés dans les ententes de gestion du rendement de l'ensemble des cadres de direction du ministère. Plus précisément, les cadres de direction sont tenus de respecter les engagements du ministère afin de permettre l'étude par le ministère des répercussions sexospécifiques potentielles des initiatives stratégiques proposées. Ils sont également tenus de veiller à ce que les employés — s'il y a lieu — aient suivi le cours en ligne obligatoire de Condition féminine Canada.

Le ministère des Finances n'a pas fait partie du dernier audit portant sur la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes, mais il avait pris part à l'audit précédent, mené en 2009. Depuis, nous travaillons à l'amélioration de nos outils et processus relatifs à l'analyse sexospécifique — que j'ai décrits précédemment — afin de nous assurer que nous respectons les engagements que nous avons pris à cet égard.

Dans la réponse du gouvernement au quatrième rapport du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes, déposé en juin 2016, le ministère, ainsi que d'autres organismes centraux, s'est également engagé à étudier des façons de mieux communiquer publiquement le rôle et la valeur ajoutée de sa fonction de remise en question relativement à l'analyse sexospécifique. Ces travaux sont en cours.

L'obstacle le plus important auquel nous faisons face relativement au fait de procéder à une analyse comparative entre les sexes tient aux données ventilées par sexe. Nos collègues de Statistique Canada produisent le rapport Femmes au Canada, qui présente certaines des meilleures données ventilées par sexe sur un certain nombre de sujets, comme la santé des femmes, les femmes sur le marché du travail ainsi que les familles et la

Many departments and agencies also share this concern. We are exploring collectively how data collection can be improved and better accessed. For tax-related proposals developed within the Department of Finance, Tax Policy Branch analysts use a variety of data sources, including data that are linked to information allowing detailed analysis of gender and other diversity factors.

Another barrier is that departments and agencies are responsible for implementing GBA on proposals brought forward by their respective minister, and, as we know from the Auditor General's reports, it has been implemented unevenly and without consistency. From a challenge function perspective, this means that we receive input in different formats, styles and depths from each federal organization, which can make it challenging to incorporate that information into our advice in a meaningful way.

We have taken note of the new tools being developed by the Privy Council Office, such as the policy considerations checklist. As central agencies, we will be working together to try to align how we will ask departments and agencies to report on their GBAs given that we all use this information in a similar fashion to provide advice to the minister.

I hope that provides you with a clear picture of the Department of Finance Canada's mandate and role with respect to gender-based analysis. Through our collective efforts, we are ensuring that gender and other diversity-related impacts are meaningfully incorporated into ministerial and cabinet decision making and that those decisions are sensitive to potential impacts on diverse groups of men and women.

Senator Nancy Ruth: Thank you very much. I know it's a process. I know it has taken decades to get this far. I hope it takes just a few years to improve it.

The lack of gender disaggregated data is a huge issue. I know the PBO did some reports on single-parent families, but you didn't disaggregate the data, so I don't know how many are male-led or female-led families. I know Kevin Page toyed around with doing DBA way back when and didn't. One is always looking for improvements.

situation des particuliers dans les ménages, lesquelles servent de preuve à utiliser dans le cadre de nos analyses. Toutefois, il reste des lacunes.

Un grand nombre de ministères et d'organismes partagent aussi cette préoccupation. Nous étudions ensemble des façons d'améliorer la collecte des données et l'accès aux données. Dans le cas des propositions fiscales élaborées au sein du ministère des Finances, les analystes de la Direction de la politique de l'impôt ont recours à un éventail de sources de données, y compris des données liées à des renseignements qui permettent une analyse détaillée des facteurs sexospécifiques et d'autres facteurs de diversité.

Un autre obstacle, c'est le fait que les ministères et les organismes sont responsables de la mise en œuvre de l'analyse sexospécifique à l'égard des propositions présentées par leur ministre respectif et que, comme nous le savons — à la lumière des rapports du vérificateur général —, ces analyses ont été mises en œuvre de façon inégale et sans uniformité. Du point de vue de la fonction de remise en question, cela signifie que nous recevons de chaque organisme fédéral des commentaires dont la forme, le style et la profondeur diffèrent; ainsi, il peut être difficile d'intégrer cette information dans nos conseils d'une manière significative.

Nous avons pris acte des nouveaux outils mis au point par le Bureau du conseil privé, comme la liste de contrôle des considérations stratégiques. En tant qu'organismes centraux, nous allons travailler ensemble afin de tenter d'harmoniser la façon dont nous demanderons aux ministères et organismes de rendre compte de leur analyse sexospécifique, étant donné que nous utilisons tous cette information d'une manière semblable afin de donner des conseils au ministre.

J'espère vous avoir donné une idée claire du mandat et du rôle du ministère des Finances en ce qui a trait à l'analyse comparative entre les sexes. Grâce à nos efforts collectifs, nous veillons à ce que des conséquences liées au sexe et à d'autres éléments de diversité soient intégrées de façon significative dans le processus décisionnel du ministère et du Cabinet et que ces décisions soient sensibles aux répercussions potentielles sur divers groupes d'hommes et de femmes.

La sénatrice Nancy Ruth : Merci beaucoup. Je sais qu'il s'agit d'un processus. Je sais qu'il a fallu des décennies pour en arriver jusque-là. J'espère qu'il ne faudra que quelques années pour l'améliorer.

L'absence de données ventilées par sexe pose un énorme problème. Je sais que le BCP a produit certains rapports sur les familles monoparentales, mais vous n'avez pas séparé les données, alors je ne sais pas combien de familles ont un homme ou une femme à leur tête. Je sais que Kevin Page a joué avec l'idée de procéder à une analyse sexospécifique, il y a très longtemps, mais qu'il ne l'a pas fait. On cherche toujours à apporter des améliorations.

The Status of Women online training doesn't particularly turn me on at all. Not that the instrument is unworthy, but there is great difficulty in measuring what the outcomes are from that. You can educate people, and so what? What policies have changed? How is it done?

Assistant deputy minister, in your report, there are a lot of comments about leading and doing it and so on, but I don't know what it means. I'd be very grateful if you or some of your officials could tell me what is it that is actually happening, and whether it is the tax section of your department or some other section of your department. What is it that's happening, and what difference, if any, has this online course taken?

I also want to know — this is for the budget office, too — does Status of Women have the resources to assist you with, say, a tax question or a social policy question or something else?

I listened to the Deputy Minister of Health the other day talking about GBA in his department. What I understood, although we're in an email conversation now, was that the GBA was almost applied at the end of the policy development. This is absolutely absurd. If it's not in at the beginning of the policy development, it isn't going to work.

Another issue I want to know: Have you looked at what Argentina and Sweden are doing, and so on and so forth? I have a bunch of questions about how it actually works.

Mr. Botham: In essence, the way I understand your question, senator, is: Why are we doing what we're doing, and is it making a difference?

Senator Nancy Ruth: Yes. I do appreciate you don't have enough data to be as rigorous as we would all like.

Mr. Botham: Yes. First, I go back to one of the elements in my remarks around the kind of commitment that the department has undertaken.

From my perspective, for our department to be more effective —

Senator Nancy Ruth: I don't want to hear about commitments. I want to hear about outcomes.

Mr. Botham: Fair enough. What I'm hoping is that my remarks get you to outcomes, but if I don't answer the question satisfactorily, I know you'll follow up.

To be effective and to achieve outcomes, you have to identify something has as a priority. If it's not a priority, people will not act on it. That's where I start with the commitment.

La formation en ligne offerte par Condition féminine ne me branche vraiment pas particulièrement. Ce n'est pas que l'instrument n'ait pas de valeur, mais il est extrêmement difficile de mesurer quels en sont les résultats. On peut former les gens, et alors? Quelles politiques ont changé? Comment le fait-on?

Monsieur le sous-ministre adjoint, votre rapport contient beaucoup de commentaires au sujet de prendre les commandes, de passer à l'action, et ainsi de suite, mais je ne sais pas ce que cela signifie. Je vous serais très reconnaissante si vous ou certains de vos représentants pouviez me dire ce qui se passe vraiment et s'il s'agit de la division de l'impôt ou d'une autre division de votre ministère. Qu'est-ce qui se passe, et qu'est-ce que cela change — le cas échéant — relativement au cours en ligne qui est suivi?

Je veux aussi savoir — cette question s'adresse aussi au bureau du budget — si Condition féminine possède les ressources nécessaires pour vous aider, disons, relativement à une question fiscale, à une question de politique sociale ou à autre chose?

J'ai écouté les propos qu'a tenus le sous-ministre de la Santé, l'autre jour, au sujet de l'analyse sexospécifique au sein de son ministère. À ce que j'ai cru comprendre, même s'il est maintenant question d'une conversation par courriel, l'analyse sexospécifique a presque été appliquée à la fin de l'élaboration de la politique. C'est tout à fait absurde. Si elle n'est pas effectuée au début de l'élaboration de la politique, cela ne fonctionnera pas.

Il y a une autre question dont je veux connaître la réponse : avez-vous regardé ce que font l'Argentine et la Suède, et ainsi de suite? Je me pose un tas de questions au sujet de la façon dont cela fonctionne vraiment.

M. Botham : Essentiellement, mon interprétation de votre question, madame la sénatrice, est la suivante : pourquoi faisons-nous ce que nous faisons, et est-ce que cela change les choses?

La sénatrice Nancy Ruth : Oui. Je comprends bien que vous ne disposez pas de suffisamment de données pour être aussi rigoureux que nous le voudrions tous.

M. Botham : Oui. Tout d'abord, je reviens sur un des éléments mentionnés dans ma déclaration au sujet du genre d'engagement qu'a pris le ministère.

De mon point de vue, pour que notre ministère soit plus efficace...

La sénatrice Nancy Ruth : Je ne veux pas entendre parler d'engagements. Je veux entendre parler de résultats.

M. Botham : Très bien. Ce que j'espère, c'est que mes commentaires vous amènent à des résultats, mais, si je ne réponds pas à la question de façon satisfaisante, je sais que vous ferez un suivi.

Pour être efficace et pour obtenir des résultats, il faut désigner quelque chose en tant que priorité. Si ce n'est pas une priorité, les gens ne prendront pas de mesure à cet égard. C'est pourquoi que je commence par l'engagement.

So it has been identified as a priority. It's a priority for all executives in the department, and it has been identified as a priority for employees.

The second part to achieving an outcome is making sure that people have the tools available to follow through and to achieve that outcome. Really, the start of that is the online training. Without prejudice to the merit of that tool, it is the tool that we have available, and so, once we have identified for the department that these are things that analysts should be integrating into their day-to-day work, we have to make sure that they're capable of doing that, hence the online training and ensuring that all analysts have access to that. We've made it mandatory so that they actually take that training.

The third part in terms of the objectives and outcomes is how effectively we're going about the implementation of that, and your remarks on data and my remarks on data are only to highlight that this is a process that need to work through. Like any kind of policy advice we give to the minister, we start with what data is available. We find out where there are gaps, how we need to refine that process. It really is a process. It's one that we have integrated into our work but are more fully integrating this year and then in subsequent budgets.

You also mentioned the importance of integrating that analysis at the front end of the policy stage, so I think where we are doing that is in the two thrusts of our departmental activities that I referenced. The first is in our work as a central agency undertaking the challenge function, so that really is at the front end of the policy process. That is in the development of memoranda to cabinet that ministers are bringing forward.

That's integrated at the front and then also within our own internal work for those things that Finance Canada is uniquely responsible for within the Government of Canada. That's integrated into the front end of the policy process because that analysis informs our advice at the front end, when advice goes to the minister on specific proposals, either within the budget process or outside of it.

Senator Nancy Ruth: Could you just tell me a story, give me an example? It's a lot of words that you have said, but I still don't know what you mean.

Mr. Botham: I have a bit of difficulty giving you a real example.

Senator Nancy Ruth: Give one from two years ago or something.

Ainsi, une priorité a été établie. C'en est une pour tous les cadres de direction du ministère, de même que pour les employés.

Si l'on veut obtenir un résultat, le deuxième volet consiste à s'assurer que les gens disposent des outils nécessaires pour prendre les mesures nécessaires à l'obtention de ce résultat. En réalité, le début de ce volet, c'est la formation en ligne. Sans diminuer la valeur de cet outil, c'est celui dont nous disposons; alors, une fois que nous avons établi pour le ministère qu'il s'agit des choses que les analystes devraient intégrer dans leur travail quotidien, nous devons nous assurer qu'ils sont capables de faire cela, d'où la formation en ligne et le fait que l'on veille à ce que tous les analystes aient accès à cette formation. Nous l'avons rendue obligatoire afin qu'ils la reçoivent.

Le troisième volet, en ce qui concerne les objectifs et les résultats, c'est la mesure dans laquelle nous procédons efficacement à la mise en œuvre de cette priorité, et vos commentaires sur les données ainsi que les miens ne visent qu'à souligner qu'il s'agit d'un processus que nous devons suivre. Comme tout type de conseil stratégique que nous donnons au ministre, nous devons commencer par les données qui sont accessibles. Nous découvrons où se situent les lacunes et comment nous devons améliorer ce processus. Il s'agit vraiment d'un processus. C'en est un que nous avons intégré dans notre travail, mais que nous intégrerons plus pleinement cette année, puis dans le cadre des budgets subséquents.

Vous avez également mentionné l'importance de l'intégration de cette analyse à l'avant-plan du processus stratégique, alors, je pense que, là où nous le faisons, c'est au moment des deux poussées de nos activités ministérielles auxquelles j'ai fait allusion. La première, c'est dans le cadre de nos travaux en tant qu'organisme central exerçant la fonction de remise en question, alors, c'est vraiment à l'avant-plan du processus stratégique. C'est dans le cadre de l'élaboration des mémoires au Cabinet que présentent les ministres.

C'est intégré à l'avant-plan, puis aussi dans notre propre travail interne, dans le cas des choses dont Finances Canada est l'unique responsable à l'intérieur du gouvernement du Canada. C'est intégré à l'avant-plan du processus stratégique parce que cette analyse éclaire nos conseils à l'avant-plan, quand des conseils sont adressés au ministre concernant des propositions précises, dans le cadre du processus budgétaire ou en dehors de ce processus.

La sénatrice Nancy Ruth : Pourriez-vous simplement me raconter une histoire, me donner un exemple? Cela fait beaucoup de mots — ce que vous avez dit —, mais je ne sais toujours pas ce que vous voulez dire.

M. Botham : J'ai un peu de difficulté à vous donner un exemple réel.

La sénatrice Nancy Ruth : Donnez-en un d'il y a deux ans ou quelque chose.

Mr. Botham: Because all of our real examples on the budget process have to do with the budget. There are cases where there is a policy issue. Every policy issue gets looked at, so there are cases where it gets looked at. There is an initial assessment, and there is a determination that gender is not a large factor in that policy file. I may pick an example for which someone will be able to identify a gender impact that I'm not aware of, but, for a species-at-risk issue, if there is a bird that is at risk in some part of the country, generally, we would need to do a gender-based analysis for that. But our initial assessment would likely find no gender impact.

Another case could be a labour market issue. If it is a labour market issue related to training, there would be an initial assessment. I think that, in a case like that, there would be a clear determination that this is an issue that likely would have a gender-based implication. Then, our analysts are then required to do a much deeper dive to think about many dimensions of that issue from a gender perspective, to identify what those are, to find relevant data that would inform the minister about those various aspects. There is a long-form analytical piece that is completed and is integrated into our overall briefing on that issue, and that is provided simultaneously to the minister for consideration of that issue.

Senator Nancy Ruth: Can you tell us a little bit about this long form? What's in it?

Mr. Botham: We do have a standard template that is made available to all analysts. We also have training sessions so that they understand how to use that.

It starts with what the initiative is. It talks about whether or not a gender-based analysis has been performed by another department so that we can draw on that, whether it was satisfactory, whether issues were missed, follow up if we feel that we have information to bring to bear on that topic.

We identify who the target groups of the initiative are. Will this have a different impact on diverse groups of women and men in different ways? If so, how? Does the initiative improve the situation for all of these groups? Would there be unintended consequences, negative impacts? Are there barriers —

Senator Nancy Ruth: Are these checkoff boxes, or are they analytical paragraphs? What are they?

Mr. Botham: They are analytical paragraphs within a piece of advice.

Senator Nancy Ruth: I remember that, when Sheila Fraser did the first GBA audit, she wasn't very kind to the Department of Transport. The minister at the time said, "What's she talking

M. Botham : Parce que tous nos exemples réels concernant le processus budgétaire sont liés au budget. Il y a des cas où la question concerne une politique. Tous les enjeux liés à des politiques sont étudiés, alors il y a des cas où la question est étudiée. On procède à une évaluation initiale, puis on détermine que le sexe n'est pas un facteur important dans le dossier de la politique en question. Je pourrais choisir un exemple pour lequel une personne sera en mesure d'établir une conséquence liée au sexe dont je ne suis pas au courant, mais, dans le cas d'une question d'espèce à risque — si un oiseau est à risque dans une certaine région du pays —, en général, il faudrait que nous procédions à une analyse comparative entre les sexes à ce sujet. Toutefois, notre évaluation initiale ne nous permettrait probablement de conclure à aucune conséquence liée au sexe.

Un autre cas serait un enjeu touchant le marché du travail. S'il s'agit d'un problème lié à la formation, on procède à une évaluation initiale. Je pense que, dans un cas comme celui-là, on déterminerait clairement qu'il s'agit d'un enjeu qui aura probablement des conséquences liées au sexe. Ensuite, nos analystes sont tenus d'approfondir leur réflexion au sujet des nombreuses dimensions de cet enjeu, d'un point de vue sexospécifique, afin d'établir quels sont les éléments et de trouver des données pertinentes qui éclairent le ministre au sujet de ces divers aspects. On remplit un long formulaire d'analyse et on l'intègre dans notre compte rendu général sur l'enjeu en question, et ce compte rendu est présenté simultanément au ministre afin qu'il se penche sur cette question.

La sénatrice Nancy Ruth : Pouvez-vous nous parler un peu de ce long formulaire? Que contient-il?

M. Botham : Nous avons un modèle standard qui est mis à la disposition de tous les analystes. Nous offrons également des séances d'information afin qu'ils comprennent comment les utiliser.

Elle commence par la nature de l'initiative. Il est question du fait qu'une analyse comparative entre les sexes a été effectuée ou non par un autre ministère afin que nous puissions nous en inspirer, de déterminer si elle était satisfaisante, si des problèmes ont été manqués et d'effectuer un suivi si nous estimons que nous possédons des renseignements à mettre à profit à ce sujet.

Nous déterminons qui étaient les groupes cibles de l'initiative. Cela influera-t-il différemment sur divers groupes de femmes et d'hommes, de diverses manières? Le cas échéant, comment? L'initiative améliore-t-elle la situation pour tous ces groupes? Y aurait-il des conséquences imprévues, des effets négatifs? Y a-t-il des obstacles...

La sénatrice Nancy Ruth : S'agit-il de cadres à cocher, ou bien de paragraphes analytiques? De quoi s'agit-il?

M. Botham : Ce sont des paragraphes analytiques à l'intérieur d'un texte de conseils.

La sénatrice Nancy Ruth : Je me rappelle que, quand Sheila Fraser a effectué le premier audit d'analyse sexospécifique, elle n'a pas été très gentille envers le ministère des Transports. Le ministre

about? Transport, that's gender neutral." I said, "No, women live in cities; the poor live in cities. If you're only building bridges and highways, you're not servicing the needs of the people of Canada."

Your first example, for me, is somewhat akin to building highways. Are we building new highways near the Pickering nuclear station so that we can move whatever, and how is that going to impact women? That's where I'm coming from; let me put it that way. I'm not sure I'm going to get anywhere with my questioning right now, so I'm hoping some of the other senators will pick up on it.

I did want to know from the PBO, though, you're under the jurisdiction of the Library of Parliament. Have you had specific instructions from the Library around GBA in your PBO?

Mr. Fréchette: No because we're under the Library of Parliament but only for administrative purposes. I mean by that just budget. The budget is coming from the Library of Parliament.

Our operations are independent within the independent Library of Parliament, so our operations are based on our own operating plans. As I mentioned in my presentation, the library has its own guidelines and so on. I was with the Library 20 years ago. We had training, and that's where my training began 20 years ago. The PBO operates ourselves; we have our own policies, our own guidelines.

You talked about the outcome. The situation of the PBO is a little different from departments. We're not into policy development. What I highlighted in my presentation about Budget 2017 is that we will need cooperation and communication with the departments, Treasury Board and Finance. They do have the information, as my colleague Mr. Botham mentioned. They do have briefings that they provide to the minister. Those briefings are not always public. For us, having access to those documents will be imperative in the future if we have to do analysis of the budgetary measures included in Budget 2017. That being said, if I may, Mr. Chair, I would like to add something. There is something important. We talk about priorities, access to information and data and so on. You can have all of the priorities, and the departments can have all of the guidelines, but you have to have leadership somewhere.

You mentioned the Library of Parliament. I share information with my colleague the Parliamentary Librarian, and she has shared with me some of the suggestions that you provided.

One of them says:

de l'époque avait dit : « De quoi parle-t-elle? Les transports, ça n'a pas de sexe. » J'ai dit : « Non, les femmes vivent dans les villes; les pauvres vivent dans les villes. Si vous ne faites que construire des ponts et des routes, vous ne répondez pas aux besoins des gens du Canada. »

À mes yeux, votre premier exemple ressemble un peu à la construction de routes. Construisons-nous de nouvelles routes près de la centrale nucléaire de Pickering afin que nous puissions déplacer quoi que ce soit, et quelles seront les conséquences sur les femmes? Voilà où je veux en venir; laissez-moi l'expliquer ainsi. Je ne suis pas certaine que mes questions actuelles vont me mener où que ce soit, alors j'espère que certains des autres sénateurs reviendront là-dessus.

Je voulais toutefois savoir — je m'adresse au directeur parlementaire du budget — : vous relevez de la Bibliothèque du Parlement. Votre bureau a-t-il reçu de la bibliothèque des directives précises concernant l'analyse sexospécifique?

M. Fréchette : Non, parce que nous relevons de la Bibliothèque du Parlement uniquement à des fins administratives. Je veux dire par là seulement le budget. Le budget vient de la Bibliothèque du Parlement.

Nos activités sont indépendantes à l'intérieur de la Bibliothèque du Parlement, elle-même indépendante, alors elles sont fondées sur nos propres plans de fonctionnement. Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, la bibliothèque a ses propres lignes directrices, et ainsi de suite. Je travaillais à la bibliothèque il y a 20 ans. Nous avons une formation, et c'est là qu'a commencé ma formation, il y a 20 ans. Le Bureau du directeur parlementaire du budget s'exploite lui-même; nous avons nos propres politiques, nos propres lignes directrices.

Vous avez parlé du résultat. La situation du Bureau du directeur parlementaire du budget est un peu différente de celle des ministères. Nous ne faisons pas d'élaboration de politiques. Ce que j'ai souligné dans mon exposé au sujet du budget de 2017, c'est que nous allons avoir besoin de collaborer et de communiquer avec les ministères, avec le Conseil du Trésor et avec le ministère des Finances. Ils possèdent les renseignements, comme l'a mentionné mon collègue, M. Botham. Ils ont les séances d'information qu'ils présentent au ministre. Ces séances d'information ne sont pas toujours publiques. À nos yeux, il sera essentiel d'avoir accès à ces documents dans l'avenir, si nous devons effectuer une analyse des mesures budgétaires incluses dans le budget de 2017. Cela dit — si je le puis, monsieur le président —, je voudrais ajouter quelque chose d'important. Nous parlons de priorités, d'accès à l'information et à des données, et ainsi de suite. On peut avoir toutes les priorités, et les ministères peuvent avoir toutes les lignes directrices qu'on voudra, mais il faut qu'il y ait du leadership quelque part.

Vous avez mentionné la Bibliothèque du Parlement. J'échange des renseignements avec ma collègue, la bibliothécaire parlementaire, et elle m'a fait part de certaines des suggestions que vous avez formulées.

En voici une :

Committee chairs and executive committee members need to be “champions” for GBA and human rights and to make sure that it happens in their committee’s work.

I work with committees, so I appreciate this because I need that champion. I cannot be the champion of GBA because I’m just a servant of parliamentarians. For me, this suggestion is imperative.

Senator Nancy Ruth: That’s good to hear. If I may, chair, just two more things: I understand it’s a priority. Of course, I’m looking for it to be a norm, not a priority, but I would like some reflection on Argentina and Sweden. Are there any lessons that the Department of Finance has learned in terms of their budgetary experience?

Mr. Botham: I’m certainly not familiar with those cases, but maybe one of my colleagues is.

Harriet Jackson, General Director, Economic and Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you for the question. At the moment we are looking at a variety of things that other countries have been doing, including Sweden, in particular. They publish an annex to their budget each year and have been doing so since about 1988, I think, which has in it an analysis of the budget in terms of GBA as well as other data on how women are doing in a variety of different areas.

We are trying to get a hold of this. We’ve been working with Status of Women Canada closely on this, as well, and our understanding is we do not have a translated version; it’s not available in English. But we are looking at what they’re doing.

We’re also trying to work closely with the OECD, which has a variety of suggestions about gender-based budgeting and reporting. We’re still in the early stages of this and will be working with Status of Women Canada as closely as we can on what this report will look like and how we’ll develop it.

Senator Nancy Ruth: And you might take a look at Argentina and avail yourself of resources available in Ottawa, by request from the ambassador, in briefing?

Ms. Jackson: Certainly, we’ll take as much help and information as we can get in developing this.

Senator Ataullahjan: In the fall economic statement, the Department of Finance Canada indicated that it will complete a gender-based analysis of budgetary measures. Does the department have staff with specialized knowledge of equality rights and gender expertise? Will the gender-based analysis of

Les présidents de comités et les membres de comités de direction doivent être des « champions » de l’analyse sexospécifique et des droits de la personne et s’assurer que cela a lieu dans le cadre des travaux de leur comité.

Je travaille avec des comités, alors je comprends cela, car j’ai besoin de ce champion. Je ne peux pas être le champion de l’analyse sexospécifique, car je ne suis qu’un agent au service des parlementaires. À mon avis, cette suggestion est essentielle.

La sénatrice Nancy Ruth : Je suis heureuse de l’entendre. Monsieur le président, si je puis simplement formuler deux choses de plus : je comprends qu’il s’agit d’une priorité. Bien entendu, je cherche à en faire une norme, pas une priorité, mais je voudrais obtenir certaines réflexions sur l’Argentine et sur la Suède. Y a-t-il des leçons que le ministère des Finances a tirées en ce qui a trait à leur expérience budgétaire?

M. Botham : À vrai dire, je ne connais pas bien ces cas. Peut-être qu’une de mes collègues pourrait vous en dire plus.

Harriet Jackson, directrice générale, Direction de la politique économique et budgétaire, ministère des Finances du Canada : Je vous remercie de la question. Actuellement, nous nous intéressons à diverses choses mises en œuvre dans d’autres pays, en particulier en Suède. Chaque année depuis 1988, je crois, on y publie une annexe au budget. Cette annexe comprend une analyse comparative entre les sexes applicable au budget ainsi que d’autres données qui brossent un portrait de la situation des femmes dans différents domaines.

Nous essayons de comprendre comment c’est fait. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Condition féminine Canada là-dessus. Toutefois, d’après ce que nous savons, il n’existe pas de version traduite; il n’y a pas de version anglaise, mais nous nous intéressons quand même à ce qui est fait.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec l’OCDE. Cette organisation a toute un éventail de suggestions axées sur l’égalité entre les sexes relativement au budget et à la présentation de rapports. Nous en sommes encore aux étapes préliminaires, et nous allons collaborer aussi étroitement que possible avec Condition féminine Canada sur le contenu du rapport ainsi que sur la façon dont nous allons le préparer.

La sénatrice Nancy Ruth : Si vous comptez étudier ce qui se passe en Argentine, allez-vous présenter une demande — un mémoire — à l’ambassadeur pour vous procurer les ressources nécessaires d’Ottawa?

Mme Jackson : Bien sûr, nous allons demander toute l’aide et l’information que nous pouvons avoir pour préparer notre rapport.

La sénatrice Ataullahjan : Dans l’Énoncé économique de l’automne, le ministère des Finances du Canada a indiqué qu’il allait appliquer l’analyse comparative entre les sexes aux mesures budgétaires. Le ministère est-il doté de personnel ayant des connaissances spécialisées relativement aux droits à l’égalité et à

budgetary measures include other intersecting forms of discrimination, such as that based on language, race and sexual orientation?

Mr. Botham: I will start and then turn it over to my colleague.

To the first question, I don't think it would be fair to characterize any of the employees in the department as having a specific, focused expertise in the area. It is for that reason that we are collaborating with Status of Women Canada; we really look to them as the centre of expertise. But at the same time, there are, as I've indicated, employees who are trained to apply those concepts and then, as Ms. Jackson mentioned, we're looking beyond Status of Women Canada with a new commitment because we recognize that there are best practices we can draw on from other jurisdictions.

Ms. Jackson: In our department, we have quite a few people who are very good at the deep economic modelling, working with data and looking at the implications of various policy proposals across different types of women and income levels. To the extent that we can find data we have models and tools available to us that we can use for this analysis.

At the same time, as Mr. Botham said, I would agree that we don't have people who are specifically focused on gender-based economics within our department. That's why we're working closely with Status of Women and together I think we have the modelling expertise and Status of Women can help us with applying an appropriate lens.

Senator Ataullahjan: I can sense Senator Nancy Ruth's frustration because we hear statements like "trained to apply." What does that mean? Is there any follow up to see that everyone is doing what they're supposed to be doing? I don't know. I'm not really getting answers. Why do you not have staff with specialized knowledge?

Mr. Botham: There are two parts to the question, as I understand it.

First, there is ongoing follow up. There is follow up to ensure people have undertaken the training, and there is an ongoing assessment about the effectiveness of that training, because what's required is for people to apply those skills in the development of analytical pieces.

That analysis is judged both in terms of its comprehensiveness and its application by executives in the department, just as any other analysis is judged and deemed to be comprehensive in terms of scope and in terms of detail and relevance. That's ongoing, just

l'égalité entre les sexes? Dans le cadre de l'analyse comparative entre les sexes des mesures budgétaires, allez-vous aussi vous pencher sur d'autres formes connexes de discrimination, par exemple la langue, la race ou l'orientation sexuelle?

M. Botham : Je vais commencer, puis je vais céder la parole à ma collègue.

En réponse à la première question, je ne crois pas qu'il soit juste de dire qu'un employé ou un autre du ministère a une expertise précise et spéciale dans ce domaine. C'est pour cette raison que nous collaborons avec Condition féminine Canada; cette organisation est, pour être honnête, notre centre d'expertise. En même temps, comme je l'ai mentionné, certains membres du personnel ont suivi une formation pour appliquer ces notions. En outre, comme Mme Jackson l'a mentionné, nous ne nous limitons pas à Condition féminine Canada pour ce nouvel engagement; nous savons que nous pouvons tirer des pratiques exemplaires d'autres organisations.

Mme Jackson : Il y a plusieurs personnes au sein de notre ministère qui sont très à l'aise pour préparer des modèles économiques complexes; elles consultent les données et étudient les impacts des différentes propositions stratégiques sur diverses catégories de femmes qui se trouvent dans différentes fourchettes de revenu. Dès que nous avons des données pertinentes, nous pouvons élaborer les modèles et les outils qui nous serviront pour l'analyse.

En même temps, M. Botham a dit vrai quand il a affirmé qu'il n'y a aucun expert en économie au ministère qui soit un spécialiste de l'égalité entre les sexes. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec Condition féminine Canada. Ensemble, je crois que nous avons l'expertise pour l'établissement de modèles, et Condition féminine Canada peut nous aider à voir les choses sous le bon angle.

La sénatrice Ataullahjan : Je peux comprendre la frustration de la sénatrice Nancy Ruth lorsqu'elle entend des choses comme « formation pour appliquer ces notions ». Qu'est-ce que cela veut dire? Faites-vous un suivi pour vous assurer que tout le monde fait ce qu'il est censé faire? Je ne sais pas. J'ai l'impression de ne pas obtenir de réponses. Pourquoi votre personnel ne compte-t-il pas d'experts en la matière?

M. Botham : Il y a deux éléments à votre question, si j'ai bien compris.

D'abord, nous faisons un suivi continu. Nous faisons un suivi pour veiller à ce que les gens suivent la formation, puis il y a une évaluation continue de l'efficacité de la formation; on veut que les gens appliquent ces compétences pour la préparation des documents d'analyse.

Pour être satisfaisante, l'analyse doit être exhaustive et doit pouvoir être utilisée par les cadres du ministère, au même titre que n'importe quelle autre analyse doit être exhaustive quant à sa portée, son contenu et sa pertinence. C'est un effort continu, et

as all advice is assessed that way, and GBA is integrated into every single piece of advice for new policies and program development, so we certainly do that.

Why is it that we haven't developed or hired people with other expertise? I think at this point in time, we feel that we are capable of undertaking the commitments that have been made by the department.

We are entering a new phase in both the analytics and the public reporting of that with the commitment that was made in the economic statement, which we will carry through in the budget. It may be at that time we will find we do not have the expertise required to successfully carry through the commitments. If we were to find that then, absolutely, like on all policy issues, we would take the same approach. If we were not adequately providing a high quality of advice, we would bring in the expertise to make sure we can do that.

That may be something that the department will be confronted with in the next few months but I don't think we are able to make that assessment right now.

Senator Martin: You partly answered the question I was going to ask, but following up on Senator Nancy Ruth's question and what Senator Ataullahjan said, I was wondering if there is a constant lens through which you're looking at everything at all stages, and whether that would ensure that GBA is considered at all levels and on a consistent basis.

You said you work closely with Status of Women, but how regularly are you interfacing? Are you sitting down together? There is a lot going on all the time, but I wonder how often that sort of close interlocking is done.

Martine Lajoie, Senior Advisor, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: We're part of a community or a network of representatives from the different departments that meet on a quarterly basis.

It normally is the GBA champion or representative for each department who meets with Status of Women Canada, the Privy Council Office, Treasury Board of Canada Secretariat and ourselves. That is basically to go over where each department is at in terms of the implementation of GBA, what barriers and challenges they are facing, and how we can build from lessons learned from other departments. It's a process of building a knowledge base for all departments.

In recent months and as a result of the renewed commitment, there is increased interest from all departments in ensuring we all learn from best practices.

tous les conseils sont évalués de cette façon. On applique l'ACS à tous les conseils concernant les nouvelles politiques et l'élaboration de programmes. C'est quelque chose que nous ne manquons jamais de faire.

Pourquoi n'avons-nous pas formé ni engagé des experts dans d'autres domaines? Selon moi, c'est parce que nous avons l'impression, actuellement, d'être capables de remplir les engagements pris par le ministère.

Nous en sommes à une nouvelle étape, autant en ce qui concerne les analyses que les rapports publics connexes découlant de l'engagement pris dans l'Énoncé économique qui s'appliqueront au budget. Il viendra peut-être un moment où nous allons réaliser que nous n'avons pas l'expertise nécessaire pour remplir nos engagements. Le cas échéant, il va sans dire que nous allons adopter la même approche que nous utilisons pour tous les problèmes liés aux politiques. Si nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils de haute qualité, alors nous allons nous doter d'experts en conséquence.

Le ministère devra peut-être composer avec cela au cours des prochains mois, mais je ne crois pas que nous pouvons nous prononcer là-dessus actuellement.

La sénatrice Martin : Vous avez répondu en partie à la question que j'allais poser, mais pour donner suite à la question de la sénatrice Nancy Ruth et aux commentaires de la sénatrice Ataullahjan, je voulais savoir si vous examiniez toujours les choses sous le même angle, à chaque étape, et si cela allait garantir l'application permanente de l'ACS à tous les niveaux.

Vous avez dit que vous travaillez en étroite collaboration avec Condition féminine Canada, mais à quelle fréquence communiquez-vous? Discutez-vous en personne autour d'une table? Je sais que vous êtes toujours très occupés, mais je voulais savoir s'il vous arrivait souvent de discuter en personne.

Martine Lajoie, conseillère senior, Direction du développement économique et des finances intégrées, ministère des Finances Canada : Nous faisons partie d'un groupe ou d'un réseau de représentants de différents ministères qui se rencontrent tous les trimestres.

Habituellement, c'est le champion de l'ACS ou le représentant de chaque ministère qui rencontre Condition féminine Canada, le Bureau du conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ainsi que notre ministère afin de faire le suivi, dans l'ensemble, des progrès de chaque ministère par rapport à la mise en œuvre de l'ACS, aux obstacles, aux difficultés et à la façon de tirer parti des leçons retenues par les autres ministères. Le but du processus est d'établir une base de connaissances pour tous les ministères.

Au cours des derniers mois, le renouvellement de l'engagement a eu pour effet d'accroître l'intérêt de tous les ministères; ils veulent s'assurer que nous tirons tous parti des pratiques exemplaires.

Status of Women has just moved on from a regular quarterly meeting to sectoral meetings with different departments to ensure there are broader discussions on files that are relevant to a number of departments, but maybe not all, and we are participating in these meetings as well.

Senator Martin: Quarterly is not often, and regarding doing sectoral meetings, I know how busy every week is. I guess this speaks to a need to have somebody in the department that is always present. That's just my conclusion; thank you for that answer.

Ms. Lajoie: If I may follow up, these are the official meetings that take place but we are in discussion with Status of Women when we have an issue raised within our analysis. We have good collaboration with Status of Woman in ensuring we have the right tools and we understand the issues well, and I know that Status of Women Canada has been helping a number of departments as they develop proposals and helping to shape the GBA the departments are doing.

There are the official champions' meetings to follow up and take stock of where we are at, but, at the working level, there are discussions under way as people develop proposals.

Senator Martin: Okay, thank you.

The Chair: Thank you very much. We have about 15 minutes, and this is fascinating.

Senator Omidvar: Like my colleagues before me, all three of them, I think senators are experiencing a challenge in touching and feeling what you're doing in concrete terms, to understand government investment and its impact, so I'm going to ask you very concrete questions.

We have before us, in the Senate, to discuss sometime in the next few weeks, hopefully, Bill C-2, which is the bill that focuses on tax cuts for the middle class. Did your department do a gender-based analysis on this bill? That's the first question.

If so, can you share it with us as we deliberate on this bill? That would be helpful. I can touch and feel that.

My second question is: Can you give me an example of when you considered women's unpaid work in your analysis on, let's say, a social policy?

Mr. Botham: With respect to the bill, absolutely, there would have been gender-based analysis on the proposal before it was provided to the Minister of Finance because that would have been part of the budget process.

You've asked whether we can share that. Because it's part of our budget advice to the minister, it's covered as a cabinet confidence. So that isn't something that I can share.

Condition féminine Canada a délaissé récemment ses réunions trimestrielles au profit de réunions sectorielles avec les différents ministères afin d'élargir les discussions sur les dossiers concernant plus d'un ministère — mais pas tous —, et nous participons également à ces réunions.

La sénatrice Martin : Tous les trois mois, c'est peu. En ce qui concerne les réunions sectorielles, je sais à quel point les semaines sont chargées. Je crois que cela témoigne de la nécessité d'avoir une personne permanente pour cela au sein du ministère. C'est ce que j'en conclus; merci d'avoir répondu à ma question.

Mme Lajoie : Permettez-moi d'ajouter quelque chose. Nous avons des réunions officielles avec Condition féminine Canada, mais nous tenons aussi des discussions lorsque l'une de nos analyses révèle l'existence d'un problème. Nous collaborons efficacement avec Condition féminine Canada pour nous assurer d'avoir les bons outils et de comprendre correctement les problèmes. Je sais aussi que Condition féminine Canada a aidé un certain nombre d'autres ministères à élaborer des propositions ainsi qu'à appliquer l'ACS.

Il y a aussi les réunions officielles des champions qui servent à faire un suivi et à vérifier où en sont les choses, mais, dans le cadre des activités quotidiennes, les discussions se font tout le long de l'élaboration des propositions.

La sénatrice Martin : D'accord, merci.

Le président : Merci beaucoup. Il nous reste encore environ 15 minutes pour cette discussion fascinante.

La sénatrice Omidvar : À l'instar de mes trois collègues qui ont pris la parole avant moi, je crois que les sénateurs ont de la difficulté à se représenter concrètement ce que vous faites en pratique, à comprendre l'impact de l'investissement gouvernemental. C'est pourquoi je vais poser des questions très concrètes.

Au cours des prochaines semaines, le Sénat va se pencher, espérons-le, sur le projet de loi C-2, un projet de loi qui prévoit une réduction d'impôt pour la classe moyenne. Votre ministère a-t-il effectué une analyse comparative entre les sexes de ce projet de loi? C'est ma première question.

Le cas échéant, pouvez-vous nous faire part de vos résultats afin de contribuer au débat sur ce projet de loi? Cela nous serait très utile. Ça nous apporterait du concret.

Ma deuxième question : pouvez-vous nous donner un exemple de cas où vous avez examiné, dans le cadre d'une analyse sur, disons, une politique sociale, le travail non rémunéré des femmes?

M. Botham : Par rapport au projet de loi, c'est certain. Il devrait y avoir eu une analyse comparative entre les sexes de la proposition avant qu'elle soit présentée au ministère des Finances, conformément au processus budgétaire.

Vous avez demandé si nous pouvions vous en faire part. C'est un document confidentiel du Cabinet, parce que cela fait partie de nos conseils budgétaires au ministère. Ce n'est pas quelque chose que je peux vous transmettre.

Senator Omidvar: We can get it.

Mr. Botham: As to the last question you had, this unpaid work regarding social policy, I'm sorry. I don't work on social policy issues, and so I'm unable to give you a real, live example of whether that has been undertaken or on which particular file, just because I'm not as intimately familiar with the advice that's developed on social policy.

But, if the committee would like, I can follow up within the department and see if I have a specific answer to your question.

Senator Omidvar: Or a more complex answer would be fine, too, but if you could get back to us.

Mr. Botham: Absolutely.

Senator Nancy Ruth: I'd like to be assured that, when you're doing gender-based analysis, there is an understanding that women's unpaid labour is part of doing GBA always, always, always, on every policy.

I've got to ask the two women who are with you, have you ever seen it done in the Department of Finance?

Ms. Lajoie: As Mr. Botham, stated, I'm not familiar with the development of proposals that touch on social policy.

Senator Nancy Ruth: I'm talking about doing gender-based analysis. You can't do GBA without looking at the lives of women, or you do your GBA plus. But the lives of women include, to a large extent still, in this country, a great deal of unpaid labour.

You're both of an age where I'm sure you're doing a lot of it. I just want to be assured that that's counted in, and I suspect it isn't. I want to encourage the department to do so.

Mr. Botham: Mr. Chair, maybe that is something that I can follow up on, specifically regarding the issue of unpaid labour and when that may have come up and the extent to which it has been integrated into different analysis.

The Chair: Something tells me it will be in the report.

[Translation]

Senator Gagné: I am going to approach the issue through a different lens. I realize that the government has made a commitment in this regard and is making the issue a priority. Tools will be made available to make it easier for people to adopt the recommended approach. Measuring how effective the implementation is will be important.

La sénatrice Omidvar : Nous pourrions nous débrouiller.

M. Botham : En réponse à votre dernière question, celle sur le travail non rémunéré et les politiques sociales, je suis désolé. Mon travail ne concerne pas les questions de politique sociale, alors je ne peux pas vous donner d'exemple concret et pratique pour affirmer que cela a été fait dans un cas donné ou dans l'ensemble des cas. Je ne connais pas assez bien les conseils formulés par rapport aux politiques sociales.

Toutefois, si le comité le souhaite, je pourrais faire le suivi auprès du ministère pour voir si je peux vous donner une réponse précise à votre question.

La sénatrice Omidvar : Vous pouvez aussi nous donner une réponse détaillée, mais je vous prie de nous donner une réponse plus tard.

M. Botham : Absolument.

La sénatrice Nancy Ruth : J'aimerais m'assurer que vous comprenez que le travail rémunéré des femmes doit toujours, toujours, toujours être pris en considération lorsqu'une analyse comparative entre les sexes est effectuée, peu importe la politique en question.

Je demanderais aux deux femmes qui vous ont accompagné : est-ce que cela a été fait au ministère des Finances?

Mme Lajoie : Comme M. Botham l'a dit, je ne connais pas assez bien l'élaboration des propositions relatives aux politiques sociales.

La sénatrice Nancy Ruth : Je parlais de l'analyse comparative entre les sexes. Il est impensable d'effectuer l'ACS, ou l'ACS+, sans prendre en considération la vie des femmes. La vie des femmes suppose encore, dans une grande mesure au Canada, beaucoup de travail non rémunéré.

À votre âge, je suis convaincue que vous en faites toutes deux beaucoup. Je voulais seulement m'assurer que cela était pris en considération, parce que je soupçonne que ce n'est pas le cas. Je veux encourager le ministère à le faire.

M. Botham : Monsieur le président, peut-être que je pourrais vous revenir là-dessus, en particulier pour cette question du travail non rémunéré. Nous allons devoir vérifier dans quelle mesure cela fait partie des diverses analyses que nous effectuons.

Le président : Quelque chose me dit que ce sera compris dans le rapport.

[Français]

La sénatrice Gagné : Je vais aborder la question d'une façon différente. Je comprends qu'il y a un engagement de la part du gouvernement à l'égard de ce dossier et qu'il en fait une priorité. Des outils seront mis à la disposition des gens pour faciliter l'approche préconisée. On vaudra évaluer l'efficacité de sa mise en œuvre.

Leadership is another issue. A government-wide change in corporate culture is needed in order to change behaviours and manage GBA-related changes differently. What can we do on a daily basis to make that cultural shift successful? I am referring to concrete steps that are in line with the values and attitudes we want to see.

Mr. Botham: I mentioned the tools made available to staff and the department's priorities, but only the implementation of a new public policy approach will determine whether the approach is a success or failure. The department must provide for measures in the budget in support of that. And that is a new step for us.

Mr. Fréchette: I am going to use a less-than-perfect analogy, drawing a parallel with official languages. From a cultural standpoint, Senator Nancy Ruth expressed her desire to make it the norm. Gender-based analysis is part of people's mores; it's a reflex they have, but sometimes, they forget to think about it.

It would never occur to public servants to create a document that would not eventually become bilingual. They receive regular training to that end, so no one ever considers drafting a document that will never be translated. It took many years to bring about that change as far as respecting official languages is concerned.

That same change in culture will also happen for gender-based analysis, but it will take some time. It's a concept that has been around for 20 years, so the process is still relatively young.

Senator Gagné: Thank you for that comment. You understood what I was getting at with my question. It ties into what Senator Nancy Ruth was saying in relation to the Minister of Transport not knowing how to deal with the issue. We understand the importance of bringing about a cultural shift within an organization or a government. However, structuring it the right way is key in order to take steps to manage and foster that change. It's a good start, and I realize how much sustained effort is needed to make it happen.

Let's consider pay equity, something I spent 30 years fighting for. The challenges still exist. The change in culture I was talking about hasn't happened yet.

Ms. Lajoie: The department is conducting campaigns to raise awareness of the emphasis that has to be placed on gender-based analysis. Despite providing tools and training, it decided to make certain training courses mandatory, which speaks to its commitment. That is one way to bring greater awareness to the issue among the population while fostering that change in culture.

As Mr. Botham indicated in his opening remarks, we mark Gender-Based Analysis Awareness Week every spring. It is a week dedicated to awareness raising, and we hold activities for all employees to help them learn more about gender-based analysis. Today, tools are available, training is provided and analysts apply

Il y a aussi la question du leadership. Un changement de culture organisationnelle au sein du gouvernement s'impose pour modifier les comportements et la façon de gérer le changement en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes. Comment pouvons-nous, quotidiennement, par des gestes concrets qui reflètent les valeurs et les attitudes souhaitées, nous assurer de la réussite d'une transformation culturelle?

M. Botham : J'ai mentionné les outils fournis aux employés et les priorités du ministère, mais c'est avec la mise en œuvre d'une nouvelle approche publique que l'on pourra démontrer le succès ou l'échec. Le ministère doit prévoir les mesures dans le budget pour le démontrer, et il s'agit d'une nouvelle étape pour nous.

M. Fréchette : Je vais utiliser une analogie imparfaite avec les langues officielles. En matière de culture, la sénatrice Nancy Ruth a exprimé son désir d'en faire une norme. Une analyse sexospécifique fait partie des mœurs des gens, car c'est dans leur réflexe, mais parfois, les gens oublient de penser.

Jamais il ne viendrait à l'esprit des employés de la fonction publique de créer un document qui ne deviendrait pas éventuellement bilingue. Ils suivent des formations à ce sujet régulièrement, alors personne ne pense à rédiger un document qui ne sera jamais traduit. Il a fallu de nombreuses années pour réaliser ce changement dans le respect des langues officielles.

Ce changement de culture viendra aussi pour l'analyse comparative entre les sexes. Il faudra un certain temps. Cela fait 20 ans, alors c'est un processus relativement jeune.

La sénatrice Gagné : Je vous remercie de ce commentaire. Vous avez compris le fondement de ma question. Cela rejoint les propos de la sénatrice Nancy Ruth lorsqu'elle a utilisé l'exemple du ministre des Transports qui ne savait pas comment s'y prendre. Nous savons qu'une transformation de la culture est importante au sein d'une entreprise et d'un gouvernement. Cependant, il faut savoir la structurer de façon à pouvoir intervenir pour gérer et encourager ce changement. C'est un bon départ, et je suis consciente de l'effort soutenu qui est nécessaire pour le faire.

Prenons l'exemple de l'équité salariale, une cause à laquelle j'ai travaillé pendant 30 ans. Les défis sont encore présents. Il n'y a pas eu cette transformation de culture dont je parle.

Mme Lajoie : Le ministère mène des campagnes de sensibilisation sur la nécessité de mettre l'accent sur l'analyse comparative entre les sexes. Il offre des outils et de la formation, mais il a décidé de rendre certaines formations obligatoires, ce qui démontre son engagement. C'est une façon de sensibiliser davantage la population et d'apporter des changements à la culture aussi.

Chaque printemps, comme M. Botham l'a indiqué dans ses remarques initiales, nous célébrons la Semaine de l'analyse comparative entre les sexes. Il s'agit d'une semaine de sensibilisation où des activités sont organisées pour tous les employés afin qu'ils en apprennent davantage sur l'analyse

the approach daily in the course of advising the minister.

As Mr. Botham said, all briefing notes prepared for the minister contain a mandatory section laying out the results of the gender-based analysis. The analysis is supported by documentation in which analysts report on departments' accomplishments or conduct their own analysis when drafting policies. It does require a change in culture, but we have the tools and mechanisms in place to further educate people about GBA+.

[English]

The Chair: Thank you. I have a couple of quick questions before we close. I remind senators that, when this public meeting is over, we will go in camera for five minutes on administrative rules.

I would assume the PBO and Finance have engaged with civil society to get some of their expertise to move towards GBA plus-plus, you might say. Have you done that? Has there been that engagement with those who may have stronger expertise than sits in Ottawa?

Mr. Botham: For our part, we are looking to Status of Women Canada as the centre of expertise within government. I'm not aware of our department having reached out specifically to particular groups to help us do gender-based analysis plus.

Peter Weltman, Senior Director, Costing and Program Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: For us, it's project specific. When we were doing work on pensions, health care and veterans' benefits, we reached out to organizations that had the capacity to do some analysis on GBA.

The Chair: We can't live and work in silos. I think Senator Nancy Ruth has talked about this. I'm looking directly at the PBO boss. Parliamentarians, putting myself in this bracket, have to understand a bit more. I was just given a look at the online survey, and all I can say, for a person like myself, as a parliamentarian, is "help."

How are you going to support parliamentarians? We're asking departments to do all of these things. There are 105 senators and 338 members of Parliament. I think an online survey will help to start the process. Are you prepared to do that, and to have seminars and understanding, to have that kind of training for parliamentarians? At the end of the day, we have to pass legislation and implement GBA plus.

comparative entre les sexes. Maintenant, les outils sont fournis, la formation est offerte et les analystes l'appliquent quotidiennement pour fournir des conseils au ministre.

Comme M. Botham l'a indiqué, toutes les notes d'information adressées au ministre comportent une section obligatoire sur les résultats de l'analyse comparative entre les sexes. Pour appuyer cette analyse, on dispose de documents dans lesquels les analystes rendent compte des réalisations des ministères ou effectuent leur propre analyse lorsqu'ils élaborent une politique. C'est un changement de culture, mais nous avons des outils et des mécanismes en place pour sensibiliser davantage les gens à l'ACS+.

[Traduction]

Le président : Merci. Rapidement, j'ai deux ou trois questions avant de conclure. Je veux rappeler aux sénateurs que nous allons passer à huis clos pendant cinq minutes après les délibérations publiques afin de discuter du *Règlement administratif du Sénat*.

Je tiens pour acquis que le Bureau du directeur parlementaire du budget et le ministère des Finances ont consulté le grand public afin de retenir des services d'experts et d'ainsi élaborer, disons, une ACS plus plus. Avez-vous fait cela? Avez-vous tenté de mobiliser des gens qui auraient davantage d'expertise dans ce domaine que ceux qui siègent à Ottawa?

M. Botham : De notre côté, nous sommes d'avis que Condition féminine Canada est le centre d'expertise pour cela au sein du gouvernement. Je ne sais pas si notre ministère a vraiment tenté de mobiliser d'autres groupes en particulier afin de nous aider à effectuer l'analyse comparative entre les sexes plus.

Peter Weltman, directeur principal, Analyse des coûts et des programmes, Bureau du directeur parlementaire du budget : Pour nous, cela dépend de chaque projet. Quand nous avons examiné les pensions, les soins de santé et les prestations pour les anciens combattants, nous avons retenu les services d'organisations qui avaient la capacité, dans une certaine mesure, d'effectuer l'ACS.

Le président : Nous ne pouvons ni vivre ni fonctionner de façon compartimentée. Je crois que la sénatrice Nancy Ruth l'avait déjà mentionné. Je m'adresse directement au patron du Bureau du directeur parlementaire du budget. Les parlementaires, moi y compris, doivent renforcer leur compréhension de la situation. Je viens de jeter un coup d'œil au sondage en ligne, et tout ce que je peux dire, en tant que parlementaire, c'est « aidez-moi ».

Comment comptez-vous aider les parlementaires? Nous demandons aux ministères de faire tout cela. Il y a 105 sénateurs et 338 députés. Je crois qu'un sondage en ligne va aider à amorcer le processus. Êtes-vous prêts à faire le travail, à tenir des séminaires pour aider les gens à comprendre, à offrir des formations de ce genre pour les parlementaires? L'objectif ultime est d'adopter des lois en appliquant l'ACS plus.

Mr. Fréchette: It's not the PBO that will provide the training, but for us it will be a challenge. As I mentioned, it will be a challenge in the upcoming years in terms of budgetary measures that will be based on GBA.

Training is an ongoing process within the office. It's a small office. We have 14 analysts. That's the organization. We're going to need more resources. That's why I hope that we'll have more resources when the new legislation will be tabled so that it will account for this new challenge that we will be facing with Budget 2017.

The Chair: Thank you very much. We're all in this together, and we really appreciate your being here today. I think it has helped us all. We'll soon have a report out that will incorporate some of the good work that the public service is doing. We can't forget about the public service and how much you do. We appreciate it very much.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, December 7, 2016

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:33 a.m. to study issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations.

Senator Jim Munson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, welcome again to the Senate Human Rights Committee. We do have a special guest here with us today from Global Affairs Canada and the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion. We like to look at this committee as a conversation, not an inquisition.

First of all, though, a little bit of housekeeping. We delivered our Syrian refugees report yesterday on Syrian resettlement. We were very pleased with the coverage of it, which has been quite extensive. We feel we've added another chapter into the lives of those who are now living in our country, who are now our neighbours and new Canadians. It is very important.

I want to thank each individual senator for their contribution to this report. It was collaborative. Some innovative and new ideas were there for us. We certainly appreciate it very much, and we hope that the government listens to some of the recommendations we do have.

M. Fréchette : Ce n'est pas le Bureau du directeur parlementaire du budget qui va se charger de la formation. À ce chapitre, un problème se profile à l'horizon pour nous. Comme je l'ai mentionné, nous allons devoir composer avec des difficultés au cours des prochaines années par rapport à l'ACS appliquée aux mesures budgétaires.

Au sein du Bureau du directeur parlementaire du budget, la formation est un processus continu. Nous sommes une petite organisation. Nous comptons 14 analystes, c'est tout. Nous avons besoin de plus de ressources. C'est pourquoi j'espère que davantage de ressources nous seront accordées lorsque les nouvelles mesures législatives seront déposées. Il faut que cette nouvelle difficulté soit prise en considération dans le budget 2017.

Le président : Merci beaucoup. Nous sommes une équipe, et nous vous sommes très reconnaissants d'être venus témoigner aujourd'hui. Je crois que vous nous avez tous aidés. Nous allons bientôt avoir terminé notre rapport, et nous allons y ajouter le bon travail effectué par la fonction publique. Nous ne pouvons pas passer sous silence le travail important de la fonction publique. Nous vous en sommes très reconnaissants.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 7 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 33, pour étudier l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et pour examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement afin que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

Le sénateur Jim Munson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite de nouveau la bienvenue au comité sénatorial des droits de la personne. Nous avons parmi nous un invité spécial du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion d'Affaires mondiales Canada. Nous aimons considérer les délibérations du comité comme une conversation, pas comme une inquisition.

Nous allons toutefois commencer par quelques questions d'ordre administratif. Nous avons déposé hier notre rapport sur la réinstallation des réfugiés syriens. Nous sommes très heureux qu'on en ait tant parlé. Nous avons l'impression d'avoir ajouté un autre chapitre à la vie de ceux qui habitent maintenant dans notre pays, qui sont maintenant nos voisins et de nouveaux Canadiens. C'est très important.

Je tiens à remercier tous les sénateurs qui ont participé à la rédaction du rapport, qui est le fruit d'une collaboration. Nous avons pu profiter d'idées novatrices. Nous en sommes certainement très reconnaissants, et nous espérons que le gouvernement donnera suite à certaines des recommandations que nous avons formulées.

Senator Ataullahjan: I also wanted to take this opportunity to thank the library staff, the clerk and the staff in our three offices; Kelly, Vincent and Lisa. They worked tirelessly. I want to thank all of them for the team effort.

The Chair: Senator Omidvar and Senator Andreychuk also came back with some great ideas for the report, and that really helped make it a very collaborative, comprehensive work.

Senators, we put together a program of ideas for some time in February, dealing with new studies. Our first comprehensive study will be on human rights in Canada's prisons. That seems to be the overwhelming choice. We do have two other issues. We'll include Senator Omidvar's issue on women's prisons. That will be a part of this study. We will study the garment industry again as well. There is a third I can't recall at the moment. Anyway we'll start with human rights in Canadian prisons. It will be an extensive study, and it really is timely.

With that, we're going to give the floor to Senator Andreychuk. She would like to give a five-minute report on a visit, I understand, to the Human Rights Museum in Buenos Aires in Argentina.

Senator Andreychuk: I'm not going to go into the report. The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, as part of their study, visited Argentina. In Buenos Aires we met with human rights activists and the provincial equivalent to our parliamentary secretary in charge of human rights.

We visited ESMA, which was the largest school for the navy. This whole complex is in the middle of Buenos Aires, but it was used for many clandestine detentions and was one of the extermination centres used by the Argentinian military dictatorship between 1976 and 1983. The number of people who disappeared during this period, also known as the Dirty War, is estimated at between 15,000 and 30,000.

It took a long time for these cases to come forward because the victims and their families were traumatized. Most of them were processed and then taken by air and dropped into the sea. Some were jailed.

It took a long time to come forward. The Grandmothers of the Plaza de Mayo group started to look for the lost children. Some women had children in detention, and these children were adopted out. Some were just disappearances. The grandmothers' group became quite well known in Canada. Many groups here helped in that. When DNA came along, it helped even further.

La sénatrice Ataullahjan : Je veux également profiter de l'occasion pour remercier le personnel de la bibliothèque, le greffier et les employés de nos trois bureaux : Kelly, Vincent et Lisa. Ils ont travaillé sans relâche. Je veux tous les remercier de leur travail d'équipe.

Le président : La sénatrice Omidvar et la sénatrice Andreychuk ont également avancé d'excellentes idées pour le rapport, ce qui a vraiment contribué à en faire le fruit d'une collaboration, un document exhaustif.

Chers sénateurs, nous avons réfléchi à des idées de nouvelles études pour le mois de février. Notre première étude approfondie portera sur les droits de la personne dans les prisons canadiennes. Cela semble être le choix privilégié. Nous en avons deux autres. Nous allons inclure dans cette étude la question des prisons des femmes proposée par la sénatrice Omidvar. Nous allons aussi étudier de nouveau l'industrie du vêtement. Il y a un troisième sujet d'étude qui ne me revient pas à l'esprit en ce moment. De toute façon, nous allons commencer par l'étude des droits de la personne dans les prisons canadiennes. Nous allons étudier la question en profondeur, et ce sera vraiment fait à point nommé.

Sur ce, nous allons donner la parole à la sénatrice Andreychuk. Elle souhaite nous faire un compte rendu de cinq minutes d'une visite, si j'ai bien compris, du musée des droits de la personne de Buenos Aires, en Argentine.

La sénatrice Andreychuk : Je ne vais pas parler du rapport. Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a visité l'Argentine dans le cadre de son étude. À Buenos Aires, nous avons rencontré des défenseurs des droits de la personne et l'homologue provincial de notre secrétaire parlementaire responsable des droits de la personne.

Nous avons visité le musée ESMA, qui se trouve dans ce qui était la plus grande école de la marine. Le complexe en entier est au cœur de Buenos Aires, mais de nombreuses personnes y ont été détenues clandestinement, et c'était un des centres d'extermination utilisés par la dictature militaire argentine entre 1976 et 1983. Le nombre de personnes ayant disparu pendant cette période, qu'on appelle également la « guerre sale », est estimé entre 15 000 et 30 000.

Les victimes et leurs familles ont mis beaucoup de temps à se manifester en raison du traumatisme subi. La plupart des victimes sont passées par le complexe avant d'être larguées en mer à partir d'un avion. D'autres ont été emprisonnées.

Il a fallu attendre longtemps avant qu'on en parle. Le groupe des Grands-Mères de la place de Mai a ensuite commencé à chercher les enfants perdus. Les enfants de certaines femmes avaient parfois été détenus avant d'être adoptés. Dans certains cas, ils ont tout simplement disparu. On a fini par bien connaître les Grands-Mères de la place de Mai au Canada, où de nombreux groupes leur ont prêté main-forte. L'arrivée des tests d'ADN a aidé encore davantage.

The committee visited the site. It was extremely moving, because for so long, they couldn't come forward on cases. They're still handling cases now, because there is now a feeling that they can come forward as the democracies have developed.

I thought it was very interesting. It is such detail, and it affects the political situation so much in Argentina. It's important that our Human Rights Committee at least be aware of what our committee did. I think that kind of cross-referencing from one committee to the other is very valuable.

Senator Ataullahjan and Senator Ngo were on the trip. So having two steering committee members from Human Rights was extremely valuable.

We filed the fact-finding report with the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, and I understand you've received your copies here for circulation and electronic circulation, simply to note that Argentina is coming out of a difficult political situation. It's marked by its history, but it is moving on, and the feedback in a general way is that they're now very committed to human rights both nationally and internationally. I think it's good information for this committee as a background on various issues of human rights.

I hope that other committees will feed in as they encounter such fundamental issues of human rights as the Argentinian people have.

The Chair: Thank you, senator. Everything does connect, and it's extremely important to have this information. Of course we recommend to Global Affairs Canada to read this report as well.

I neglected to mention a big thank you to our library analysts on the Syrian report, incredible work done. And, of course, we thank the communications team. I want to publicly thank you personally for your work and that of the communications team. Without you, we can't get it done.

I will ask the senators to introduce themselves, and then we will introduce the panel of witnesses and get on to the conversation with the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Ontario.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

Senator Nancy Ruth: Nancy Ruth, Ontario.

[Translation]

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Les membres du comité se sont rendus sur les lieux. C'était extrêmement touchant, car pendant très longtemps, les victimes ne pouvaient pas se manifester. On se penche encore sur des cas, car les victimes ont maintenant l'impression de pouvoir en parler grâce à l'évolution de la démocratie.

J'ai trouvé la visite très intéressante. C'était très détaillé, et cette période a d'énormes répercussions sur la situation politique en Argentine. Il est important que notre comité des droits de la personne soit au moins conscient de ce que notre comité a fait. Je pense que ce genre de croisement d'un comité à l'autre est très utile.

La sénatrice Ataullahjan et le sénateur Ngo étaient du voyage. Il a été extrêmement utile que deux membres du comité permanent des droits de la personne soient présents.

Nous avons déposé le rapport factuel auprès du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, et j'ai cru comprendre que vous en avez reçu des exemplaires et qu'une version électronique circule, tout simplement pour indiquer que l'Argentine sort d'une situation politique difficile. Le pays est marqué par son histoire, mais il progresse. En général, on affirme qu'il est maintenant très déterminé à défendre les droits de la personne, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Je pense que le rapport fournit à notre comité de l'information utile pour situer le contexte dans différents dossiers des droits de la personne.

J'espère que d'autres comités apporteront leur contribution à mesure qu'ils prennent connaissance de dossiers fondamentaux en matière de droits de la personne, comme la situation vécue par les Argentins.

Le président : Merci, sénatrice. Tout est interrelié, et il est extrêmement important d'avoir cette information. Nous recommandons évidemment aux gens d'Affaires mondiales Canada de lire eux aussi le rapport.

J'ai oublié de dire un gros merci aux analystes de la bibliothèque, qui ont énormément contribué au rapport sur les réfugiés syriens. De toute évidence, j'aimerais aussi remercier l'équipe des communications. Je tiens personnellement à les remercier publiquement de leur contribution. Sans eux, nous ne pourrions pas faire notre travail.

Je vais demander aux sénateurs de se présenter. Nous allons ensuite présenter les témoins et discuter avec les représentants du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Nancy Ruth : Nancy Ruth, de l'Ontario.

[Français]

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

[English]

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, Ontario.

The Chair: And I'm Senator Munson from Ontario.

This morning we have with us, from Global Affairs Canada, Richard Arbeiter, Director General, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion; Patricia Pena, Director General, Economic Development; Giuliana Natale, Director, Inclusion and Religious Freedom, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion; and Pamela O'Donnell, Director and Deputy Head, Peace and Stabilization Operations Program. The acronym is PSOPs.

Mr. Arbeiter, I understand you have an opening statement. Thank you for being patient.

Richard Arbeiter, Director General, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion, Global Affairs Canada: Thank you very much, Mr. Chair. It is my pleasure to be here today to provide an update on the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion on behalf of Global Affairs Canada. My remarks will focus on the activities of the office to date. Ms. Pena and Ms. O'Donnell can elaborate on human rights-related programming, including in fragile and conflict-affected states, and Ms. Natale can speak to Canada's continued engagement on freedom of religion or belief.

I understand that the committee will have the opportunity to hear from Dr. Andrew Bennett, Canada's former Ambassador for Religious Freedom this afternoon. The new office builds upon the work of the former Office of Religious Freedom headed by Dr. Bennett. We benefited greatly from Dr. Bennett's advice as the new office was being established and are grateful to be able to continue to engage with him in our activities.

The office is accountable for developing and implementing Canada's international policies and advocacy efforts related to human rights, pluralism, respect for diversity, inclusion and democracy.

Recognizing the pivotal role that technology can play, the office includes an innovation team which looks at how emerging technologies and social media can be used to advance foreign policy in these areas.

Guided by direction from the Prime Minister, ministers and the government to engage with civil society, the office serves as a focal point for human rights, democracy, diversity and inclusion. In the past six months, the members of the team and I have undertaken outreach in Montreal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver and here in Ottawa.

[Traduction]

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

Le président : Et je suis le sénateur Munson, de l'Ontario.

Ce matin, nos témoins viennent d'Affaires mondiales Canada. Nous avons Richard Arbeiter, qui est directeur général du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion; Patricia Pena, la directrice générale du Développement économique; Giuliana Natale, qui est directrice, Inclusion et liberté de religion, au Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion; et Pamela O'Donnell, directrice et chef adjointe, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, dont l'acronyme est PSOP.

Monsieur Arbeiter, je crois comprendre que vous avez une déclaration liminaire. Je vous remercie de votre patience.

Richard Arbeiter, directeur général, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion, Affaires mondiales Canada : Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux de me présenter devant vous aujourd'hui pour faire le point sur les activités du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion, au nom d'Affaires mondiales Canada. Mon intervention portera sur les activités du bureau à ce jour. Mme Pena et Mme O'Donnell pourront vous parler plus en détail des programmes en faveur des droits de la personne, y compris dans les États fragiles et touchés par des conflits. Pour sa part, Mme Natale pourra vous parler des efforts que le Canada continue de déployer en faveur de la liberté de religion ou de croyance.

J'ai cru comprendre que le comité aura l'occasion d'entendre cet après-midi Dr. Andrew Bennett, l'ancien ambassadeur du Canada pour la liberté de religion. Le nouveau bureau met à profit le travail réalisé par l'ancien Bureau de la liberté de religion dirigé par Dr. Bennett. Pendant la mise en place du nouveau bureau, les conseils de Dr. Bennett nous ont été très utiles, et nous lui sommes reconnaissants de bien vouloir poursuivre sa collaboration avec nous dans nos activités.

Le bureau est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les initiatives internationales du Canada visant à promouvoir les droits de la personne, le pluralisme, la diversité, l'inclusion et la démocratie.

Conscient que la technologie peut jouer un rôle central, le bureau s'est aussi doté d'une équipe chargée de l'innovation qui se penche sur la façon dont les technologies émergentes et les médias sociaux peuvent aider à la poursuite de la politique étrangère dans ces domaines.

Conformément à l'orientation donnée par le premier ministre, les ministres et le gouvernement, qui consiste à mobiliser la société civile, le bureau est le point de convergence de l'action en faveur des droits de la personne, de la démocratie, de la diversité et de l'inclusion. Au cours des six derniers mois, les membres de l'équipe et moi avons organisé des activités d'information à

We also plan to conduct outreach in Eastern Canada soon. We have consulted extensively with members of faith communities, the private sector, municipalities, provinces, universities, youth and other members of civil society to better understand their views on respect for diversity and inclusion, human rights, including freedom of religion or belief, and democracy abroad.

The office and my colleagues here today have been closely involved in the International Assistance Review consultations on governance and human rights, which generated some 900 submissions, and we have supported the Minister of International Trade's engagement with indigenous communities.

The Minister of Foreign Affairs hosted round tables on human rights in June, inclusive and accountable governance in September, and freedom of religion or belief in October. The office will continue to support the government's efforts to regularly and closely engage Canadians.

[Translation]

In delivering on the government's agenda, the new office is guided by three principle tenets. First, human rights start at home. The government has been clear that challenges continue to persist in Canada, and that efforts to openly and transparently tackle these issues are critical. While domestic efforts are outside the mandate of the office, there's a clear link to our international agenda. Minister Dion has repeatedly stressed that Canada is credible globally when it addresses human rights issues at home. The office is working to enhance Canada's adherence to its own international human rights obligations.

This includes potentially ratifying new treaties, such as the Optional Protocols to the Convention against Torture and other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment; and the Convention on the Rights of Persons with Disabilities. The latter was announced on December 1 by Minister Dion and Carla Qualtrough, Minister of Sport and Persons with Disabilities.

The office also works closely with partner departments to ensure that Canada upholds its human rights obligations. Canada is required to submit reports on the implementation of the treaties it has ratified. Canada has also extended a standing invitation to UN Special Procedure mandate holders, who are independent experts mandated to report on human rights issues.

Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et ici, à Ottawa.

D'autres réunions sont prévues bientôt dans l'Est du pays. À cela s'ajoutent de vastes consultations auprès du secteur privé, des municipalités, des provinces, des communautés religieuses, des universités, des jeunes et des autres membres de la société civile afin d'entendre leurs points de vue sur l'inclusion, la diversité, les droits de la personne, y compris la liberté de religion ou de croyance, et la démocratie à l'étranger.

Le bureau et mes collègues présents aujourd'hui ont participé étroitement aux consultations sur la gouvernance et les droits de la personne dans le cadre de l'Examen de l'aide internationale du Canada; ces consultations ont donné lieu à la présentation de près de 900 mémoires. De même, nous avons apporté notre soutien au dialogue de la ministre du Commerce international avec les communautés autochtones.

Le ministre des Affaires étrangères a, quant à lui, organisé des tables rondes sur les droits de la personne, en juin; sur la gouvernance inclusive et responsable, en septembre; et sur la liberté de religion ou de croyance, en octobre. Le bureau continuera à soutenir les efforts du gouvernement visant à consulter régulièrement et étroitement les Canadiens.

[Français]

Dans la poursuite des priorités du gouvernement, trois grands principes guident le nouveau bureau. Premièrement, les droits de la personne commencent chez nous. Le gouvernement a reconnu clairement que des problèmes persistaient au Canada et qu'il était essentiel de s'y attaquer en faisant preuve d'ouverture et de transparence. Bien que les efforts nationaux en ce domaine ne relèvent pas du mandat du bureau, il existe un lien évident entre ceux-ci et nos priorités internationales. Le ministre Dion a souligné à plusieurs reprises que, pour être crédible à l'échelon international, le Canada doit d'abord s'attaquer au problème sur son propre territoire. C'est ainsi que le bureau veille à ce que le Canada respecte mieux ses obligations internationales en matière de droits de la personne.

Ces efforts pourraient déboucher sur la ratification de nouveaux traités, comme les Protocoles facultatifs de la Convention contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ce deuxième projet de ratification a été annoncé le 1^{er} décembre par le ministre Dion et la ministre des Sports et des Personnes handicapées, Madame Carla Qualtrough.

En outre, le bureau collabore étroitement avec des ministères partenaires pour que le Canada respecte ses obligations en matière de droits de la personne. Notre pays doit présenter des rapports sur la mise en œuvre des traités qu'il a ratifiés. Il a également adressé une invitation permanente aux experts mandatés au titre d'une procédure spéciale des Nations Unies.

Canada recently welcomed the visit of the Working Group of Experts on People of African Descent in October and is preparing for the visit of the UN Working Group on Transnational Enterprises next May. This openness to scrutiny is crucial to ensure a healthy democracy. It also demonstrates Canada's strong support for the international human rights system.

Our second main principle is that Canada is working on strengthening the international human rights system. This system is comprised of a series of treaties and multilateral institutions, which have evolved over time and continue to evolve. Fundamentally, the system is based on an understanding that human rights are universal, indivisible, interdependent and inter-related.

Canada's overarching objective is to strengthen this system. To do so, Canada participates actively in the UN Human Rights Council and UN General Assembly's Third Committee, the key multilateral institutions mandated to consider human rights. This summer, Canada led a resolution on eliminating violence against women at the Human Rights Council. The resolution focused on preventing violence against Indigenous women and girls, the first of its kind to address this issue. At the General Assembly this fall, Canada successfully led the annual resolution on the situation of human rights in the Islamic Republic of Iran.

The office also works to ensure Canadian representation in UN human rights bodies. Earlier this year, Canada was elected to the UN Commission on the Status of Women. In June, Vancouver-based lawyer Marcia Kran was elected to the UN Human Rights Committee, marking the first time in over a decade that Canada has had a member on this body.

[*English*]

The third tenet guiding our work is, of course, a drive to move the yardsticks. To cite a few examples of the office's recent work, Canada was among the first countries to sign on to the founding principles of the Equal Rights Coalition last July. This new intergovernmental coalition seeks to advance the rights of lesbian, gay, bisexual, transgender and intersex persons.

Ces experts indépendants ont pour mandat de rendre compte de la situation en ce qui concerne les enjeux liés aux droits de la personne.

En octobre dernier, le Canada a été l'hôte du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine et, en mai prochain, il se prépare à accueillir le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales. Pour une saine démocratie, cette volonté de se soumettre à des évaluations s'avère essentielle, en plus de montrer que le Canada appuie fermement le système international des droits de la personne.

Notre deuxième grand principe, c'est que le Canada travaille pour renforcer le système international des droits de la personne. Ce système est fait d'un ensemble de traités et d'institutions multilatérales qui ont évolué au fil du temps et qui continuent d'évoluer. Ce système repose sur la conviction que les droits de la personne sont universels, indissociables, interdépendants et intimement liés.

Le Canada s'est fixé pour objectif de renforcer ce système. Dans cette optique, il participe activement aux travaux du Conseil des droits de l'homme et de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies — les principales institutions multilatérales mandatées pour se pencher sur les droits de la personne. Cet été, le Canada a pris l'initiative de présenter une résolution sur l'élimination de la violence faite aux femmes au Conseil des droits de l'homme. Cette résolution mettait l'accent sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, la première du genre sur cette question. Cet automne, à l'Assemblée générale, le Canada s'est chargé avec succès de présenter la résolution annuelle sur la situation des droits de la personne en République islamique d'Iran.

Le bureau s'assure également que le Canada est représenté dans les organes onusiens des droits de la personne. Plus tôt cette année, il a été élu à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. En juin, une avocate de Vancouver, Mme Marcia Kran, a été élue au Comité des droits de l'homme des Nations Unies. C'est la première fois depuis plus de 10 ans que le Canada y est représenté.

[*Traduction*]

Le troisième principe qui guide notre travail consiste évidemment en un effort visant à faire bouger les choses. À propos du travail récent du bureau, il convient de noter, par exemple, que le Canada a été l'un des premiers pays à signer les principes fondateurs de la Equal Rights Coalition, la coalition pour l'égalité des droits, en juillet dernier. Cette nouvelle

Canada was also a founding member of the Freedom Online Coalition, which seeks to ensure protection of human rights online. The office works closely with Global Affairs Canada's Peace and Stabilization Operations Program to deliver human rights-related programming.

In September the Minister of Foreign Affairs announced a contribution of \$1.5 million to Freedom House's Lifeline project, which provides emergency financial assistance to human rights defenders and civil society organizations under threat. The minister also announced a partnership with UNESCO and the United States Holocaust Memorial Museum on education in support of atrocity prevention, and a project with Equitas, a Canadian-based human rights non-governmental organization, to support reconciliation efforts among faith communities in Sri Lanka.

These initiatives build upon prior partnerships established by the former Office of Religious Freedom. They also complement the \$15 million contribution to the Office of the UN High Commissioner for Human Rights announced earlier this year.

The office has convened international counterparts to address human rights issues. We continue to actively co-chair the International Contact Group on Freedom of Religion or Belief with the United States. This group has already met twice since the establishment of the office, most recently at Canada House in London.

In September, Canada co-hosted, along with Israel, the United States and the European Union, a high-level forum on global anti-Semitism at the United Nations, which attracted some 400 participants. Also in September, the Minister of Foreign Affairs convened a high-level panel on the power of diversity and inclusion at the UN as well.

[Translation]

While I haven't captured everything, I hope this brief presentation provides a sense of the breadth of work undertaken by the new office to support the government's human rights agenda.

We look forward to answering your questions. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you, Mr. Arbeiter. There is a lot of food for thought here, and it's very important for our committee.

coalition intergouvernementale cherche à faire avancer les droits des lesbiennes, des gais, des bisexuels, des transgenres et des personnes intersexuées.

Le Canada est également membre fondateur de la Freedom Online Coalition, la coalition pour la liberté en ligne, qui veille à la protection des droits de la personne en ligne. Dans le cadre du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix d'Affaires mondiales Canada et en étroite collaboration avec le ministère, le bureau travaille à la prestation de programmes axés sur la protection des droits de la personne.

En septembre, le ministre des Affaires étrangères a annoncé une participation de l'ordre de 1,5 million de dollars au projet Lifeline de Freedom House, qui fournit une aide financière d'urgence aux défenseurs des droits de la personne et aux organismes de la société civile menacés. Le ministre a également annoncé un partenariat avec l'UNESCO et le musée de l'Holocauste des États-Unis pour faire de la sensibilisation visant à prévenir les atrocités, ainsi qu'un projet avec Equitas, une organisation non gouvernementale canadienne vouée aux droits de la personne, pour soutenir les efforts de réconciliation entre les communautés religieuses au Sri Lanka.

Ces initiatives s'inscrivent dans le prolongement de partenariats antérieurs établis par l'ancien Bureau de la liberté de religion. Ils servent aussi de complément à la contribution de 15 millions de dollars au Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, annoncée plus tôt cette année.

Le bureau organise des réunions avec ses homologues internationaux pour résoudre des problèmes liés aux droits de la personne. De concert avec les États-Unis, nous continuons de coprésider activement le Groupe de contact international sur la liberté de religion ou de conviction. Depuis la création du bureau, ce groupe s'est déjà réuni à deux reprises; la dernière réunion a eu lieu à la Maison du Canada à Londres.

En septembre, le Canada a été l'hôte, avec Israël, les États-Unis et l'Union européenne, d'un forum de haut niveau sur l'antisémitisme dans le monde, aux Nations Unies. Le forum a attiré quelque 400 participants. En septembre également, le ministre des Affaires étrangères a organisé une discussion de haut niveau sur le pouvoir de l'inclusion et de la diversité aux Nations Unies.

[Français]

Même si j'ai sans doute omis certains détails, j'espère que ce bref exposé vous aura permis de vous faire une idée quant à la portée des efforts que déploie le nouveau bureau afin d'aider le gouvernement à poursuivre son action en faveur des droits de la personne.

Nous serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

[Traduction]

Le président : Merci, monsieur Arbeiter. Votre déclaration nous donne beaucoup de matière à réflexion, et c'est très important pour notre comité.

Have you appeared before a house committee on this?

Mr. Arbeiter: We have not, no.

The Chair: So the Senate is leading again in listening to bureaucratic expertise on this issue. I think that's important. I'm glad we've given you the forum to do that because I think Canadians really have to understand the new comprehensive rights office within Global Affairs Canada, and we thank you for being here.

Senator Ataullahjan: Thank you for being here this morning.

You speak about having done outreach with faith communities. Can you tell me which communities you've done outreach with?

Mr. Arbeiter: In the first instance we reached out to all of the members that had been working with the former Office of Religious Freedom, so a very broad range of different faith communities, all of whom were also included in the minister's round table.

I'll ask my colleague Giuliana to speak specifically to different groups that we reached out to.

Giuliana Natale, Director, Inclusion and Religious Freedom, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion, Global Affairs Canada: To complement Mr. Arbeiter's response, we have outreached to the Sikh community in Canada, the Ahmadiyya Muslim community, the Christian and Catholic representatives of minorities in Iraq and Syria. We continue to outreach to the Coptic Christian community in Canada, and I should also note that they also continue to outreach to us. It's very much a two-way dialogue. Through their knowledge and expertise of situations in the respective countries in which they have constituencies, we are able to enhance our understanding of some of the dire threats to freedom of religion and belief that these communities face and then work through our embassies and our missions in these countries to advocate for and raise awareness of freedom of religion and belief.

Mr. Arbeiter: We've also reached out to the Jewish, Hindu and Buddhist communities and to secular humanists as well who are engaged on freedom of religion issues. That may not be an exhaustive list, but that's a first response to your question.

Senator Ataullahjan: So when you reach out to the Ahmadiyya community, why not the Sunni community and why not the Shia community? The Sunni community is having huge issues and human rights abuses in places like Iran. Why select a certain group? Why not reach out to all the Muslim communities?

Avez-vous déjà comparu à ce sujet devant un comité de la Chambre?

M. Arbeiter : Non, c'est la première fois.

Le président : Donc, le Sénat prend encore une fois les devants en prenant connaissance de l'expertise bureaucratique dans ce dossier. Je pense que c'est important. Je suis heureux que nous vous ayons offert une tribune à cette fin, car je pense que les Canadiens veulent vraiment comprendre le nouveau bureau intégré des droits d'Affaires mondiales Canada, et nous vous remercions d'être ici.

La sénatrice Ataullahjan : Merci de vous être joints à nous ce matin.

Vous parlez de la consultation de communautés religieuses. Pouvez-vous me dire lesquelles?

M. Arbeiter : Nous avons d'abord communiqué avec tous les membres qui avaient travaillé avec l'ancien Bureau de la liberté de religion, ce qui représente un vaste éventail de communautés religieuses, qui ont elles aussi toutes été conviées à la table ronde du ministre.

Je vais demander à ma collègue, Giuliana, de parler plus précisément des différents groupes que nous avons consultés.

Giuliana Natale, directrice, Inclusion et liberté de religion, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion, Affaires mondiales Canada : Pour compléter la réponse de M. Arbeiter, nous avons consulté la communauté sikhe au Canada, la communauté musulmane ahmadiyya ainsi que les représentants de minorités chrétiennes et catholiques en Irak et en Syrie. Nous continuons de communiquer avec la communauté copte au Canada, et je devrais également dire qu'ils continuent de communiquer avec nous. Il s'agit vraiment d'un dialogue bilatéral. Grâce à leur expertise et à leur connaissance des situations vécues dans les pays où ils ont des membres, nous sommes en mesure de mieux comprendre certaines menaces à la liberté de religion et de croyance auxquelles font face ces communautés pour ensuite défendre et promouvoir leurs droits par l'entremise de nos ambassades et de nos missions dans ces pays.

M. Arbeiter : Nous avons également tendu la main aux communautés juive, hindoue et bouddhiste ainsi qu'aux humanistes laïques qui défendent la liberté de religion. Ce n'est peut-être pas une liste exhaustive, mais cela répond en partie à votre question.

La sénatrice Ataullahjan : Donc, vous consultez la communauté ahmadiyya, mais pourquoi pas la communauté sunnite et la communauté chiite? La communauté sunnite est en proie à d'énormes problèmes et à des violations des droits de la personne dans des pays comme l'Iran. Pourquoi choisir un groupe en particulier? Pourquoi ne pas communiquer avec toutes les communautés musulmanes?

Ms. Natale: Absolutely, we continue to expand our outreach activities, and we will be enhancing our network of communities to which we outreach.

Senator Ataullahjan: Are you including any of the religious leaders, imams, in this dialogue or not yet?

Ms. Natale: We are. We have outreached to, for example, Imam Metwally, who is the leader of the Ottawa Muslim Association. We have reached out to imams in Toronto and Mississauga as well, who are members of the former executive advisory council that had worked closely with the Office of Religious Freedom as well.

Senator Ataullahjan: Rohingya Muslims, I'm sure you're all aware, are the most persecuted people on the earth. We hear of rapes, torture, the killing of men and women and their homes being burned. What dialogue have you had? Have you engaged anyone? Have you raised the issue? What do you intend to do to follow up?

Mr. Arbeiter: Our role within the department is to provide a sense of what the international obligations are that states have to uphold, the international human rights obligations that they have. Our posts in the region and our geographic divisions are responsible for tracking the human rights situation in individual countries.

We have worked closely both with our new post in Myanmar and with our geographic division on the situation confronting the Rohingya people, and we have identified opportunities within multilateral fora, particularly at the Human Rights Council in Geneva but also at the UN General Assembly in New York, to ensure that that situation is actively addressed.

We have held numerous conversations with international partners on that particular issue, including with the Office of the High Commissioner for Human Rights, and we will continue to do so.

Senator Ataullahjan: Has the minister personally had any conversations? I know you've engaged with partners. We hear the same thing. You engage with partners. You have conversations with like-minded countries. Have we raised this issue with Myanmar, as the previous foreign minister did?

Mr. Arbeiter: I regret that I am not in a position to answer specifically as to what the minister may have raised. I believe he visited Myanmar over the past few months, but we can return to the committee with a response on that question.

Senator Ataullahjan: Thank you.

Pamela O'Donnell, Director and Deputy Head, Peace and Stabilization Operations Program (PSOPs), Global Affairs Canada: Also in terms of programming, we have done programming in Myanmar from the Peace and Stabilization Operations Program, and it's focused on the peace process there.

Mme Natale : Tout à fait, nous continuons d'élargir nos activités de communication, et nous allons développer notre réseau de communautés.

La sénatrice Ataullahjan : Faites-vous participer des chefs religieux au dialogue, des imams, ou pas encore?

Mme Natale : Nous le faisons. Nous avons communiqué, par exemple, avec l'imam Metwally, qui est le leader de l'association musulmane d'Ottawa. Nous avons également tendu la main à des imams de Toronto et de Mississauga, qui étaient membres de l'ancien conseil consultatif exécutif qui a également travaillé en étroite collaboration avec le Bureau de la liberté de religion.

La sénatrice Ataullahjan : Les musulmans rohingyas — je suis certaine que vous le savez tous — représentent le peuple le plus persécuté au monde. Nous entendons parler de viols, de torture, du meurtre d'hommes et de femmes ainsi que de maisons brûlées. Quel dialogue avez-vous engagé? Avez-vous communiqué avec eux? Avez-vous abordé la question? Qu'avez-vous l'intention de faire pour y donner suite?

M. Arbeiter : Notre rôle au sien du ministère est de donner une idée des obligations internationales que les États doivent respecter en matière de droits de la personne. Nos missions et nos directions géographiques sont chargées de faire un suivi de la situation des droits de la personne dans différents pays.

Nous travaillons étroitement avec notre nouvelle mission au Myanmar et avec notre direction géographique pour suivre la situation vécue par les Rohingyas, et nous avons cerné des possibilités au sein d'instances multilatérales, notamment le Conseil des droits de l'homme à Genève, mais aussi l'Assemblée générale des Nations Unies, pour remédier activement à la situation.

Nous avons tenu de nombreuses conversations avec nos partenaires internationaux sur cette question, y compris avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et nous continuerons de le faire.

La sénatrice Ataullahjan : Le ministre a-t-il personnellement tenu des conversations à ce sujet? Je sais que vous collaborez avec des partenaires. On nous dit la même chose. Vous discutez avec des pays aux vues similaires. Toutefois, le ministre a-t-il abordé cette question avec le Myanmar, comme l'ancien ministre des Affaires étrangères l'avait fait?

M. Arbeiter : Je suis désolé de ne pas pouvoir vous confirmer exactement ce que le ministre a pu dire. Je crois qu'il s'est rendu au Myanmar au cours des derniers mois, mais nous pourrions vous transmettre cette information ultérieurement.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

Pamela O'Donnell, directrice et chef adjointe, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP), Affaires mondiales Canada : Tout d'abord, sachez que nous avons mis sur pied des programmes dans ce pays, financés par le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, qui s'inscrivent dans

Within that peace process, the focus is definitely inclusion of all the different religious and ethnic groups and making sure they're a part of it, and we're working on a contribution that would allow us to sit on the board that manages that fund to support the peace process, which would give us more of a say. It would give the ambassador there a say in how they are reaching out, and that would give us an opportunity to influence.

Senator Ataullahjan: Maybe there is a different dialogue we need to have.

Mr. Arbeiter: My colleague informs me that indeed the minister raised with the president and with Aung San Suu Kyi human rights issues on his visit to Myanmar in April.

The Chair: Can you give us an idea of what that outreach looks like? You named 20-odd different organizations in this country. Do they call you, or do you call them? When you sit down, how does that conversation work and what are you trying to get at?

Mr. Arbeiter: As Ms. Natale pointed out, it's very much a two-way conversation. We are very interested in their perspectives on the situation confronting faith communities in different countries around the world. What are they hearing through their networks that can better inform our policy and our understanding of situations on the ground?

Sometimes when they reach out to us it's because they are, frankly, advised more quickly about what has happened, because of their family networks or their communities, and they want to ensure that we have a solid understanding of a particular situation facing a particular faith community in a different country.

Our outreach to them in the first instance, particularly around the announcement of the new office, was to present ourselves to try to get a sense from them as to what their priorities are for Canada internationally. What are the kinds of areas that they think we should be working on, whether it's through programming, financial support or advocacy? From their perspective, what works better? Is it better to have quiet diplomacy or better to have public statements? What do they think makes sense in the local context that they are most familiar with?

I referred to the different cities that we visited, and on each occasion we've tried to meet up with faith communities — both the ones that we know of, so those that were partnered with the former office, and new partners — to expand the network and the base from which we can derive additional information and ensure that we meet our mandate from the government to serve as a focal point for those faith communities.

le cadre du processus de paix. Évidemment, nous accordons beaucoup d'importance à l'inclusion de tous les différents groupes religieux et ethniques, car nous voulons qu'ils fassent partie de la démarche, et nous essayons également d'apporter une contribution qui nous permettrait de siéger au conseil qui gère le fonds à l'appui du processus de paix, ce qui nous donnerait plus de poids. Ainsi, l'ambassadeur là-bas aurait son mot à dire sur la façon d'établir un contact avec eux, et cela nous donnerait aussi une possibilité d'exercer une certaine influence.

La sénatrice Ataullahjan : Il faudrait peut-être tenir un dialogue différent.

M. Arbeiter : Ma collègue m'informe qu'en effet, le ministre a soulevé la question des droits de la personne auprès du président et de Mme Aung San Suu Kyi lors de sa visite au Myanmar en avril dernier.

Le président : Comment cela se déroule-t-il? Vous avez énuméré une vingtaine d'organismes dans ce pays. Est-ce que vous communiquez avec eux, ou si c'est plutôt eux qui communiquent avec vous? Comment cela se passe-t-il, et qu'est-ce que vous essayez de faire exactement?

M. Arbeiter : Comme Mme Natale l'a indiqué, il s'agit d'une conversation bidirectionnelle. Nous voulons connaître leurs points de vue sur les affrontements entre communautés religieuses partout dans le monde. Les échos qui nous parviennent de leurs réseaux nous permettent de mieux orienter notre politique et d'avoir une meilleure compréhension de la situation sur le terrain.

À vrai dire, lorsque ce sont eux qui communiquent avec nous, c'est souvent parce qu'ils ont été informés d'une situation plus rapidement, grâce à leurs réseaux familiaux ou à leurs communautés, et ils veulent s'assurer que nous soyons bien au fait de la situation à laquelle une certaine communauté religieuse est confrontée dans un pays donné.

Dans un premier temps, particulièrement lorsqu'on a annoncé la création du bureau, nous avons voulu nous présenter pour tenter de savoir quelles étaient les priorités qu'ils envisageaient pour le Canada à l'étranger. Quels sont les secteurs sur lesquels devrions-nous travailler? Ont-ils besoin de programmes, de soutien financier ou de défense des droits? Qu'est-ce qui fonctionne le mieux? Est-il préférable d'avoir une diplomatie discrète ou des déclarations publiques? Qu'est-ce qui serait le plus logique de faire dans le contexte local?

J'ai parlé des différentes villes où nous nous sommes rendus, et à chaque occasion, nous avons essayé de rencontrer des groupes confessionnels — que ce soit des groupes qui faisaient déjà affaire avec l'ancien bureau ou de nouveaux partenaires —, car nous voulons accroître notre réseau en vue d'obtenir davantage de renseignements et mieux nous acquitter de notre mandat qui est d'agir à titre de point de convergence pour ces groupes confessionnels.

In different cities it has meant different groups. It's not always 25 different groups necessarily in each place. We look at this as an iterative process, where we try to make ourselves available to Canadians who have concerns, but we continue to look for new partnerships and new sources of information and collaboration moving forward.

Ms. Natale: If I might add, as my colleague referred to earlier, the outreach has also included a round table convened by the Minister of Foreign Affairs, bringing together these faith communities and human rights activists to specifically discuss situations that they are aware of.

Senator Ngo: The government has been criticized for not taking a strong stance on international human rights on many occasions. That is partly because Canadians do not know which information they are acting on to advance human rights and promote democracy in the bilateral relationship. The government is expected to take action but encourage respect for human rights. So why is this information not public? And will your office help the government provide an overview of the action it has taken to encourage respect for human rights?

Mr. Arbeiter: The government has made a lot of public information available to date. There has been a series of statements on thematic issues, whether on freedom of religion or belief — including a couple of weeks ago on International Religious Freedom Day — on issues related to women's rights, children's rights, a whole series of human rights-related issues. The government has committed to being as transparent as possible, and we continue to support them in making that information available to Canadians.

In certain cases, as I alluded to earlier, the criterion that informs our advice to government is often "do no harm in local context." What I mean by that is ensuring that a public statement doesn't inadvertently further threaten or compromise the safety and security of the individual, organization or community.

That determination is often made locally on the advice of our heads of mission abroad, so they can get a sense, from their read of a particular situation and in coordination with international partners, what would help. Would it unnecessarily aggravate the situation to be public, or could it help? That determination is made on a case-by-case basis, typically on the assessment of the head of mission and the embassy or the high commission on the ground, in cooperation and consultation with those that track bilateral relationships for Canada and with my team and other teams across the department.

Chaque ville a ses différents groupes. Il n'y a pas nécessairement toujours 25 différents groupes à chaque endroit. Nous considérons cela comme une démarche itérative. Nous essayons de nous mettre à la disposition des Canadiens qui ont des préoccupations, tout en cherchant à établir de nouveaux partenariats et à obtenir de nouvelles collaborations et sources d'information.

Mme Natale : Si je puis me permettre, comme mon collègue l'a dit plus tôt, la démarche comprenait également une table ronde convoquée par le ministre des Affaires étrangères, où étaient réunis des communautés religieuses et des défenseurs des droits de la personne pour y discuter des cas dont ils avaient pris connaissance.

Le sénateur Ngo : On a souvent reproché au gouvernement de ne pas adopter une position suffisamment ferme à l'égard des droits internationaux de la personne. C'est probablement parce que les Canadiens ne savent pas sur la base de quels renseignements le gouvernement agit pour faire avancer les droits de la personne et promouvoir la démocratie dans le cadre de la relation bilatérale. On s'attend à ce que le gouvernement intervienne et fasse respecter les droits de la personne. Alors comment cela se fait-il que ces renseignements ne sont pas publics? Votre bureau pourrait-il aider le gouvernement à nous donner un aperçu des mesures qui ont été prises pour renforcer le respect des droits de la personne?

M. Arbeiter : Il y a beaucoup d'informations qui ont été rendues publiques par le gouvernement jusqu'à maintenant. Il y a eu une série de déclarations sur différents enjeux, que ce soit la liberté de religion ou de croyance — y compris la Journée internationale de la liberté de religion, il y a quelques semaines —, ou des enjeux liés aux droits des femmes, aux droits des enfants ou aux droits de la personne en général. Le gouvernement s'est engagé à être le plus transparent possible, et nous continuons de lui accorder notre soutien afin que ces renseignements soient accessibles aux Canadiens.

Dans certains cas — et j'y ai fait allusion un peu plus tôt —, ce qu'on dit au gouvernement, c'est que la divulgation de ces renseignements ne doit « causer aucun tort dans le contexte local. » Nous ne voudrions surtout pas aggraver la situation ou compromettre la sécurité d'une personne, d'un organisme ou d'une communauté par inadvertance.

Ces décisions sont souvent prises à l'échelle locale sur les conseils de nos chefs de mission à l'étranger, qui évaluent la situation, en collaboration avec nos partenaires internationaux, afin de déterminer ce qui serait utile. Est-ce que le fait de rendre ces renseignements publics s'avérerait utile ou exacerberait inutilement la situation à laquelle on est confronté? Habituellement, ces décisions sont prises au cas par cas, selon l'évaluation du chef de mission et des responsables de l'ambassade ou du Haut-Commissariat sur le terrain, en collaboration et en consultation avec nos partenaires bilatéraux et avec mon équipe et d'autres équipes au sein du ministère.

Senator Ngo: Why did Global Affairs or your office not provide yearly reports on human rights? Do you have that?

Mr. Arbeiter: To answer your question factually, there has not been a global report on human rights ever, to my knowledge.

Senator Ngo: What kind of advice do you give to Global Affairs about countries we have bilateral relationships with regarding human rights abuses in terms of the Universal Declaration of Human Rights, other international agreements on trade, and so on? How do you provide those?

Mr. Arbeiter: Thank you for that question as well. We try to ground our work in the international system, in the international architecture around human rights. Essentially, the treaties and conventions you're referring to, there are a series of international mechanisms that are intended to ensure compliance with state obligations in those treaties. One of them is the Universal Periodic Review, the UPR system, where every country needs to appear in Geneva every four to five years and receive recommendations from states about how to improve its human rights situation.

Canada, as a matter of policy, participates in every single review of every member state of the United Nations. Our recommendations are all publicly available. You can see them online. They are typically grounded in state obligations on human rights.

So a state has committed to do X. Our assessment is that the approach, to date, is deficient in meeting the state's obligation to protect an individual's or community's human rights; and our recommendation is to, therefore, do Y. It changes. It's very case specific. It's based on an assessment of that particular situation, but we do it universally and consistently.

We also use other mechanisms that are available to address human rights, multilaterally and bilaterally.

Multilaterally, outside of the Universal Periodic Review, as I mentioned earlier, Canada leads the resolution on the situation of human rights in Iran. That's something we've done for the past 14 years. That resolution is very specific. It has concrete recommendations for what the government can and should do to meet its international and domestic obligations according to its own domestic law for the people of Iran.

Bilaterally, sometimes it's quietly raising issues, because that may be more effective. Sometimes it's louder and it's through public statements that are intended to call states out on a violation of individual human rights. Sometimes it's through programming, as my colleague referred to earlier. It's trying to invest in local partners who have the knowledge on the ground and who can bring communities together, address specific issues

Le sénateur Ngo : Pourquoi Affaires mondiales Canada ou votre bureau ne produit-il pas de rapports annuels sur les droits de la personne? Avez-vous cela?

M. Arbeiter : Pour répondre à votre question, à ma connaissance, on n'a jamais produit de rapport sur la situation des droits de la personne à l'échelle mondiale.

Le sénateur Ngo : Quels types de conseils donnez-vous à Affaires mondiales Canada au sujet des pays avec qui nous entretenons des relations bilatérales et qui commettent des violations des droits de la personne en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres accords commerciaux internationaux? Faites-vous rapport à cet égard?

M. Arbeiter : Je vous remercie pour votre question. Nous essayons de fonder notre travail sur le système international, sur l'architecture internationale relative aux droits de la personne. En ce qui concerne les traités et les conventions dont vous parlez, sachez qu'il y a de nombreux mécanismes internationaux en place pour veiller à ce que les États s'acquittent de leurs obligations en vertu de ces traités. L'un d'eux est l'examen périodique universel, l'EPU, où chaque pays doit comparaître à Genève tous les quatre à cinq ans pour y recevoir des recommandations sur les façons d'améliorer la situation des droits de la personne.

Conformément à sa politique, le Canada participe à tous les examens de chaque État membre des Nations Unies. Toutes nos recommandations sont du domaine public. Vous pouvez les consulter en ligne. On y indique quelles sont les obligations de l'État à l'égard des droits de la personne.

Supposons qu'un État s'est engagé à prendre une mesure particulière. Si on évalue que son approche est insatisfaisante parce qu'elle ne lui permet pas de protéger les droits d'une personne ou d'une communauté, on va lui recommander de prendre une autre mesure. Cela varie. C'est donc du cas par cas. On doit évaluer chaque situation particulière, mais on agit de manière universelle et constante.

Nous avons également recours à d'autres mécanismes pour faire respecter les droits de la personne, aussi bien à l'échelle multilatérale que bilatérale.

Multilatéralement, outre l'Examen périodique universel, comme je l'ai dit plus tôt, le Canada pilote la résolution sur la situation des droits de la personne en Iran. Nous le faisons depuis 14 ans. Cette résolution est très précise. Elle renferme des recommandations sur ce que le gouvernement peut et devrait faire pour respecter ses obligations internationales et nationales, conformément à sa propre législation, et ce, dans l'intérêt du peuple iranien.

Dans certains cas, il peut être plus efficace de soulever les questions discrètement. Dans d'autres cas, il vaut mieux le faire au moyen de déclarations publiques qui visent à pointer du doigt les États qui violent les droits de la personne. Parfois, c'est par le biais de programmes, comme ma collègue l'a dit plus tôt. Nous misons sur des partenaires locaux qui ont de grandes connaissances du milieu et qui peuvent rassembler les

related to women's rights, children's rights, LGBTI rights and indigenous peoples' rights, in a way that makes sense in that context.

My colleague can talk about our human rights programming in the context of our development assistance.

Patricia Pena, Director General, Economic Development, Global Affairs Canada: To add a bit more information about public reporting, we do have the Official Development Assistance Accountability Act, known as the ODAAA. That has certain criteria within it, and it's to do with our development assistance. One of the criteria is to ensure that our assistance is consistent with international human rights standards. An annual report is published with reference to that act, which affirms that all the development assistance we're doing actually meets the criteria.

That's another piece of public information that is available. It doesn't go into the detail of individual projects — for instance, a project that might support a human rights commission or support youth or address gender violence issues — but it does provide an overview of the context of assistance in that space.

Senator Ngo: You say you don't have any report whatsoever. Do you have the intention to provide yearly reports on human rights violations? Because so far you say there are none.

Mr. Arbeiter: That is a question for the government as opposed to officials. It's government's choice as to what it reports on and how and with what frequency.

Senator Ngo: Your office is the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion. You should have that report in your office. Can we have that?

Mr. Arbeiter: Once again, our responsibility is to implement the direction of the government. It's the government's choice as to what specifically it publicly reports in the form of an annual report. It's the government's decision whether to put that information out on an annual basis, but I've noted your interest in that. It's really not my purview to comment on what the government will do.

The Chair: We'll ask that question to the minister. We'll have a chance to ask the minister; I think we have to be fair to the officials. Thank you, Senator Ngo.

Senator Andreychuk: I want to understand what you're doing now in your office. It seems that if there is a public statement, it does not come from your office; it will come from the minister. So your instructions are from the minister's office, the direction, is that correct? Then you transmit that direction to missions abroad, and you seem to say that you've reached out to some of the

communautés afin que nous puissions nous attaquer à des questions précises telles que les droits des femmes, des enfants, de la communauté LGBTI et des peuples autochtones, d'une manière qui soit logique dans le contexte.

Ma collègue pourrait vous en dire davantage sur nos programmes axés sur les droits de la personne dans le cadre de notre aide au développement.

Patricia Pena, directrice générale, Développement économique, Affaires mondiales Canada : Pour revenir aux rapports publics, nous devons respecter la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officiel, c'est-à-dire à la LRADO. Cette loi établit certains critères dont il faut tenir compte dans le contexte de notre aide au développement. Il faut notamment s'assurer que notre aide est conforme aux normes internationales en matière de droits de la personne. Un rapport annuel est publié relativement à cette loi, qui confirme que tous nos programmes d'aide au développement respectent ce critère.

Ce sont d'autres renseignements qui sont du domaine public. Évidemment, on ne donne pas tous les détails de chaque projet — par exemple, un projet visant à appuyer une commission des droits de la personne, à aider les jeunes ou à s'attaquer aux problèmes de violence fondée sur le sexe —, mais cela permet d'avoir un bon aperçu.

Le sénateur Ngo : Vous dites que vous ne produisez pas de rapport précis. Avez-vous l'intention de produire des rapports annuels sur les violations des droits de la personne? Vous dites que ce type de rapports n'existe pas.

M. Arbeiter : Je crois qu'il faudrait poser cette question au gouvernement plutôt qu'aux fonctionnaires. Il revient au gouvernement de décider le type de rapports qu'il produit et à quelle fréquence.

Le sénateur Ngo : Vous représentez le Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion. Vous devriez avoir ce rapport à votre bureau. Est-ce que ce serait possible?

M. Arbeiter : Encore une fois, notre responsabilité est de mettre en œuvre les directives du gouvernement. Il revient au gouvernement de décider ce qu'il publie sous forme de rapport annuel. C'est à lui de décider l'information qu'il veut communiquer dans des rapports annuels. Je vois que cela vous intéresse, mais malheureusement, je ne peux pas me prononcer sur ce que fera le gouvernement.

Le président : Nous poserons cette question au ministre. Nous aurons l'occasion de le faire; je pense que nous devons nous montrer justes envers les fonctionnaires. Merci, sénateur Ngo.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais comprendre les activités que vous menez en ce moment au bureau. Lorsqu'il y a une déclaration publique, cela ne vient pas de votre bureau, mais bien du bureau du ministre. Vous recevez donc des directives du bureau du ministre, n'est-ce pas? Vous transmettez ensuite ces directives aux missions à l'étranger, et vous semblez dire que vous

communities in Canada who might have some interests in those other countries. Am I getting the chain of command and how you work?

What I'm interested in is that we reach out to ordinary Canadians but that, more importantly, we reach out to people in the other communities. This seems to be a bureaucratic linkage, but are you relying solely on the missions to tell you what's going on on the ground or relying on any other group who might be in Canada? How do you link it to the actual people in these countries who may be subject to the abuses and the impending genocide, et cetera?

Mr. Arbeiter: Thank you for that question. When the minister announced the establishment of the office, he also referenced new performance commitments for all heads of mission to be active on human rights, including freedom of religion or belief, and to ensure that it was part of their performance management.

The government has also indicated that heads of mission will be encouraged to speak publicly and openly as often as possible.

In the first instance, on your question on statements and on publicly articulating Canada's concerns around a certain issue, it's not one answer. There are lots of occasions where statements, tweets, other ways to get messages into the local public domain will be undertaken by the head of mission in that local context that may be more useful. So there are loads of examples dating back from May when heads of mission have expressed themselves publicly, expressed concern or sometimes expressed Canada's satisfaction with a positive development. There are some positive developments on human rights, and it's as important to talk about those as well.

As to statements that have been issued here in Canada, often not just by the Minister of Foreign Affairs but by the Minister of Foreign Affairs alongside the Minister of International Development and the Minister of International Trade, it really depends on the subject matter of the statement. And statements made by the Prime Minister for that matter. So, for example, we are currently now in the 16 days to mark the elimination of violence against women. The Prime Minister issued a statement. Several ministers issued statements afterwards. We will work with our colleagues across the department and in other departments to help put those together for ministerial consideration, and those are a way to communicate, both domestically and internationally, Canada's concern around a particular human rights issue.

Senator Andreychuk: A follow-up question: We're contacted by the public. We're contacted by the public overseas, instant communications. We have networks. We work in parliamentary associations. Your answer troubles me because I really want to know Canada's position before I go on any international stage or before I respond. I'm getting this answer that I'm going to have to track all of the tweets of all the missions. I'm going to have to

avez communiqué avec certaines communautés au Canada qui ont des intérêts dans ces pays. Est-ce la chaîne de commandement au bureau?

Ce que je trouve intéressant, c'est que vous communiquez non seulement avec les Canadiens ordinaires, mais surtout, avec des gens d'autres communautés. Cela me semble être une démarche bureaucratique, mais est-ce que vous comptez uniquement sur les missions pour savoir ce qui se passe sur le terrain ou si vous consultez d'autres groupes qui pourraient être au Canada? Comment arrivez-vous à faire le lien avec les personnes dans ces pays qui peuvent être victimes de violation et d'un génocide imminent?

M. Arbeiter : Merci pour votre question. Lorsque le ministre a annoncé la création du bureau, il a également parlé des nouveaux engagements en matière de rendement de tous les chefs de mission pour nous assurer qu'ils défendent activement les droits de la personne, y compris la liberté de religion ou de croyance, et que ces éléments font partie de leur gestion de rendement.

Le gouvernement a également indiqué que les chefs de mission devront se prononcer sur la place publique aussi souvent que possible.

Dans un premier temps, pour répondre à votre question sur les déclarations publiques au sujet des préoccupations du Canada, il n'y a pas qu'une seule réponse. Dans bien des cas, il pourrait être plus efficace de faire des déclarations ou d'avoir recours à des gazouillis ou à d'autres moyens pour transmettre les messages à l'échelle locale. Il y a donc de nombreux exemples, depuis mai dernier, où les chefs de mission ont pris la parole en public concernant des préoccupations ou des progrès réalisés. Il y a des progrès au chapitre des droits de la personne, et il est important d'en parler également.

Quant aux déclarations faites ici au Canada, elles peuvent être émises par le ministre des Affaires étrangères, seul ou aux côtés du ministre du Développement international et du ministre du Commerce international; cela dépend réellement du sujet de la déclaration. Le premier ministre fait également des déclarations. Par exemple, nous sommes actuellement dans les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe. Le premier ministre s'est exprimé à ce sujet. Plusieurs ministres se sont aussi prononcés par la suite. Nous allons donc collaborer avec nos collègues du ministère et d'autres ministères pour préparer ces déclarations ministérielles, car elles nous permettent de communiquer, à l'échelle nationale et internationale, les préoccupations du Canada sur une question particulière liée aux droits de la personne.

La sénatrice Andreychuk : J'aurais une question complémentaire. Le public d'ici et d'ailleurs communique avec nous grâce aux modes de communication instantanée. Nous avons des réseaux. Nous faisons partie d'associations parlementaires. Votre réponse me perturbe un peu en ce sens que je veux m'assurer de bien connaître la position du Canada avant de me présenter sur des tribunes internationales. Selon ce

track all of the ministers, obviously with some emphasis on the Minister of Foreign Affairs and the Minister of International Trade.

How does someone get to know what's happening by Canada? One could argue that for previous governments, not just the previous one but two or three back, there would be a place you could go to get some answers. Can I phone you and find out what's happening in South Sudan right now and what Canada's position has been, what any official has said, which NGOs you have been in touch with, so that I can be sure that what I'm saying is supportive of what we're doing in human rights?

Mr. Arbeiter: I'll answer that question, but I neglected to answer your question about outreach locally to faith communities, as well as to faith communities in Canada. Let me just say that, when I referenced the new performance commitments for head of mission, that comes with an expectation that Canadian officials abroad will develop networks and maintain and expand their networks with faith communities in their countries of accreditation. Yes, we rely on those who know the local context, but certainly, when Canadian officials travel from Ottawa to countries abroad, they often have in their programs opportunities to engage with influential opinion makers, both in the human rights area and in other areas as well.

In terms of obtaining information about Canadian policy and position, there are parliamentary procedures for members of Parliament and senators to be briefed on issues of interest. Certainly, within parliamentary procedure, we're always available. We'll make ourselves available to provide information to you, whether it's a country-specific issue or a broader thematic issue.

But I do take the point that there's a lot of information out there, and it's hard. It comes from multiple sources. On the departmental website we have a section dedicated to human rights. The minister has blogged four times in the past three months on very specific issues. We are constantly trying to improve the availability and accessibility of information on that website so that you and other members of Parliament and Canadians writ large can easily find the information that they're seeking.

Senator Andreychuk: I guess, having to do all of that, you miss the opportunities because international crises occur overnight, and if you wait, you've lost an opportunity to have a positive impact. So that somewhat troubles me.

I guess my final question is, if I have an opportunity to comment on a country or an issue within a region, are you saying I should call your office and I'll get the answer? I want to know where to go to get a government response rather quickly. It isn't for the purpose of questioning the government. That may be part

que vous me dites, je vais devoir suivre tous les gazouillis de toutes les missions et surveiller tous les ministres, particulièrement le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international, pour savoir ce qu'il en est.

Dans ce cas, comment peut-on connaître la position du Canada? Certains pourraient dire que dans les gouvernements précédents, pas seulement le précédent, mais les deux ou trois précédents, il y avait un point de contact. On pouvait obtenir des réponses. Est-ce que je peux vous appeler pour savoir ce qui se passe, par exemple, au Soudan du Sud en ce moment et quelle est la position du Canada à son égard, ce qu'ont dit les hauts fonctionnaires et qui sont les ONG avec qui vous collaborez, de sorte que lorsque je prendrai la parole, j'appuierai ce que le Canada fait au chapitre des droits de la personne?

M. Arbeiter : Je vais répondre à votre question, mais j'aimerais tout d'abord revenir à votre question concernant nos contacts avec les groupes confessionnels à l'échelle locale et au Canada. Si vous me permettez, lorsque j'ai parlé des nouveaux engagements des chefs de mission en matière de rendement, j'ai omis de dire qu'on s'attend à ce que les fonctionnaires canadiens à l'étranger établissent et entretiennent des réseaux avec les groupes confessionnels reconnus dans leur pays. Naturellement, nous dépendons d'eux pour savoir ce qui se passe à l'échelle locale, mais chose certaine, lorsque les fonctionnaires canadiens se rendent à l'étranger, ils ont souvent l'occasion de rencontrer des leaders d'opinion, autant dans le domaine des droits de la personne que dans d'autres domaines.

Pour ce qui est d'obtenir de l'information sur la politique et la position du Canada, il faut suivre les procédures parlementaires; les députés et les sénateurs peuvent être renseignés sur les questions d'intérêt. Évidemment, dans le cadre de ces procédures, nous pouvons nous mettre à votre disposition pour vous informer sur un sujet ou un pays donné ou une question plus générale.

En effet, il y a beaucoup d'information qui circule, et c'est difficile. Elle vient de multiples sources. Une partie du site web du ministère est consacrée aux droits de la personne. Le ministre a bloqué quatre fois au cours des trois derniers mois, sur cette question particulière. Nous essayons constamment d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'information sur ce site web, pour que vous et les autres parlementaires et citoyens canadiens en général puissiez facilement trouver l'information voulue.

La sénatrice Andreychuk : J'imagine que parce que vous devez faire tout cela, vous ratez des occasions étant donné que les crises internationales surgissent du jour au lendemain. Si vous attendez, vous ratez une occasion de produire un effet positif. Je trouve cela quelque peu troublant.

Je pense bien que ma dernière question sera la suivante. Si j'ai l'occasion de faire des observations au sujet d'un pays ou d'un problème dans une région en particulier, dites-vous que je devrais communiquer avec votre bureau et obtenir la réponse? Je veux savoir à qui m'adresser pour obtenir assez rapidement une

of it, but the other is to be sure that I know exactly what the government has done and that we're not speaking with too many voices out there that are needless.

Sometimes I'm going to oppose the government and say, "I think you've not done enough, et cetera," but, often, I want to say, "The government has done this, and what else should we do?" Then it's a feedback, a two-way street, if we're going to do our job as parliamentarians.

Mr. Arbeiter: I don't want to misspeak, so we can follow up more explicitly. But part of the department is responsible for parliamentary affairs and provides, in discussion with the clerk of this committee and with others, information to other members of Parliament. That is typically the channel through which requests come to us, but we will come back to you with the specific name.

Senator Andreychuk: On the Human Rights Council, Human Rights Watch and many other organizations have been very critical of the makeup of the Human Rights Council, more perpetrators on the council than supporters.

What is Canada's position of working with the council and its makeup now and its particular emphasis on one country, Israel?

Mr. Arbeiter: The Human Rights Council, like all UN agencies and bodies, is reflective of the composition of the United Nations. As many of you will be aware, often regional groups put forward candidates that represent that particular regional group for a limited period of time.

Canada's position is that the Human Rights Council is the multilateral instrument mandated internationally to work on human rights issues, and so we have a keen interest in working through the council and with the council to the extent possible on a whole series of issues that are within our foreign policy interests.

Sometimes in terms of our own view, of course we would like there to be those that are more respectful of human rights issues on the council, but we don't control and we can never control who is going to be elected to the council. So we try to find ways to work with them, those who agree with us and those who do not agree with us, in the interests of ensuring that individual human rights in countries all over the world are better respected, better protected and better promoted.

Canada has consistently spoken out concretely and visibly against the isolation of Israel within the United Nations system, including at the Human Rights Council. We do not participate in

réponse venant du gouvernement. Il ne s'agit pas de remettre en question le gouvernement. Cela peut en faire partie, mais l'autre raison est de m'assurer de savoir exactement ce que le gouvernement a fait et de veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de personnes qui se prononcent inutilement.

Il m'arrive de m'opposer au gouvernement et de dire « Je pense que vous n'en avez pas fait assez », entre autres, mais souvent, ce que je veux dire, c'est : « Le gouvernement a fait ceci; que devrions-nous faire d'autre? » C'est alors de la rétroaction, une discussion bilatérale. C'est ainsi que nous allons faire notre travail, comme parlementaires.

M. Arbeiter : Je ne veux pas commettre de bourde, alors nous pouvons faire un suivi plus précis. Je dirai cependant qu'il y a au ministère des gens chargés des affaires parlementaires qui fournissent, en discutant avec le greffier du comité et avec d'autres personnes, des renseignements à d'autres parlementaires. C'est typiquement ainsi que les demandes nous parviennent, mais nous vous transmettrons le nom en particulier.

La sénatrice Andreychuk : Human Rights Watch et de nombreux autres organismes se sont montrés très critiques concernant la composition du Conseil des droits de l'homme, où l'on compte plus d'États ayant commis des crimes que d'États offrant du soutien.

Quelle est la position du Canada concernant son travail au sein du conseil et la composition actuelle du conseil, ainsi que l'attention qu'il porte en particulier sur un pays, soit Israël?

M. Arbeiter : Le Conseil des droits de l'homme, à l'instar de tous les organismes de l'ONU, est le reflet de la composition des Nations Unies. Comme vous êtes nombreux à le savoir, il arrive souvent que des groupes régionaux présentent des candidats qui représentent le groupe régional particulier pendant une période de temps limitée.

Le Canada estime que le Conseil des droits de l'homme est l'instrument multilatéral qui a le mandat international de travailler aux questions de droits de la personne. Nous souhaitons donc beaucoup travailler avec le conseil et par son intermédiaire, dans toute la mesure possible, à toute une série d'enjeux qui relèvent de nos intérêts en matière de politique étrangère.

Parfois, compte tenu de notre propre point de vue, nous aimerions bien entendu qu'on y trouve ceux qui respectent davantage les droits de la personne, au conseil, mais nous ne pouvons pas contrôler ceux qui y sont élus, et nous ne le pourrions jamais. Nous essayons donc de trouver des façons de travailler avec eux — ceux qui sont d'accord avec nous et les autres — afin de garantir que les droits individuels de la personne soient mieux respectés, mieux protégés et mieux soutenus partout dans le monde.

Le Canada continue de condamner de manière concrète et visible l'isolement d'Israël au sein du système des Nations Unies, y compris au Conseil des droits de l'homme. Nous ne participons

deliberations that target Israel at the Human Rights Council under item 7. That has been and continues to be the policy of Canada on that particular issue.

Senator Omidvar: I'm interested in following up on your comments on the ambassadors. We have 136 spokespersons for human rights, religious freedoms and inclusion as opposed to a single ambassador. I'm still trying to figure out what's better. But I am curious about the meeting that was held of all heads of missions in Canada in June of 2016, where the Prime Minister said human rights have to be reported in real time by our heads of missions and that their performance assessment would take into account their performance, their actions and their advocacy on behalf of human rights.

Have these performance measures been put in place? How often are they done? Is it an annual performance review? Do you get a copy of those performance reviews? Do they inform your work? Since we have this new structure, it has to have a feedback loop to you.

Mr. Arbeiter: Yes, they have been put in place. They were put in place at the beginning of the fiscal year, the April and May timeline, and they cover till the end of March, so the typical fiscal year.

As you referred to the Prime Minister's expectation, they do put in writing an expectation that individual heads of missions will not only report on human rights situations but engage with partners on them.

They do account for local context, of course, because while the commitment is universal, it may mean different things in different places. Because, again, the drive behind this is impact and effectiveness as opposed to a blanket approach that covers all countries equally.

On most occasions the individual Canadian posted on the ground will be in touch with our office to get additional support. Recently, for example, our mission in Bangkok sponsored a lot of work around LGBTI issues in Thailand to get a little bit of a sense from us as to what is the international architecture around these issues, how can we help countries in that particular region think through these issues, and what are the kinds of partnership that we can do. We will provide that kind of support to them.

It may be different issues in different countries, where they will come to us and we try to serve as that kind of support base for information and for linkage. Sometimes it's important to link what is happening in the country with what's happening internationally, globally or multilaterally to try to find the synergies and to introduce different aspects of a particular issue.

In my opening remarks I referred to the fact that our team has an innovation hub that looks at the use of technology and social media to advance human rights issues. In that particular case,

pas aux débats qui ciblent Israël au Conseil des droits de l'homme, en vertu du point 7. C'est la politique du Canada sur ce point en particulier.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais poursuivre sur vos observations relatives aux ambassadeurs. Nous avons 136 porte-parole en matière de droits de la personne, de liberté religieuse et d'inclusion, par opposition à un seul ambassadeur. J'essaie encore de voir ce qui est préférable. Je suis intriguée par la réunion de tous les chefs de missions qui a eu lieu au Canada en juin 2016, et où le premier ministre a dit que les chefs de mission devaient faire rapport en temps réel des questions de droits de la personne, et que leur évaluation du rendement tiendrait compte de leur rendement, de leurs gestes et de leurs efforts pour défendre les droits de la personne.

Est-ce que ces mesures de rendement ont été mises en place? À quelle fréquence l'évaluation se fait-elle? Est-ce une évaluation du rendement annuelle? Obtenez-vous copie de ces évaluations du rendement? Est-ce qu'elles vous aident dans votre travail? Puisque nous avons cette nouvelle structure, il faut que vous ayez de la rétroaction.

M. Arbeiter : Oui, elles ont été mises en place au début de l'exercice financier — en avril et mai — et elles vont jusqu'à la fin de mars, soit l'exercice financier normal.

Vous avez parlé des attentes du premier ministre; on y trouve effectivement par écrit l'attente selon laquelle chaque chef de mission va non seulement faire rapport des situations relatives aux droits de la personne, mais aussi en discuter avec les partenaires.

Le contexte local est tenu en compte. L'engagement est universel, mais il peut avoir un sens différent selon les endroits. Encore une fois, ce qui motive cela, c'est l'effet et l'efficacité plutôt qu'une démarche uniforme dans tous les pays.

La plupart du temps, le Canadien en poste sur le terrain s'adressera à notre bureau pour obtenir du soutien additionnel. Récemment, par exemple, notre mission de Bangkok a parrainé beaucoup de travail accompli au sujet des LGBTI en Thaïlande. Les gens voulaient que nous leur donnions une idée de l'architecture internationale sur ces questions; ils voulaient savoir comment nous aidons les pays de cette région particulière à aborder ces enjeux, et connaître les types de partenariats que nous pouvons établir. Nous allons leur fournir ce soutien.

Les enjeux diffèrent d'un pays à l'autre; ils s'adressent à nous et nous essayons de leur donner le type de soutien qu'il faut sous la forme d'information et de liens. Il est parfois important de lier ce qui se produit dans le pays à ce qui se produit à l'échelle internationale, ou de façon multilatérale, pour trouver les synergies et cerner les divers aspects d'un enjeu particulier.

Dans ma déclaration liminaire, j'ai dit que notre équipe avait un centre d'innovation qui se penche sur l'utilisation de la technologie et des médias sociaux pour faire avancer les droits de

there are threats confronting LGBTI communities online that are different from somewhere else. Ensuring that they have the technical information about safety and security of individuals helps them do a better job on impact and effectiveness in that particular situation.

Ms. O'Donnell: I can give a practical example. I was the head of mission in Ecuador, where often human rights issues would come up. For example, we had engaged with indigenous women and done training on human rights for them, and it resulted in many of them knowing how they could apply for local governance positions, and they ran for local assemblies and things like that. They understood their rights and they started businesses. There were very positive benefits from a very small project under the Canada Fund for Local Initiatives.

Then we lobbied hard on things like freedom of expression, which was under threat. We gave positive feedback because they had brought in rules to recognize the rights of LGBTI communities to get the same recognition legally for couples. We would positively tweet and comment on those things to encourage them. Those are a few practical examples from my experience.

Senator Omidvar: Thank you very much. I like those examples. They provide context.

Because this is the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion, could you clarify whether your work is domestic or solely an international agenda? I'm a practical person, and I wonder if people in glass houses should throw stones.

Mr. Arbeiter: Our mandate is primarily international, but as the minister has said on multiple occasions, Canada is only credible abroad if we can point to what we're doing at home to address our own long-standing and emerging issues on human rights.

If you look back on some of the statements that the minister has made, both at the Human Rights Council and at the General Assembly, he starts from the premise of Canada is not perfect. We have major challenges, legacy issues and emerging issues. What we are doing is being open to scrutiny around those issues. That's why it's important for us to work within the international human rights system, whether it's the recent visit that I mentioned of the Working Group of Experts on People of African Descent to understand the particular challenges facing Canadians of African descent or it's on indigenous issues or on women's issues.

As the foreign ministry, while we don't have a mandate to work domestically we need absolutely to be informed by what is the situation of human rights in Canada. A lot of outreach that we've undertaken has been to better understand the human rights concerns of Canadians not only internationally but also

la personne. Dans ce cas particulier, les communautés LGBTI font l'objet de menaces en ligne qui sont différentes d'ailleurs. En veillant à ce qu'ils aient l'information technique au sujet de la sûreté et la sécurité des particuliers, on les aide à améliorer la portée et l'efficacité des mesures prises dans cette situation particulière.

Mme O'Donnell : Je peux donner un exemple concret. J'étais chef de mission en Équateur, où surgissaient souvent des enjeux liés aux droits de la personne. Par exemple, nous avons établi des liens avec les femmes autochtones et leur avons offert de la formation sur les droits de la personne. À la suite de cela, de nombreuses femmes ont su comment se porter candidates à des postes de gouvernance locale et se sont présentées pour faire partie d'assemblées locales, entre autres. Elles ont compris leurs droits et se sont lancées en affaires. De très grands bienfaits ont découlé d'un très petit projet réalisé grâce au Fonds canadien d'initiatives locales.

Nous avons ensuite fait beaucoup de pressions concernant des enjeux comme la liberté d'expression, qui était menacée. Nous avons donné une rétroaction positive parce qu'ils ont adopté des règles visant à reconnaître les mêmes droits pour les couples des communautés LGBTI. Nous mettions sur Twitter des commentaires positifs pour les encourager. Ce sont quelques exemples concrets, d'après mon expérience.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup. J'aime ces exemples. Ils nous donnent du contexte.

Étant donné qu'il s'agit du Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion, pourriez-vous nous préciser si votre travail a une portée nationale, ou s'il se limite à l'étranger? Je suis une personne pratique, et je me demande si des personnes qui vivent dans des maisons de verre devraient lancer des pierres.

M. Arbeiter : Notre mandat est principalement international, mais comme le ministre l'a très souvent dit, le Canada n'est crédible à l'étranger que s'il peut montrer ce qu'il fait à l'intérieur de ses frontières pour résoudre ses propres enjeux — de longue date ou émergents — en matière de droits de la personne.

Revenons sur certaines des déclarations du ministre, tant au Conseil des droits de l'homme qu'à l'Assemblée générale. Il part du principe que le Canada n'est pas parfait. Nous avons de grands défis, d'anciens problèmes et des problèmes émergents. Le Canada accepte que ces problèmes soient scrutés. C'est la raison pour laquelle il est important pour nous de travailler avec le système international des droits de la personne, que ce soit dans le cadre de la visite récente du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine, afin de comprendre les obstacles particuliers que les Canadiens d'ascendance africaine rencontrent, ou que ce soit au sujet de la situation des Autochtones ou de la condition féminine.

Le ministère des Affaires étrangères n'a pas le mandat de travailler à l'échelle nationale, mais il faut absolument que nous puissions utiliser l'information relative à la situation des droits de la personne au Canada. Nous avons réalisé beaucoup d'activités de sensibilisation afin de mieux comprendre les préoccupations

domestically. What is the response within the system? How do we work with partner departments, whether it's the Department of Justice, the Department of Canadian Heritage, Status of Women Canada, Public Safety, which are typically responsible for implementing Canada's international human rights obligation domestically? How do we support them and work with them on the domestic front and the international front so that internationally we are far more credible?

We're not perfect; we're learning from it, we're open to scrutiny because scrutiny makes us better, and we're open not only to scrutiny internationally but also from domestic voices that may have a different view.

Senator Martin: My questions focus on the structure of your office. Would you tell me how many staff members are in your office?

Mr. Arbeiter: Thirty-six.

Senator Martin: Among the 36, would you tell me the breakdown of women and men and then ethnic diversity? Today I see the representation of women, but I'm curious, since you are an office looking at various important issues like what the diversity would be within your office.

Mr. Arbeiter: I don't have the stats at hand, but we will get back to you with the gender breakdown and the diversity representation.

Senator Martin: You mentioned the 16 Days of Activism against Gender Violence. We recently did another review on the GBA+. Would you comment on whether you apply that lens to everything you do?

Ms. Pena: We have a gender equality policy that applies to all the programming we support in international development assistance, and so that shapes every single project. We apply those considerations across the board.

Just to add to the points that were raised earlier, this is part of our bigger tool kit. We have an advocacy component, and we have the work of the missions abroad. Those missions are also responsible for this development programming, and so they're able to see how the projects develop to address particular issues.

As I mentioned earlier, because we do have the obligations under the Official Development Assistance Accountability Act to ensure human rights are respected, then we have a feedback loop on those issues through the work we're doing.

If, for example, we have a project that's working five years in support of a human rights commission in a country, and halfway through the project we start looking at the types of cases that are

des Canadiens en matière de droits de la personne, non seulement à l'échelle internationale, mais également à l'échelle nationale. Comment le système répond-il? Comment travaillons-nous avec les ministères partenaires, que ce soit le ministère de la Justice, le ministère du Patrimoine canadien, Condition féminine Canada ou Sécurité publique, qui ont généralement la responsabilité de mettre en œuvre à l'échelle nationale les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne? Comment les aidons-nous et comment travaillons-nous avec eux à l'échelle nationale pour être beaucoup plus crédibles à l'échelle internationale?

Nous ne sommes pas parfaits et nous tirons des leçons de cela. Nous acceptons d'être scrutés, parce que cela nous rend meilleurs. Nous acceptons d'être scrutés non seulement à l'échelle internationale, mais nous acceptons aussi les voix qui, à l'échelle nationale, ont peut-être des points de vue différents.

La sénatrice : Mes questions portent sur la structure de votre bureau. Pouvez-vous me dire combien vous avez d'employés à votre bureau?

M. Arbeiter : Trente-six.

La sénatrice Martin : J'aimerais que vous me fassiez une ventilation de ces 36 employés en fonction de leur sexe et de leur diversité ethnique. Aujourd'hui, je vois la représentation des femmes, mais je suis intriguée par la diversité qu'on retrouve dans votre bureau, étant donné que vous vous penchez sur divers enjeux importants.

M. Arbeiter : Je n'ai pas ces statistiques en ce moment, mais je vais vous les transmettre pour la proportion selon les sexes et la représentation de la diversité.

La sénatrice Martin : Vous avez mentionné les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. Nous avons récemment mené un autre examen sur l'ACS+. Pourriez-vous nous dire si vous appliquez cela à tout ce que vous faites?

Mme Pena : Nous avons une politique sur l'égalité entre les sexes qui s'applique à tous les programmes d'aide au développement international que nous soutenons. Cela oriente donc chacun des projets. Nous appliquons cela de façon générale.

J'ajouterais au sujet des points soulevés précédemment que cela fait partie de notre boîte à outils générale. Nous avons un volet de défense des droits, et nous avons le travail des missions à l'étranger. Les missions sont aussi responsables des programmes de développement et peuvent donc voir comment les projets se réalisent et résoudre les problèmes particuliers qui surgissent.

Comme je l'ai mentionné précédemment, étant donné que la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle nous oblige à veiller à ce que les droits de la personne soient respectés, nous avons une boucle de rétroaction concernant ces enjeux par le travail que nous accomplissons.

Si nous avons un projet d'une durée de cinq ans qui vise l'aide à une commission des droits de la personne dans un pays donné et qu'à mi-chemin, nous commençons à regarder les types de

coming through because of the work of this project, then it's bringing to light new issues. Our embassy and our colleagues working abroad are then able to track those issues and advance them through their work, as exemplified by my colleague.

Senator Martin: You mentioned embassies. In terms of titles, such as "director general" versus "ambassador," it feels like there's some sort of a step down, and I know other senators would feel this way.

Specifically, within your office, with the \$50 million budget that was announced in May of 2016, how much has been disbursed to date and how have these funds been utilized? Could you give us a quick breakdown? I know you have 36 staff, and it would be good to know how the funds are being allocated.

Mr. Arbeiter: Sure.

Senator Andreychuk: Funds spent on programming.

Senator Martin: Yes. Perhaps it's something you would send to us in more detail. I think all the senators would like to know what went to programs, what is going to administrative costs, et cetera.

Mr. Arbeiter: Why don't we follow up in writing, to save time on that particular question?

Just to make it clear, the \$15 million is not operating or administrative costs. The administrative cost is a little over \$3 million, and that's outside and separate and apart from the \$15 million that was referred to by the minister.

Senator Martin: Do you know how many staff were in the previous office?

Mr. Arbeiter: Yes. It was five.

Senator Martin: Oh, it went from five to 36. So we really want to know the facts and details on what is happening. Thank you.

The Chair: We have to give you the title of "ambassador."

Mr. Arbeiter: I can comment on that question, if you like.

[Translation]

Senator Gagné: Thank you for your presentation. I understand that your office is relatively new and that you're determining how to implement the Prime Minister's direction. In your presentation, you said the direction is to engage with civil society.

I see that, to show people who you are and to hear what they have to say, you visit a number of cities. I'm originally from a francophone community in Manitoba, and I see that the face of

situations qui surgissent en raison du travail lié à ce projet, cela met en lumière de nouveaux enjeux. Notre ambassade et nos collègues à l'étranger peuvent alors faire le suivi de ces enjeux et y travailler pour les résoudre, comme ma collègue en a donné l'exemple.

La sénatrice Martin : Vous avez mentionné les ambassades. Le titre de « directeur général » par rapport à celui d'« ambassadeur » donne l'impression d'une baisse de niveau, en quelque sorte, et je sais que d'autres sénateurs penseraient la même chose.

Plus précisément, au sein de votre bureau, avec le budget de 50 millions de dollars qui a été annoncé en mai 2016, combien d'argent a été déboursé à ce jour, et comment ces fonds ont-ils été utilisés? Pouvez-vous nous faire une ventilation rapide? Je sais que vous avez 36 employés, et il serait bon de savoir de quelle façon les fonds sont affectés.

M. Arbeiter : Bien sûr.

La sénatrice Andreychuk : Les fonds consacrés aux programmes.

La sénatrice Martin : Oui. Vous pourriez nous envoyer cette information détaillée. Je pense que tous les sénateurs aimeraient savoir ce qui est allé aux programmes, ce qui couvre les frais administratifs, et cetera.

M. Arbeiter : Pourquoi ne pas vous envoyer cela par écrit ultérieurement? Cela nous évitera de consacrer trop de temps à cette question en particulier.

Je précise que les 15 millions de dollars ne sont pas destinés aux frais de fonctionnement ou aux frais administratifs. Pour les frais administratifs, c'est un peu plus de 3 millions de dollars, et c'est distinct des 15 millions mentionnés par le ministre.

La sénatrice Martin : Savez-vous combien d'employés comptait le bureau précédent?

M. Arbeiter : Oui. Il y en avait cinq.

La sénatrice Martin : Oh! Le nombre est passé de 5 à 36. Alors nous voulons vraiment connaître les faits et les détails de ce qui se passe. Merci.

Le président : Nous devons vous donner le titre d'ambassadeur.

M. Arbeiter : Je peux répondre à cette question, si vous le voulez.

[Français]

La sénatrice Gagné : Merci pour votre présentation. Je comprends que votre bureau est relativement nouveau et que vous êtes en train de déterminer la façon dont vous mettez de l'avant l'orientation que le premier ministre vous a donnée. Dans votre présentation, vous dites que cette orientation consiste à mobiliser la société civile.

Je constate que pour vous faire connaître et être à l'écoute des gens, vous visitez plusieurs villes. Étant originaire d'une communauté francophone du Manitoba, je constate que le

Manitoba's francophonie has changed considerably in the past 15 years. The community has chosen to include and embrace diversity and has many stories to tell. It welcomes people from around the world and is proud of its diversity.

You visited cities such as Montreal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver and Ottawa. However, I want to know whether you make an effort to reach communities that have changed, that have stories to tell and that still maintain strong ties to their countries of origin.

How does this guide your considerations and actions with regard to Canadians and people on the international scene?

Mr. Arbeiter: Thank you for your question. There's always a risk involved in having a list and limiting ourselves to the list we provided. For that reason, we're not necessarily able to make efforts to reach all these communities.

Canada is a very large country, and a great deal of work must be done. I took note of the need and opportunity to engage Manitoba's francophone community in particular. We'll try to do so soon. We're always looking for suggestions from the communities that should be involved in our efforts.

Senator Gagné: I want to specify that Manitoba has a francophone university, and that the Société franco-manitobaine has a francophone reception office. That's why we need to be able to include linguistic duality. It's a suggestion.

[English]

The Chair: Senator Ngo, I will let you have a question on the second round. I just want to make a couple of observations with regard to briefing parliamentary associations.

We do get briefings from Global Affairs Canada before we go on trips, but I think it should be mandatory that your office is included in those briefings so that, as Senator Andreychuk mentioned, we're up to date. Canada-Africa, for example, is going to Tunisia and Egypt. I would like to have an up-to-date briefing on human rights in both those countries, and I think for that to be included with the others in your department is extremely important for us to do our jobs, as Senator Andreychuk mentioned.

I'm glad to see that the government is getting up to date. As you say in your new report, it includes potentially ratifying new treaties such as the optional protocols to the Convention against Torture and the Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

visage de la francophonie du Manitoba s'est beaucoup transformé au cours des 15 dernières années. C'est une communauté qui a choisi d'inclure et d'embrasser la diversité, une communauté qui a beaucoup d'histoires à raconter. Elle accueille des gens de partout dans le monde et elle est fière du résultat en termes de diversité.

Vous avez visité des villes comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Ottawa, mais j'aimerais savoir si vous faites un effort pour joindre les communautés qui se sont transformées, celles qui ont des histoires à raconter et qui entretiennent encore des liens serrés avec leur pays d'origine.

Comment cela alimente-t-il vos réflexions et vos actions face aux Canadiens et face aux gens sur la scène internationale?

M. Arbeiter : Je vous remercie de votre question. Il y a toujours un danger à avoir une liste et à se limiter à celle qu'on a présentée. C'est pour cette raison qu'on n'est pas nécessairement en mesure de faire des efforts pour joindre toutes ces communautés.

Le Canada est un pays très vaste, et il y a énormément de travail à faire. J'ai pris en note la nécessité et l'opportunité de faire appel à la communauté francophone du Manitoba en particulier. Nous tenterons de le faire prochainement, car nous sommes toujours à la recherche de suggestions de la part des communautés que nous devrions impliquer dans nos efforts.

La sénatrice Gagné : J'aimerais préciser qu'au Manitoba, il y a une université francophone et un bureau d'accueil francophone au sein de la société franco-manitobaine. C'est pourquoi il faut être en mesure de comprendre la dualité linguistique. Il s'agit d'une suggestion.

[Traduction]

Le président : Sénateur Ngo, je vais vous laisser poser une question au deuxième tour. Je veux juste faire quelques observations concernant l'information des associations parlementaires.

Nous recevons de l'information d'Affaires mondiales Canada avant de partir en voyage, mais je pense que votre bureau devrait obligatoirement participer à ces séances d'information pour que nous ayons de l'information à jour, comme l'a dit la sénatrice Andreychuk. Par exemple, l'Association parlementaire Canada-Afrique s'en va en Tunisie et en Égypte. J'aimerais avoir une séance d'information à jour sur les droits de la personne dans ces deux pays, et je pense qu'il est extrêmement important d'inclure cela dans le reste de l'information provenant de votre ministère pour que nous puissions faire notre travail, comme l'a mentionné la sénatrice Andreychuk.

Je suis content de voir que le gouvernement se met à jour. Comme vous le dites dans votre nouveau rapport, cela inclut la ratification possible de nouveaux traités comme les protocoles facultatifs se rapportant à la Convention contre la torture et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Ministers Qualtrough and Dion were there, and I was present for that announcement. The words “potentially ratifying” stand out because this committee, four years ago, recommended ratifying the Optional Protocol to the Convention on the Rights of Persons with Disabilities. The word “potentially” gives you a bit of wriggle room, don’t you think? What does “potentially” mean?

Mr. Arbeiter: The obligations that stem from the ratification are obligations of both the federal government and the provinces and territories. The consultation process that was announced by Ministers Qualtrough and Dion referred to the start of the consultation with provinces and territories. While it is a federal jurisdiction for the treaties we ratify, we also want to be respectful to provincial and territorial partners who will be responsible, in part, for the implementation of the protocols should the government and others choose to ratify them. I hope that explains the situation.

The Chair: This is important for us, because this committee will start a study next year on prison monitoring. The convention is part of prison monitoring. We’d like to be into that conversation as well.

Senator Ngo, a short question and then we’ll wrap up this panel.

Senator Ngo: I want to pick up on what you said before. You said that Global Affairs provided recommendations during the UPR process in Geneva in 2009 and that this information is public. But the details of these recommendations are not known to the general Canadian public at all. For example, Canada UPR recommendations to Vietnam in 2009 encouraged Vietnam to modify the legal process of Articles 79, 88 and 258 to comply with international obligations. So why is it not displayed for Canadians? Just because of the UPR in Geneva or that they publish it on their website or whatever you call it? Why not by the Canadian government? Because that’s what we did.

Mr. Arbeiter: First off, all UPR sessions are webcast publicly. So any interested Canadian is welcome to watch, in real time, the recommendations from Canada and other countries to individual members that are before the UPR at that time.

In addition, the recommendations are publicly available through the UN system. I think your question is about Canada making it available as well, and I take note of your question.

Senator Ngo: What you say is ideal if everybody is interested in watching it on TV and so on, but for the ordinary Canadian, they don’t do that. So, basically, I’m going to go to the website of the Canadian government and see that there’s nothing there. That’s what I’m asking.

Les ministres Qualtrough et Dion sont venus, et j’étais présent à cette annonce. Il est remarquable que vous disiez que « ces efforts pourraient déboucher sur la ratification », car le comité, il y a quatre ans, a recommandé la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ce « pourrait » vous donne une certaine latitude, n’est-ce pas? Que voulez-vous dire par cela?

M. Arbeiter : La ratification s’accompagne d’obligations pour le gouvernement fédéral, mais aussi pour les provinces et les territoires. L’annonce des ministres Qualtrough et Dion portait sur l’amorce de la consultation auprès des provinces et des territoires. Les traités que nous ratifions relèvent de la compétence du gouvernement fédéral, mais nous voulons aussi faire montre de respect envers nos partenaires provinciaux et territoriaux qui devront assumer en partie la responsabilité de mettre en œuvre les protocoles, si le gouvernement et d’autres autorités décident de les ratifier. J’espère que cela explique la situation.

Le président : C’est important pour nous, car le comité va entreprendre une nouvelle étude sur le contrôle des prisons, l’année prochaine. La convention fait partie du contrôle des prisons. Nous aimerions contribuer aussi à cette discussion.

Sénateur Ngo, vous pouvez poser une question rapide, puis nous allons conclure avec ce groupe.

Le sénateur Ngo : J’aimerais revenir sur ce que vous avez dit précédemment. Vous avez dit qu’Affaires mondiales a présenté des recommandations lors du processus de l’EPU, à Genève, en 2009, et que cette information est publique. Cependant, le public canadien ne connaît pas du tout les détails de ces recommandations. Par exemple, dans ses recommandations dans le cadre de l’EPU, concernant le Vietnam, en 2009, le Canada encourageait le Vietnam à modifier le processus juridique des articles 79, 88 et 258 pour se conformer aux obligations internationales. Pourquoi les Canadiens ne peuvent-ils pas voir cela? Est-ce simplement en raison de l’EPU à Genève, ou parce qu’ils publient cela sur leur propre site web? Pourquoi le gouvernement canadien ne le fait-il pas? Parce que c’est ce que nous avons fait.

M. Arbeiter : Sachez d’abord que toutes les séances de l’EPU sont diffusées publiquement sur le Web. Les Canadiens intéressés peuvent donc les regarder en temps réel pour prendre connaissance des recommandations que font le Canada et d’autres pays aux divers membres qui participent au processus à ce moment-là.

De plus, les recommandations sont rendues publiques par l’entremise du système des Nations Unies. Je pense que votre question portait sur la publication des renseignements par le gouvernement du Canada, et je prends note de votre question.

Le sénateur Ngo : Ce que vous dites est idéal pour ceux qui veulent écouter les séances à la télévision ou ailleurs, mais le Canadien ordinaire ne le fait pas. Il consulte donc le site web du gouvernement du Canada et constate qu’il n’y a rien. Voilà ce que je demande.

My second short one: During the previous Office of Religious Freedom, the ambassador travelled across a number of countries abroad in order to promote religious freedom. Will your Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion take similar steps to promote human rights abroad?

Mr. Arbeiter: I may answer that in two parts. First, as I referred to earlier, all Canadian heads of mission have within their performance management agreements an expectation that they work not only on human rights but, in particular, on freedom of religion. To our knowledge, we are the only country that has a performance commitment for all ambassadors, irrespective of their country or countries of accreditation, to work on that particular issue. That means they will be actively engaged on that in their day-to-day work.

That innovation or that inclusion in performance management agreements was noted by our partners in the International Contact Group on Freedom of Religion or Belief as a best practice that others should emulate.

In addition to that, I and members of our team, when we travel internationally, will seek out opportunities to work on human rights issues, including freedom of religion or belief. As was said a little bit earlier, the minister also raises these issues consistently in his travel abroad.

The Chair: Thank you for that. Thank you very much, Mr. Arbeiter, to you and your team. As you can see, we have a strong interest in your office and how it works. We're pleased that you were able to present the case to our Senate Human Rights Committee. As they say, we'll be back, and I'm sure you will be back. We certainly appreciate this information, and we thank you for the work that you do.

We have Mr. Bennett to appear before us now in our second session on this particular discussion we're having on the Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion at Global Affairs Canada. We just heard from the team that is now involved in this office. We're delighted. We'll have 45 minutes, if that's enough time, to listen to Andrew P.W. Bennett, who is Senior Fellow, Cardus. Mr. Bennett was also the Canadian Ambassador for Religious Freedom.

Mr. Bennett, I understand you have an opening statement, and of course we'll have a good conversation. I'm sure you were intrigued with the previous conversation. Welcome to our committee.

Je vous poserais également la brève question suivante : au cours du mandat du précédent Bureau de la liberté de religion, l'ambassadeur s'est rendu dans un certain nombre de pays étrangers pour faire la promotion de la liberté de religion. Votre Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion entreprendra-t-il des démarches similaires pour promouvoir les droits de la personne à l'étranger?

M. Arbeiter : Je répondrai à votre question en deux temps. Tout d'abord, comme je l'ai souligné précédemment, les ententes de gestion du rendement de tous les chefs de mission canadiens prévoient qu'ils s'occupent non seulement des droits de la personne, mais de la liberté de religion en particulier. À ce que nous sachions, nous sommes le seul pays qui, sur le plan du rendement, veille à ce que tous les ambassadeurs, sans égard à leur pays d'accréditation, s'occupent expressément de cette question. Ils feront donc activement la promotion de la liberté de religion dans le cadre de leur travail quotidien.

Cette innovation ou cette inclusion dans les ententes de gestion du rendement a été remarquée par nos partenaires du Groupe international voué à la liberté de religion ou de conviction, qu'ils considèrent comme une pratique exemplaire que d'autres devraient adopter.

En outre, lors de nos voyages à l'étranger, moi et les membres de notre équipe serons à l'affût d'occasion de travailler aux questions relatives aux droits de la personne, y compris la liberté de religion ou de conviction. Comme nous l'avons indiqué un peu plus tôt, le ministre soulève régulièrement la question lors de ses voyages à l'étranger.

Le président : Merci de cette réponse. Merci beaucoup, à vous, monsieur Arbeiter, et à votre équipe. Comme vous pouvez le constater, nous nous intéressons grandement à votre bureau et à ses rouages. Nous sommes ravis que vous ayez pu le présenter au Comité sénatorial des droits de la personne. Comme on dit, nous reviendrons, et je suis certain que vous reviendrez. Nous vous sommes certainement reconnaissants de nous avoir fourni ces renseignements et nous vous remercions du travail que vous accomplissez.

Nous allons maintenant recevoir M. Bennett pendant la deuxième partie de notre séance sur le Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion d'Affaires mondiales Canada. Nous venons d'entendre l'équipe qui travaille actuellement pour ce bureau. Nous sommes enchantés. Nous disposerons de 45 minutes, si cela suffit, pour écouter Andrew P.W. Bennett, agrégé supérieur de recherche pour Cardus, qui a en outre été ambassadeur du Canada pour la liberté de religion.

Monsieur Bennett, je crois comprendre que vous avez un exposé à présenter, après quoi nous aurons une bonne conversation, bien entendu. Je suis sûr que la discussion précédente vous a intrigué. Bienvenue devant notre comité.

Andrew P.W. Bennett, Senior Fellow, Cardus: I'm honoured to be invited to appear before the committee and to offer my perspectives on Canada's approach to the promotion of human rights overseas. I have an approximately 10-minute opening statement, with your permission, Mr. Chair.

I'm appearing before the committee today as Senior Fellow at Cardus, Canada's largest and leading faith-based think tank. As will be known to the committee, I previously served as Canada's Ambassador for Religious Freedom, and in that capacity I headed the Office of Religious Freedom at Global Affairs Canada from February 2013 until March of this year.

In appearing before you today, I'd like to offer some of my insights on the Office of Religious Freedom and, in particular, how it met its mandate. In light of my experience, I'd like to offer my views on various approaches now being taken by the government on advancing religious freedom abroad within its broader human rights policy.

In February 2013, I was appointed by the previous government to a three-year appointment as Canada's Ambassador for Religious Freedom. This was not a partisan appointment. I entered this position from within the federal public service.

The mandate I was asked to execute was to promote and defend religious freedom internationally as a core element of Canada's principled foreign policy. I did this through leading an office of five to seven dedicated public servants who committed themselves to advancing this mandate.

The office had no domestic mandate, and I observed this distinction in my work.

During the years of the office's activities, Canada became recognized as a leader in the advancement of religious freedom in a world where, according to the Pew Research Center, 74 per cent of the global population live in countries with either high or very high levels of government restrictions on religious freedom and/or social hostilities violating religious freedom.

Canada's leadership was recognized by our allies in the United States and the United Kingdom, among others, and within the United Nations, including by the UN Special Rapporteur on religious freedom.

Increasingly since the closing of the office in March 2016, these allies are wondering why there has been a diminishment in the focus on religious freedom, especially when Canada had been a global leader in defending those facing often brutal religious persecution, whether Christians and Yazidis at the hands of ISIS, Shia Muslims in Pakistan, Sunni Rohingya Muslims in Myanmar, Tibetan Buddhists in China or Jehovah's Witnesses and Pentecostals in Russia.

Andrew P.W. Bennett, agrégé supérieur de recherche, Cardus : C'est pour moi un honneur que de comparaître devant le comité afin de vous donner mon point de vue sur l'approche du Canada en matière de promotion des droits de la personne à l'étranger. Je ferai un exposé d'une dizaine de minutes, si cela vous convient, monsieur le président.

Je témoigne devant vous aujourd'hui en qualité d'agrégé supérieur de recherche à Cardus, le plus important groupe de réflexion sur la foi du Canada, qui est un chef de file dans le domaine. Le comité saura que j'ai auparavant été ambassadeur du Canada pour la liberté de religion. À ce titre, j'ai dirigé le Bureau de la liberté de religion d'Affaires mondiales Canada de février 2013 jusqu'en mars dernier.

Au cours de mon témoignage d'aujourd'hui, je voudrais vous faire part de certaines de mes réflexions quant au Bureau de la liberté de religion, notamment sur la manière dont il a exécuté son mandat. Fort de mon expérience, j'aimerais vous donner mon point de vue sur diverses approches que le gouvernement adopte actuellement pour promouvoir la liberté de religion de par le monde dans le cadre de sa politique globale en matière de droit de la personne.

En février 2013, le gouvernement précédent m'a nommé ambassadeur du Canada pour la liberté de religion pour un mandat de trois ans. Cette nomination n'était pas partisane. Je suis entré en fonction alors que je faisais déjà partie de la fonction publique.

Le mandat qu'on m'a confié consistait à promouvoir et à défendre la liberté de religion sur la scène internationale, un élément central de la politique étrangère fondée sur des principes du Canada. Je l'ai fait en dirigeant un bureau comptant de cinq à sept fonctionnaires dévoués et déterminés à exécuter ce mandat.

Le bureau n'avait pas de mandat au pays, une distinction que j'ai observée dans le cadre de mon travail.

Pendant les années où le bureau était en activité, le Canada s'est fait connaître comme chef de file de la promotion de la liberté de religion dans un monde où, selon le Pew Research Center, 74 p. 100 de la population mondiale vit dans des pays où le gouvernement impose des degrés élevés ou très élevés de restrictions à la liberté de religion et/ou à des endroits où des tensions sociales entraînent des violations de la liberté de religion.

L'attitude de chef de file du Canada a été reconnue par ses alliés des États-Unis et du Royaume-Uni, entre autres, et par les Nations Unies, notamment par son rapporteur spécial sur la liberté de religion.

Depuis la fermeture du bureau en mars 2016, ces alliés se demandent de plus en plus pourquoi le Canada met moins l'accent sur la liberté de religion, d'autant plus qu'il était un chef de file mondial de la défense de ceux qui sont souvent victimes de persécution religieuse brutale, qu'il s'agisse des chrétiens et des yézidis aux mains de Daesh, des musulmans chiites au Pakistan, des rohingyas sunnites en Birmanie, des bouddhistes tibétains en Chine, ou des témoins de Jéhovah et des pentecôtistes en Russie.

My experience within the presently named Department of Global Affairs Canada was generally a positive one, and I had the support of my colleagues in executing this mandate.

At no time did I experience undue political direction from the minister's office. Rather, I was able to function within the normal reporting relationship of the department under the Deputy Minister of Foreign Affairs, and I and my team benefited from generally good working relations with our fellow public service colleagues.

I and my team advanced our mandate through a broad array of policy, advocacy and programming activities. Much of this is already on the public record through announcements made by the office, in the departmental evaluation and audit of the office completed earlier this year, and in previous testimony I at times gave to the House of Commons Standing Committee on Foreign Affairs and International Development. But let me very briefly summarize some of our activities.

Under the office's Religious Freedom Fund, which represented \$4.25 million of our annual \$5 million envelope, we sponsored over 20 projects that supported activities, addressed some of the root causes of religious persecution and also helped those directly persecuted in over a dozen countries. We introduced training for Canadian diplomats on religious freedom and the role of religion in international affairs, a necessary component of our work.

We engaged our allies in defending religious freedom internationally through the United Nations, such as the Human Rights Council, through the Special Rapporteur on religious freedom and also through the Third Committee of the General Assembly, and through a unique initiative that the Office of Religious Freedom brought forward, and that is the International Contact Group on Freedom of Religion or Belief, which brought together over 20 like-minded governments committed to advancing religious freedom.

These were not just our traditional like-minded governments. We also reached out to other countries such as Jordan, Morocco, Tunisia, Cameroon, Senegal and Indonesia, who demonstrated a desire to improve the status of religious freedom in the world.

We also had extensive — I in particular — interactions with governments and faith communities in countries where religious freedom was being threatened and continues to be threatened, and I was able to call political leaders and faith leaders to account for their actions or, in many cases, their inaction.

In advancing this mandate, we always did so in the broader human rights context, recognizing that freedom of religion is necessarily linked and bound together with other fundamental

J'ai eu, au sein du ministère actuellement appelé Affaires mondiales Canada, une expérience somme toute positive, et j'ai exécuté mon mandat en bénéficiant du soutien de mes collègues.

Jamais je n'ai subi d'influence politique indue de la part du cabinet du ministre. Au contraire, j'ai pu fonctionner dans le cadre de la relation hiérarchique normale du ministère, où je relevais du sous-ministre des Affaires étrangères, et moi et mon équipe avons généralement joui de bonnes relations de travail avec nos collègues de la fonction publique.

Moi et mon équipe avons exécuté notre mandat grâce à un large éventail de politiques, de démarches de défense des droits et d'activités de programme. Une bonne partie de ces renseignements sont déjà du domaine public et figurent dans les annonces effectuées par le bureau, dans l'évaluation ministérielle et la vérification dont le bureau a fait l'objet plus tôt cette année, ainsi que dans le témoignage que j'ai déjà livré devant le Comité des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. Permettez-moi toutefois de résumer brièvement nos activités.

Aux termes du Fonds pour la liberté de religion, qui a fourni 4,25 des 5 millions de dollars de notre enveloppe, nous avons parrainé plus de 20 projets qui soutenaient des activités, visaient les causes profondes de la persécution religieuse et aidaient les personnes directement persécutées dans plus d'une dizaine de pays. Nous avons instauré, à l'intention des diplomates canadiens, une formation sur la liberté de religion et le rôle de la religion dans les affaires internationales, une composante nécessaire de notre travail.

Nous avons incité nos alliés à défendre la liberté de religion à l'échelle internationale par l'entremise des Nations Unies — nous adressant notamment au Conseil des droits de l'homme —, du rapporteur spécial sur la liberté de religion et de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, ainsi que dans le cadre d'une initiative sans pareil que le Bureau de la liberté de religion a lancée, soit le Groupe international voué à la liberté de religion ou de conviction, qui a permis de réunir plus de 20 gouvernements partageant les mêmes vues afin de promouvoir la liberté de religion.

Il ne s'agissait pas seulement de gouvernements qui pensent traditionnellement comme nous. Nous avons aussi mobilisé la Jordanie, le Maroc, la Tunisie, le Cameroun, le Sénégal et l'Indonésie, qui ont exprimé le désir d'améliorer la situation de la liberté de religion dans le monde.

Nous avons aussi eu — et moi en particulier — d'importantes interactions avec des gouvernements et des groupes confessionnels dans des pays où la liberté de religion était menacée et continue de l'être, et j'ai pu demander à des chefs politiques et religieux de rendre compte de leurs actes ou, dans bien des cas, de leur inaction.

Nous avons toujours exécuté notre mandat dans le contexte plus vaste des droits de la personne, admettant que la liberté de religion est nécessairement liée à d'autres libertés fondamentales,

freedoms, including freedom of speech, freedom of assembly and freedom of association. However, freedom of religion needs to be affirmed as a distinct freedom.

Take the case of Raif Badawi, the human rights blogger in Saudi Arabia. Many of you will be familiar with the case. He was found guilty of effectively defaming Islam and was sentenced to 10 years in prison and lashings. When that came about, we brought that to the attention of the minister, and we engaged with the Saudi ambassador and the Saudi government.

Many people saw that as a question of freedom of speech, that Mr. Badawi's freedom of speech was being threatened, which indeed it was, but it was his freedom to speak about Islam and his freedom to speak about faith, about secular attitudes and about liberalism. In order to have his freedom of speech he had to first formulate what he wanted to speak about, so in that sense his freedom of religion was being violated — his freedom to speak as a more secular Muslim.

Freedom of religion, as indicated in the Canadian Charter of Rights and Freedoms and in many other documents, is often placed as a first freedom, or we might say a foundational freedom. Why is this? I would argue that it comprehends that without recognizing the metaphysical need present in each of us to contemplate who am I, who am I in relationship to you, who am I in relationship to the world in which I live, and who am I in relation to God or to a particular philosophy I choose to follow, without recognizing that metaphysical need embedded within freedom of religion, we cannot then move on to give utterance to our beliefs — freedom of speech — gather with others to share those beliefs — freedom of assembly — or form groups of our fellow human beings who share similar beliefs so as to advance the common good.

To argue that the Government of Canada should not give priority to freedom of religion when that freedom is so gravely threatened in our world today is an untenable position. To prioritize freedom of religion is not to deny attention to the advancement of other human rights.

In Canada, for example, we have a Minister of Status of Women who heads a department that recognizes that more needs to be done to advance greater equality for women in the workplace, on corporate boards, in skilled trades and a number of other areas. Prioritizing the advancement of equality for women does not mean that we are giving short shrift to the advancement of legal rights, freedom of speech or freedom of assembly in our country. At different times in history certain human rights need to be brought to the fore and actively and persuasively championed when they're most being threatened. Think about the civil and legal rights of African-Americans in the United States in 1960s. It was right that those were prioritized at that time in order to give African-Americans their due civil and legal rights.

comme la liberté d'expression, la liberté de réunion et la liberté d'association. La liberté de religion doit toutefois être considérée comme une liberté distincte.

Prenez, par exemple, le cas de Raif Badawi, le blogueur défendant les droits de la personne en Arabie saoudite, que nombre d'entre vous connaissent bien. Cet homme a été déclaré coupable de diffamation contre l'islam et a été condamné à 10 ans de détention et à la flagellation. Nous avons alors porté l'affaire à l'attention du ministre et nous avons entrepris des démarches auprès de l'ambassadeur et du gouvernement saoudien.

Nombreux sont ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une question de liberté d'expression et que la liberté de parole de M. Badawi était menacée, ce qu'elle était d'ailleurs; mais ce qui était en jeu ici, c'était sa liberté de parler de l'islam, de la foi, des attitudes séculières et du libéralisme. Pour exercer sa liberté d'expression, il devait préalablement expliquer ce dont il voulait parler. En ce sens, donc, sa liberté de religion, sa liberté de parler à titre de musulman plus laïc était violée.

Dans la Charte canadienne des droits et libertés et de nombreux autres documents, la liberté de religion est souvent considérée comme une liberté première ou ce qu'on pourrait appeler une liberté fondamentale. Pourquoi? Je pense qu'il va de soi que si nous faisons fi du besoin métaphysique présent en chacun de nous de réfléchir à ce que nous sommes, à notre relation à l'autre et au monde dans lequel nous vivons et à notre rapport à Dieu ou à une philosophie quelconque à laquelle nous choisissons d'adhérer, et du fait que ce besoin métaphysique fait partie intégrante de la liberté de religion, nous ne pouvons exprimer nos croyances - en exerçant notre liberté d'expression —, nous réunir avec d'autres personnes qui partagent ces croyances — en exerçant notre liberté de réunion — ou former des groupes avec d'autres adeptes de nos croyances pour promouvoir le bien commun.

Il est indéfendable d'affirmer que le gouvernement du Canada ne devrait pas accorder la priorité à la liberté de religion quand cette liberté est si gravement menacée dans le monde d'aujourd'hui. Le fait de lui accorder la priorité ne signifie pas qu'on ne porte pas attention à la protection des autres droits de la personne.

Au Canada, par exemple, la ministre de la Condition féminine dirige un ministère qui admet qu'il faut faire plus pour aider les femmes à jouir d'une plus grande égalité en milieu de travail, au sein des conseils d'administration, dans les métiers et dans d'autres domaines. Ce n'est pas parce qu'on accorde la priorité à l'égalité des femmes qu'on s'occupe moins de la promotion des droits juridiques ou de la liberté d'expression ou de réunion au pays. À différents moments de l'histoire, il faut accorder la priorité à certains droits de la personne et les défendre activement et âprement lorsqu'ils sont menacés. Pensez aux droits civils et juridiques des Afro-Américains aux États-Unis dans les années 1960. Il était juste de leur accorder la priorité pour leur conférer les droits civils et juridiques qui leur étaient dus.

During the three years in which the Office of Religious Freedom was active, we had many successes in advancing religious freedom, but there were also occasions where we could have done much more, and I could have spoken out more forcefully, such as against the horrendous violations of religious freedom of Falun Gong practitioners and of Tibetan Buddhists by the Chinese government and the abject failure of the Kingdom of Saudi Arabia to provide for the freedom of religion of the tens of thousands of Christians living and working in the kingdom and the ongoing restrictions against Shia Muslims such as evidenced by the tragic case of Nimr al-Nimr. While recognizing the need to serve the minister and the foreign policy of our country, I could have said much more.

To link the defence of religious freedom, an internationally recognized human right that is entrenched in the Universal Declaration of Human Rights and in the International Covenant on Civil and Political Rights, as well as our own Charter, and that has its roots in Western civilization back to the Edict of Milan in 313 AD, with the ill-defined and thoroughly vague concept of inclusion, as some in our society have done, is confusing in the minds of many members of faith communities and undermines a clear articulation of the need to protect those in the world who are persecuted for the faith they profess.

Too often as Canadians, and often along with many Americans and Europeans, we have bought into a post-enlightenment myth that religion is a purely private matter, and that religious faith and ideas should find little or no expression in the public square, let alone in foreign policy or public policy.

This is a false understanding of the separation of church and state, a constitutional doctrine not present in this country though often people cite it. While we thankfully have a secular government, we do not have a secular society. Rather, Canada, like many other nations, is made up of a diverse array of faith communities that actively participate in the life of their country.

Too often we confuse religious freedom with freedom of speech or freedom of association or define it through the limiting concept of freedom of worship. Such a view is historically inaccurate, and it is entirely out of step with the very public role of religion in the vast majority of the world today.

In many of the countries in which our diplomats serve, religion and religious faith do not find expression simply in a perceived cultural discourse; rather, religious faith guides the social, political, cultural and even economic lives of billions of our fellow human beings. To not understand this role of religion is to perpetuate a very serious diplomatic blind spot. In other words, as Canada engages the world, we need to get religion, so to speak, and appreciate the role of religion; otherwise, we will never understand and we will not be able to fully engage people in a truly inclusive way, recognizing their inherent human dignity — a dignity that finds expression frequently and often in their religious faith.

Au cours des trois années d'activité du Bureau de la liberté de religion, nous avons souvent réussi à promouvoir la liberté de religion, mais en certaines occasions, nous aurions pu en faire bien plus. J'aurais pu m'élever plus vigoureusement contre certaines situations, comme les atroces violations de la liberté de religion commises par le gouvernement chinois à l'endroit des adeptes du Falun Gong et des bouddhistes tibétains, le grave manquement du Royaume d'Arabie saoudite, qui a échoué à assurer la liberté de religion aux dizaines de milliers de chrétiens vivant et travaillant dans ce royaume, et les restrictions actuellement imposées aux musulmans chiites mises en exergue dans l'affaire tragique de Nimr al-Nimr. Même si j'admets qu'il faut servir le ministre et la politique étrangère du pays, j'aurais pu faire bien plus.

Pour établir un lien avec la défense de la liberté de religion, un droit admis à l'échelle internationale, enchâssé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et notre propre Charte, et dont les racines dans la civilisation occidentale remontent à l'Édit de Milan, en 313 apr. J.-C., sachez que le concept mal défini et très vague d'inclusion, que certaines de nos sociétés ont adopté, sème la confusion dans l'esprit de bien des membres de groupes confessionnels et nuit à la définition claire du besoin de protéger ceux qui, dans le monde, sont persécutés pour la foi qu'ils pratiquent.

Trop souvent, les Canadiens, à l'instar de nombreux Américains et Européens, adhèrent à un mythe apparu après la période des lumières voulant que la religion soit une affaire purement personnelle et que les croyances et les idées religieuses n'ont que peu ou pas de place dans la sphère publique, et encore moins dans la politique étrangère ou publique.

C'est mal comprendre la séparation de l'Église et de l'État, une doctrine constitutionnelle absente de notre pays, quoique souvent évoquée. Même si nous nous réjouissons d'avoir un gouvernement laïc, notre société n'est pas laïque. Comme de nombreux pays, le Canada comprend plutôt un éventail diversifié de groupes confessionnels qui participent activement à la vie de leur pays.

Trop souvent, nous confondons la liberté de religion avec la liberté d'expression ou de réunion, ou l'associons au concept limitatif de liberté de culte. Cette façon de voir est historiquement erronée et en complet décalage avec le rôle très public que joue la religion dans la vaste majorité des pays aujourd'hui.

Dans bien des pays où nos diplomates sont en poste, la religion et la foi religieuse ne font pas que s'exprimer dans un discours culturel perçu, mais guident plutôt les vies sociale, politique, culturelle et même économique de milliards d'êtres humains. En ne comprenant pas ce rôle, on perpétue une lacune diplomatique criante. Autrement dit, dans nos relations avec les autres pays, nous devons comprendre la religion et son rôle, sinon, nous ne comprendrons jamais et nous ne pourrions pas mobiliser entièrement les gens de manière inclusive en reconnaissant leur dignité humaine inhérente, une dignité qui s'exprime souvent dans leur foi religieuse.

It is my sincere hope that the Government of Canada and our foreign service will undertake further efforts in diplomatic training, advocacy and enhanced programming on religious freedom and religion in international affairs so that Canadians, especially the majority who profess a religious belief, can continue to be well served and so that Canada's voice as a defender of human rights and of the religiously persecuted remains a strong and confident one.

The Chair: Thank you, Mr. Bennett. We appreciate your being here.

I will start with the vice-chair, Senator Ataullahjan.

Senator Ataullahjan: Thank you, Dr. Bennett. It's nice to see you again. I think the last time we met was when we were discussing the issue of the Rohingya Muslims, and I thank you for the work you did on that.

Your budget was \$5 million. The new office has \$15 million, and yet you seem to have done more with that \$5 million. In all fairness, the office is new and they are kind of finding their feet.

I would like to ask you about the work you did. What were some of your biggest challenges and successes?

Mr. Bennett: Let me start with the successes. We were able, I think, to raise the profile of religious freedom as a core human right that needed to be advanced. When the office was established in 2013, really only two or three other countries were actively engaged in this area: the foreign policy of the United States, which also had an Office of International Religious Freedom; the United Kingdom, which at that time had a Minister of State within the Foreign and Commonwealth Office on religious freedom; and then the Norwegians had an office of human rights with an ambassador that was dedicated to doing work on religious freedom.

During the three years the office was in place, we regularly actively engaged — through the UN, as I said, and through various interactions with our missions abroad and through my own personal interactions with various countries — on the need for us to come together to do more, because we were seeing in the news every day what was happening in Iraq, Syria, Pakistan, Nigeria — many parts of the world where religious freedom was being gravely threatened.

Through the support that the government gave to this priority, and the ability of our office to speak openly and freely about this in the foreign policy space, one of our greatest successes was being able to bring a larger number of countries on board to champion this.

J'espère sincèrement que le gouvernement du Canada et notre service des affaires étrangères entreprendront d'autres efforts de formation en diplomatie, de défense des droits et d'amélioration des programmes relatifs à la liberté de religion et à la religion dans les affaires internationales pour que les Canadiens, particulièrement la majorité qui déclarent leur adhésion à une croyance religieuse, puissent continuer d'être bien servis et pour que la voix du Canada à titre de défenseur des droits de la personne et des personnes persécutées à cause de leur religion demeure forte et confiante.

Le président : Merci, monsieur Bennett. Nous vous sommes reconnaissants de comparaître.

J'accorderai d'abord la parole à la vice-présidente, la sénatrice Ataullahjan.

La sénatrice Ataullahjan : Merci, monsieur Bennett. Je suis ravie de vous revoir. Je pense que la dernière fois où nous nous sommes rencontrés, nous examinions la question des musulmans rohingyas. Je vous remercie d'ailleurs du travail que vous avez accompli dans ce dossier.

Vous avez un budget de 5 millions de dollars, alors que le nouveau bureau dispose de 15 millions de dollars. Pourtant, vous semblez avoir accompli davantage avec 5 millions de dollars. Pour être juste, il faut admettre que le bureau est nouveau et tente en quelque sorte de trouver ses repères.

Je voudrais vous interroger à propos du travail que vous avez fait. Quels sont vos principaux défis et réussites?

M. Bennett : Permettez-moi de commencer par les réussites. Je pense que nous avons pu mieux faire connaître la liberté de religion et faire comprendre qu'il s'agit d'un droit de la personne qui doit être défendu. Lorsque le bureau a été établi en 2013, il n'y avait vraiment que deux ou trois autres pays qui s'occupaient activement de la question : les États-Unis avec leur politique étrangère et l'Office of International Religious Freedom; le Royaume-Uni, qui comptait à l'époque un ministre d'État au sein Foreign and Commonwealth Office on religious freedom; et la Norvège, qui disposait d'un bureau des droits de la personne et d'un ambassadeur expressément responsable de la liberté de religion.

Pendant les trois années d'existence du bureau, nous avons régulièrement et activement évoqué — par l'entremise de l'ONU, comme je l'ai dit, à la faveur de diverses interactions avec nos missions à l'étranger et par mes propres interactions personnelles avec divers pays — la nécessité de nous regrouper pour en faire davantage, parce les nouvelles quotidiennes nous informaient des événements en Irak, en Syrie, au Pakistan, au Nigeria, beaucoup de pays où la liberté religieuse était gravement menacée.

Grâce à l'appui accordé par le gouvernement à cette priorité et à la capacité de notre bureau de parler ouvertement et librement de cette question sur les tribunes consacrées à la politique étrangère, l'une de nos plus grandes réussites est d'avoir pu rallier plus de pays à cette cause.

Now you have within the European Union a special envoy dedicated to the promotion of freedom of religion or belief. Outside the European Union, you have a growing number of countries within the international contact group that are committed to advancing this. We have had a very successful transition from one UN special rapporteur to a new special rapporteur, Dr. Shaheed, who is highly effective in this regard, particularly noted for his human rights work in Iran.

I would say that a significant challenge that we faced, and that continues to be faced, is relative ignorance of religion amongst foreign policy practitioners and, generally speaking, the public service.

All of us have received more or less a similar formation through our school system and our universities. That formation has, over the decades, diminished the role of religion in our society and has not been able to be conversant in terms of what role religion plays. As a result, we haven't been as well formed and as well trained to engage religion when we're overseas in countries where it plays a dominant role, as many of you will know, based on your own travels and your own work.

So I do not fault the lack of formation, but I do fault not doing anything about it and not ramping up formation of our diplomats and generally our public servants on the role of religious faith.

We embarked on two years of training. The first year we had training through the Canadian Foreign Service Institute. We had one day of training where we talked about religious freedom. It was oversubscribed by colleagues. The second year we had a two-day training program, which again was oversubscribed by colleagues, and we expanded it to talk about religious freedom and religion in international affairs.

Those are just two that I would say are interlinked in terms of a success and a challenge, but there are many I could think about.

Senator Ataullahjan: My understanding is you are saying there's ignorance of religion. Do you think there should be some sort of religious training? I always ask about cultural sensitivities, especially when you go overseas; what is presumed to be okay in one culture might not be okay in another culture.

Are you saying the civil servants and bureaucrats should have some sort of religious training, just to understand what they are dealing with?

Mr. Bennett: Yes, absolutely. We need to ensure, for example, that when we have diplomats going abroad, they understand the distinction not simply between, say, Sunni and Shia Islam, but that, for example, within Sunni Islam there are many different legal schools that need to be appreciated because they vary from country to country, and some are stronger in certain countries. We need to ensure an appreciation of the diversity within Shia Islam between Twelver Shia and Ismaili Muslims, what they believe.

L'Union européenne a désormais un envoyé spécial chargé de la promotion de la liberté de religion ou de croyance. À l'extérieur de l'Union européenne, un nombre croissant de pays dans le Groupe international de contact est voué à cette cause. Nous avons réussi brillamment la transition d'un rapporteur spécial de l'ONU à nouveau rapporteur spécial, Dr. Shaheed, qui est très efficace dans ce poste et qui a fait un travail particulièrement remarqué en Iran pour le respect des droits de la personne.

Une difficulté importante que nous avons affrontée et que nous continuons d'affronter est l'ignorance relative de la religion chez les praticiens de la politique étrangère, et en général, dans la fonction publique.

Nous avons tous reçu plus ou moins une formation semblable à l'école et à l'université. Cette formation, au fil des décennies, a diminué le rôle de la religion dans notre société, sans réussir à l'expliquer. Il s'ensuit que nous n'avons pas été aussi bien formés et aussi bien formés à nous en soucier quand nous allons dans des pays où elle joue un rôle prédominant, comme beaucoup d'entre vous l'ont appris par leurs voyages et leur travail.

Je ne jette donc pas la pierre au manque de formation mais à notre inaction à cet égard et pour accélérer la formation de nos diplomates et, en général, de nos fonctionnaires, sur le rôle de la foi religieuse.

Nous avons entrepris deux années de formation. Dans la première, donnée par l'entremise de l'Institut canadien du service extérieur, nous avons reçu une journée de formation sur la liberté religieuse, et le nombre d'inscriptions a dépassé les prévisions. Dans la deuxième année, un programme de formation de deux jours a connu le même sort, et nous l'avons prolongé pour parler de liberté religieuse et de religion dans les affaires internationales.

Voilà seulement deux exemples, l'un de succès, l'autre de difficultés entremêlés, mais je pourrais vous en donner beaucoup d'autres.

La sénatrice Ataullahjan : Vous semblez déplorer l'ignorance de la religion. Préconiseriez-vous une sorte de formation religieuse? Je pose toujours des questions sur les sensibilités culturelles, particulièrement à l'étranger; certaines cultures acceptent ce que d'autres rejettent.

Dites-vous que les fonctionnaires et les bureaucrates devraient recevoir une sorte de formation religieuse, seulement pour comprendre ce à quoi ils ont affaire?

M. Bennett : Oui. Absolument. Nous devons nous assurer, par exemple, que nos diplomates à l'étranger comprennent la distinction pas simplement entre, disons, l'Islam sunnite et l'Islam chiite, mais que, par exemple, à l'intérieur de l'Islam sunnite, il faut tenir compte de beaucoup d'écoles juridiques, qui varient d'un pays à l'autre et dont certaines sont prédominantes dans certains pays. Nous devons saisir, à l'intérieur de l'Islam chiite, la diversité des croyances entre le chiisme duodécimain et l'ismaélisme.

It is the same thing with Christians. Often we think we have a good knowledge of Christianity in our society, but often it's not that robust. So someone might be posted in the Middle East and suddenly encounter these ancient Christian churches that you don't know about. You don't know how to engage them. You don't know their history. You don't know what the difference is between a Maronite and a Melkite, or a Syriac Orthodox and a Syriac Catholic.

That sort of basic knowledge is very important, not simply because it allows you to engage, but it would allow our foreign service personnel to be highly effective in this area.

Canada, obviously because of our own diversity, multiculturalism and multi-faith society, has tremendous sources at hand that can support this type of training. I've advocated for this in the past, and I would continue to advocate in the future.

Senator Andreychuk: Thank you, Dr. Bennett. I want to thank you for the work you did for the Government of Canada and Canadians. My feedback about your job was not through you or from Canadian sources, but when I travel abroad, that you engaged on issues that others had not yet dealt with. I've been on a mission, so I know what it's like; you have a lot of priorities. You came in at the right time, when in fact I think you said that we lack some history about foreign policy.

Foreign policy has changed so much. I think we looked at a lot of our foreign policy in certain countries as a development concept. We then moved into more of a foreign policy concept. We're now getting much more complex as we have to deal with many countries, and religion plays a part in it where I don't think it was factored in.

In fairness to the Department of Foreign Affairs — or Global Affairs, as it's called now — it's an evolution that we have taken that has led to where they are and that appetite to understand when you go into another country not what we think but what do they think and how do we engage them. I think you did an admiral job in that.

Some of your success was the fact that you were separate, you were an ambassador, you could take this on, and you had some scope. Whereas the foreign minister had the task of balancing many competing human rights, you had a dedicated purpose and you could highlight that, and then the government could balance against it.

My concern is that now, when we move back into more of a departmental approach, we will lose that emphasis, but we'll also lose the balance that changes day by day, and that's the minister's job to do.

Idem chez les chrétiens. Souvent nous croyons bien connaître le christianisme dans notre société, mais, souvent, nos connaissances sont superficielles. Au Moyen-Orient, on risque de tomber sur d'anciennes Églises chrétiennes dont on ignore tout. Comment établir le contact? On ne connaît pas leur histoire. On ne saurait pas distinguer un maronite d'un melkite ou un syrien orthodoxe d'un syrien catholique.

Ce genre de connaissances de base est très important, non seulement parce qu'il permet les contacts, mais il permet au personnel du service extérieur d'être très efficace dans cette région.

Le Canada, manifestement à cause de sa propre diversité, de son multiculturalisme et de sa société multiconfessionnelle, dispose de plusieurs atouts qui favorisent cette formation. Je l'ai préconisée et je continuerai de le faire.

La sénatrice Andreychuk : Merci, monsieur Bennett. Je tiens à vous remercier de votre travail pour le compte du gouvernement du Canada et des Canadiens. Les échos que j'en ai eus, pas par vous ni par des sources canadiennes, mais dans mes voyages à l'étranger, est que vous avez traité de sujets que d'autres avaient évités. J'ai déjà fait partie d'une mission. Je sais de quoi il s'agit; les priorités sont nombreuses. Vous êtes arrivé au bon moment, alors que, comme je pense que vous l'avez dit, nous n'avons pas d'histoire de notre politique étrangère.

La politique étrangère a tellement changé. Je pense que nous l'avons beaucoup considérée comme un concept de développement pour certains pays. Nous avons ensuite adopté un concept plus axé sur la politique étrangère. La complexité augmente désormais, parce que nous devons traiter avec beaucoup de pays où la religion joue un rôle important, qui n'a pas été pris en considération.

En toute justice pour le ministère des Affaires étrangères, ou des Affaires mondiales, comme on l'appelle maintenant, c'est notre évolution qui l'a conduit là où il se trouve et à cet appétit de comprendre la mentalité de l'étranger, pas la nôtre, et de trouver une façon de prendre contact. Je pense que vous avez fait un travail magnifique.

Une partie de votre réussite est attribuable à votre position séparée, à votre rôle d'ambassadeur, à votre capacité de vous charger de ce travail et parce que vous aviez les coudées franches. Le ministre des Affaires étrangères avait la tâche de concilier beaucoup de droits de la personne en concurrence, alors que vous aviez un objectif spécial, que vous pouviez mettre en évidence et qui servait de point de repère dans les efforts de conciliation du gouvernement.

Je crains, maintenant que nous revenons à un mode plus ministériel, que nous perdions cet accent, mais aussi l'équilibre qui se modifie au jour le jour, et ça, c'est au ministre de le faire.

Mr. Bennett: I think that's a valid observation. Ambassadors are a unique sort of beast. At times, to be able to give priority to particular issues such as religious freedom — or whether it's Arctic issues, the environment, land mines — it's sometimes good to sort of have an asymmetrical approach, let's call it, where you can find different ways to give priority and greater visibility to a particular issue.

Many countries do this. Certainly the United States does it in abundance. When I used to go to Washington I'd have to take several days because I would have four or five different interlocutors that I would need to engage that represented sort of what I had under my various hats.

But many other countries do this as well — the Netherlands, France, Germany — where there are particular priorities that are set by the government, and they use various mechanisms. It could be an ambassador. It could be a special envoy. It could be a number of different things that seek to advance that particular foreign policy goal.

Based on my own experience, I find that to be a very useful tool and a very useful approach, and it can help to identify a particular country as a leader in a field, such as the Ottawa landmines treaty. Canada played a leading role in that. We've played a leading role in peacekeeping. We've played a leading role in a whole range of areas where we saw a need, and the government responded by focusing activities.

Again, focusing your activities in a particular area doesn't mean you're diminishing focus elsewhere, but at different times there are particular needs in the world. For a country like Canada that has a particular history, a particular makeup in terms of, again, a multicultural, multi-faith society, often we have the ability to speak into that space that other countries don't.

I know from engaging with my American and my British colleagues in the past on many other issues, they found that in having Canada there as a voice, Canada was able to speak more freely because there wasn't maybe some of the additional baggage that they had in certain parts of the world. I certainly found that. And the Americans relied on us to be able to speak in different ways to different countries.

I and the current U.S. Ambassador-at-Large for International Religious Freedom, David Saperstein, did a joint mission to Myanmar under the auspices of the international contact group, and the United States was able to use their countries-of-particular-concern approach, where they label certain countries for their violations of religious freedom. There are certain sanctions that come with that. Canada doesn't have that approach. Some might argue that we should. I never believed that that was a good approach because, in not having that sort of carrot-and-stick approach, Canada could speak about, for example, concepts such as shared citizenship, that if the Burmese and the Myanmar government want to continue to develop economically, politically, socially, you have to recognize that all of these diverse faith groups are citizens of Myanmar and

M. Bennett : Très juste. L'ambassadeur est seul de son espèce. Parfois, pour privilégier un enjeu particulier comme la liberté religieuse — ou les enjeux de l'Arctique, l'environnement, les mines antipersonnel — il est bon, parfois, de procéder de façon asymétrique, disons-le comme ça, pour, de diverses manières, donner préséance et une plus grande visibilité à un enjeu particulier.

Beaucoup de pays le font. Les États-Unis, c'est sûr, ne s'en privent pas. Quand j'allais à Washington, c'était pour plusieurs jours, pour rencontrer quatre ou cinq interlocuteurs pour chacune des diverses casquettes que je portais.

Mais, aussi, dans beaucoup d'autres pays, Pays-Bas, France, Allemagne, le gouvernement fixe des priorités particulières et met en branle divers mécanismes : ambassadeur, envoyé spécial ou, encore, un certain nombre de moyens pour faire avancer tel dossier de politique étrangère.

D'après ma propre expérience, je trouve que c'est un outil et une démarche très utiles, qui pourraient servir à choisir un pays comme chef de file, comme pour le traité d'Ottawa sur les mines antipersonnel. Le Canada y a joué un rôle de premier plan. Nous avons fait de même pour le maintien de la paix et dans toute une gamme de domaines où nous percevions un besoin, et le gouvernement y a répondu en orientant ses activités en ce sens.

Encore une fois, ce n'est pas parce qu'on concentre les activités dans un domaine particulier qu'on diminue l'attention portée à d'autres domaines, mais différentes époques engendrent différents besoins dans le monde. Un pays comme le Canada, avec son histoire particulière et sa société multiculturelle et multiconfessionnelle, a souvent la capacité de prendre la parole dans cet espace, alors que d'autres pays ne l'ont pas.

Lorsque j'ai parlé avec mes collègues américains et britanniques de ces nombreux autres enjeux, ils m'ont dit que le Canada était en mesure de parler beaucoup librement, car il n'a pas la même histoire problématique que leur pays dans certaines régions du monde. J'ai certainement observé cela. De plus, les Américains comptent sur nous pour parler de différentes façons à différents pays.

En compagnie de David Saperstein, l'ambassadeur itinérant des États-Unis pour la liberté religieuse internationale, j'ai participé à une mission au Myanmar dans le cadre du Groupe de contact international, et les Américains ont été en mesure d'utiliser leur approche à l'égard des pays qui posent des préoccupations particulières pour cerner les pays où se produisent des violations de la liberté de religion. Certaines sanctions accompagnent ce processus. Le Canada n'utilise pas cette approche. Certaines personnes pourraient faire valoir que nous devrions l'utiliser. Je n'ai jamais cru qu'il s'agissait d'une bonne approche, car étant donné que le Canada n'a pas cette approche de la carotte et du bâton, ses représentants peuvent parler, par exemple, de notions telle la citoyenneté partagée, et dire aux gouvernements de la Birmanie et du Myanmar que s'ils

need to be granted their full freedom of religion so that they can fully participate in the society. That often helped to balance maybe a stronger voice from other countries.

Senator Ngo: Nice to meet you again. We met in New York.

My question is a very easy one: What obstacles did you face as Canada's first Ambassador for Religious Freedom, and what do you think are your biggest challenges for ensuring that freedom of religion is respected throughout the world?

Mr. Bennett: There are many different ways to answer that question. I think that at times within the department, again as a result of a lack of awareness of the importance of religion in certain international contexts, there was an unwillingness to speak about religion or to acknowledge that it was the issue. So at times there were challenging conversations to be had between my office and various other parts of the department. Those conversations were largely educational in scope, reaching out to our colleagues to say, "This is why there is a security crisis in Iraq right now." This was after the fall of Mosul and Qaraqosh. There's a crisis, a humanitarian crisis, because these people, Yazidis, Christians, Mandaeans, Shia Muslims, Sunni Muslims who refuse to accept ISIS — The problem is there because of religious persecution. What we're seeing are the humanitarian effects of that: forced migration, executions, enslavement of women and girls. Those are all a product of religious persecution. To be able to understand why that is happening and why these massive migrations are taking place, one has to understand the history of a place. One has to understand what the dynamics are between these different groups. So we worked very hard to try to break down some of the barriers that existed, but three years was not enough. I know there's an awareness in the department. Certainly, my former colleagues, whom you just met with in the previous panel, are aware of this, but there's a need for diligence in this regard.

I would say that there are no specific blocks that were ever thrown up to me in my work. I was never specifically told, "Ambassador, you can't do that." There are times when different aspects of our foreign policy had to be balanced, and I had to appreciate that. Was that frustrating at times? Of course. My own conscience often called me to say something, but I realized that I had to speak as the ambassador and serve the minister.

But very rarely was my conscience ever completely challenged. But I think sometimes, when engaging as diplomats, occasionally conscience is put to the side, and this is a particular challenge.

souhaitent poursuivre leur développement sur les plans économique, politique et social, ils doivent reconnaître les diverses confessions et accorder à leurs membres le statut de citoyens du Myanmar. Ils doivent également leur accorder la liberté de religion complète, afin que ces gens puissent participer pleinement à la société. Cela a souvent aidé à équilibrer l'approche un peu plus robuste utilisée par d'autres pays.

Le sénateur Ngo : Je suis heureux de vous revoir. Nous nous sommes rencontrés à New York.

J'aimerais vous poser une question très facile. À titre de premier ambassadeur du Canada pour la liberté de religion, à quels obstacles avez-vous fait face, et selon vous, quels sont les plus grands défis qui se posent lorsqu'il s'agit de veiller au respect de la liberté de religion à l'échelle mondiale?

M. Bennett : Il y a plusieurs façons de répondre à cette question. Je crois que parfois, au sein du ministère, en raison d'un manque de sensibilisation sur l'importance de la religion dans certains contextes internationaux, certaines personnes ne sont pas prêtes à parler de la religion ou à reconnaître qu'il s'agit d'un enjeu. Certaines conversations difficiles ont dû avoir lieu entre les intervenants de mon bureau et d'autres services du ministère. Ces conversations avaient une portée informative, car elles visaient à expliquer à nos collègues les raisons qui sous-tendent la crise liée à la sécurité qui sévit en Irak. C'était après la chute de Mossoul et de Qaraqosh. Il y a une crise humanitaire, car ces gens, les yézidis, les chrétiens, les mandéens, les musulmans chiïtes et les musulmans sunnites qui refusent d'accepter l'EI... Le problème découle de la persécution religieuse. Nous sommes donc témoins des répercussions humanitaires engendrées par cette persécution, à savoir les migrations forcées, les exécutions et l'esclavage des femmes et des filles. Ce sont tous des produits de la persécution religieuse. Pour être en mesure de comprendre pourquoi cela se produit et pourquoi ces migrations massives sont déclenchées, il faut comprendre l'histoire de l'endroit. Il faut comprendre les dynamiques entre ces différents groupes. Nous avons donc déployé de gros efforts pour surmonter certains des obstacles en place, mais trois ans, ce n'est pas suffisant. Je sais qu'il y a une certaine sensibilisation au sein du ministère. Mes anciens collègues, que vous avez rencontrés dans le groupe de témoins précédent, sont certainement au courant de la situation, mais il faut faire preuve de diligence à cet égard.

Je dirais qu'aucun obstacle précis n'a surgi dans mon travail. On ne m'a jamais dit directement que je ne pouvais pas faire une certaine chose. À certains moments, il a fallu équilibrer différents éléments de notre politique étrangère, et j'ai dû accepter cela. Était-ce parfois frustrant? Bien sûr. Ma propre conscience m'a souvent poussé à dire quelque chose, mais je me suis rendu compte que je devais parler à titre d'ambassadeur et servir le ministre.

Toutefois, ma conscience a très rarement été entièrement mise en doute. Mais je crois que parfois, lorsque nous parlons entre diplomates, à l'occasion, la conscience est mise de côté, et c'est un défi particulier.

Senator Ngo: You travelled around the world, mostly to promote. What area, what region, represented the biggest challenge for you to promote that religious freedom?

Mr. Bennett: I would say there is sort of a spectrum of countries. There were countries where we could engage openly and talk frankly about religious freedom, such as Nigeria, where the government is willing to have conversations. They were willing to work with us in terms of programming. Indonesia would be another example where there was a recognition of some of the challenges for, particularly, minority communities in that country. We had a very good project with an Indonesian human rights NGO, and they went to different parts of the archipelago, documented violations of religious freedom and informed us and also informed the Indonesian government so that we could engage actively on those questions.

On the extreme end, you had countries such as Saudi Arabia, Iran and China where there is no discussion. There's no discussion to be had. I had one meeting with the Chinese ambassador when I was ambassador, and that was the only meeting I had.

I met with His Holiness the Dalai Lama in 2014 in Washington, and the decision was taken by the department that there should be a press release and a photo release and so forth. The Chinese did not respond well to that meeting.

Saudi Arabia is unwilling to discuss religious freedom. There is effectively no dialogue there and certainly no dialogue on the case of Raif Badawi. I was told by Saudi authorities that I was interfering in Saudi legal proceedings.

In the middle are probably a majority of countries that we engaged, where there are grave issues with religious freedom, such as in Pakistan, where I had very good, cordial meetings with Pakistani government officials in the late winter of 2014, when I was in both Islamabad and Lahore. Very cordial meetings. They listened. They understood the points that we had concerning persecution of Ahmadiyya Muslims, Shia Muslims, Christians, Zoroastrians, Hindus, Sikhs, so forth, and they gave us assurances that more would be done to try to address this area of persecution. But Pakistan is still in a very serious state.

Turkey was another example where it was very hard to have conversations with officials. Further to a point that was made in the previous panel, I was in Turkey in September of 2013, and I met with the Diyanet, the religious affairs ministry within Turkey, in Ankara. I raised a number of questions, the rights of different communities to have their seized properties returned to them, including Syriac Orthodox, Armenian Apostolic Christians, the

Le sénateur Ngo : Vous avez voyagé partout dans le monde, surtout pour faire de la promotion. Quelle région a représenté le plus grand défi, selon vous, pour la promotion de la liberté religieuse?

M. Bennett : Je dirais que les pays se trouvent à différents endroits sur un spectre. Dans certains pays, nous pouvions discuter ouvertement et honnêtement de la liberté de religion, par exemple au Nigeria, où le gouvernement est prêt à avoir ce type de conversations. Ses représentants étaient prêts à collaborer avec nous au sujet des programmes. L'Indonésie est un autre exemple de pays où l'on reconnaît certains des défis qui existent au sein de communautés minoritaires du pays. Nous avons mené un très bon projet en collaboration avec une ONG vouée à la protection des droits de la personne en Indonésie : les intervenants sont allés dans différentes régions de l'archipel, ont documenté des violations de la liberté de religion et nous a transmis des renseignements à cet égard, ainsi qu'au gouvernement indonésien, afin que nous puissions intervenir activement dans ces enjeux.

À l'autre bout du spectre, il y a des pays comme l'Arabie saoudite, l'Iran et la Chine, où aucune discussion n'est possible. J'ai rencontré l'ambassadeur chinois lorsque j'étais moi-même ambassadeur; c'est la seule fois où je l'ai rencontré.

J'ai rencontré Sa Sainteté le Dalaï-Lama en 2014 à Washington, et le ministère a pris la décision d'envoyer un communiqué de presse avec photo, et cetera. Les Chinois n'ont pas très bien réagi à cette rencontre.

Les représentants de l'Arabie saoudite ne sont pas prêts à discuter de la liberté de religion. Il n'y a aucun dialogue sur la question dans ce pays, et on ne parle certainement pas du cas de Raif Badawi. Les autorités saoudiennes m'ont dit que je m'ingérais dans les procédures judiciaires de leur pays.

Au milieu du spectre se trouve probablement une majorité de pays avec lesquels nous avons eu des discussions, et où il y a de graves problèmes liés à la liberté de religion, par exemple le Pakistan, où j'ai eu des rencontres très cordiales avec les représentants du gouvernement à la fin de l'hiver 2014, lorsque je suis allé à Islamabad et à Lahore. Ces réunions étaient très cordiales. Les intervenants nous ont écoutés. Ils ont compris les points que nous avons fait valoir au sujet de la persécution des musulmans ahmadis, des musulmans chiïtes, des chrétiens, des zoroastriens, des hindous, des sikhs, et cetera, et ils nous ont assurés que des efforts supplémentaires seraient déployés pour tenter de régler le problème de persécution. Toutefois, le Pakistan se trouve toujours dans un état critique.

La Turquie est un autre exemple de pays où il était très difficile d'avoir des conversations avec les représentants du gouvernement. Pour revenir à un point soulevé par le dernier groupe de témoins, j'étais en Turquie en septembre 2013, et j'ai rencontré les membres du Diyanet, le ministère des Affaires religieuses de la Turquie, à Ankara. J'ai soulevé plusieurs questions, par exemple les droits des différentes communautés de récupérer les biens qu'on leur

Jewish community, Orthodox Christians, and a number of other issues. I was responded to — remember this is September 2013 — by Turkish officials, who said, “Thank you, Ambassador Bennett, for bringing these questions to our attention. Maybe we can come and help you with Quebec.” At that time, the Quebec Charter of Values was being debated in the province. So we do have to be conscious of our own house and our own challenges that we have in Canada around human rights and religious freedom when we then go abroad to engage countries.

But there is a major difference. In countries such as Saudi Arabia and Iran, there is no institutional capacity or willingness to engage matters of religious freedom, whereas in Canada, when we recognize there are challenges we face in our society around human rights, there’s an open discussion, an open debate; groups have recourse to Parliament, to the courts, to various institutions, and we’re able to have a robust public debate on how we can better improve the rights of different individuals and communities in our country. So it is apples and oranges in some respects.

Senator Ngo: How about Vietnam? Did you have any chance?

Mr. Bennett: I was never able to get to Vietnam, unfortunately, but that was on my list for the late autumn of 2015.

The Chair: I certainly understand China, having lived there for five years in the late 1980s. Billy Graham came. They were nervous then; they are nervous now.

Just before we get to Senator Martin and Senator Omidvar, there is a lot of admiration for the work that you have done. Do you think this country should have a rethink on the profile of having an ambassador of human rights, freedoms and inclusion? You were the ambassador on religious freedoms; the position now is director general. Would that make a difference to Canada’s image to the rest of the world?

Mr. Bennett: Again, as I said, Mr. Chair, the role of ambassador in many different contexts can provide a very powerful platform to advocate on behalf of different aspects of Canada’s foreign policy.

As I stated in my remarks, I think we need to give some thought as to how we advance particular human rights overseas, such as religious freedom, which is still under threat. So I would leave it to senators’ own deduction as to how best the government can do that.

avait confisqués, notamment les syriaques orthodoxes, les chrétiens apostoliques arméniens, la communauté juive, les chrétiens orthodoxes, et j’ai aussi abordé d’autres enjeux. Ils m’ont répondu — n’oubliez pas que c’était en septembre 2013 — qu’ils me remerciaient d’avoir porté ces enjeux à leur attention, et ils m’ont demandé s’ils pouvaient m’aider à résoudre la situation au Québec. À l’époque, la Charte des valeurs du Québec faisait l’objet d’un débat dans la province. Nous devons donc être conscients que nous avons nos propres problèmes et nos propres défis chez nous en ce qui concerne les droits de la personne et la liberté religieuse lorsque nous parlons aux représentants d’autres pays à l’étranger.

Toutefois, il y a une différence importante. Dans des pays tels l’Arabie saoudite et l’Iran, il n’y a aucune capacité institutionnelle ou volonté de soulever des questions liées à la liberté religieuse, alors qu’au Canada, lorsque nous reconnaissons que nous faisons face à des défis liés aux droits de la personne dans notre société, nous avons une discussion ouverte et un débat. Des groupes font appel au Parlement, aux tribunaux et à diverses institutions, et nous sommes en mesure d’offrir un débat public sur la façon d’améliorer les droits de la personne et des collectivités dans notre pays. Cela revient donc, à certains égards, à comparer des pommes et des oranges.

Le sénateur Ngo : Avez-vous eu la chance d’aller au Vietnam?

M. Bennett : Malheureusement, je n’ai jamais été en mesure de me rendre au Vietnam, mais j’avais prévu m’y rendre à la fin de l’automne 2015.

Le président : Je comprends certainement le cas de la Chine, car j’ai vécu dans ce pays pendant cinq ans à la fin des années 1980. Billy Graham est venu. Ils étaient nerveux à l’époque, et ils sont nerveux maintenant.

Avant de donner la parole à la sénatrice Martin et à la sénatrice Omidvar, j’aimerais souligner que les gens ont beaucoup d’admiration pour le travail que vous avez accompli. À votre avis, notre pays devrait-il réfléchir davantage à la question d’avoir un ambassadeur des droits de la personne, des libertés et de l’inclusion? Vous étiez l’ambassadeur de la liberté religieuse, et ce poste est maintenant celui de directeur général. Cela change-t-il l’image projetée par le Canada dans le reste du monde?

M. Bennett : Encore une fois, comme je l’ai dit, monsieur le président, le rôle d’ambassadeur, dans de nombreux contextes différents, peut représenter une plateforme très puissante pour faire la promotion de différents éléments de la politique étrangère du Canada.

Comme je l’ai dit dans mon exposé, je crois que nous devons réfléchir à la façon dont nous pouvons faire progresser certains droits de la personne à l’étranger, par exemple la liberté de religion, qui est toujours menacée. Je laisserai donc les sénateurs déterminer la meilleure façon dont le gouvernement peut y arriver.

Senator Martin: Thank you so much, Dr. Bennett. I think I last had a chance to be at an event with you at the National Prayer Breakfast and a forum around that. Today, as then, your insights are really enlightening and important for our discussion on the study.

I really want to understand what may have happened in the transition from the end of your term to what exists now. Even though it was a three-year appointment, issues and initiatives don't end neatly within that term. Would you be able to speak to the transition between your work and what is happening now? Have you had a pretty good engagement with the new team? In your three years of serving as ambassador, some of the insights you share today — I've written them down — and strategies would be very important for Canada going forward, to have greater impact in the world.

Would you be able to speak a little bit about the transition between the ending of the Office of Religious Freedom and what we have now?

Mr. Bennett: Certainly. Thank you for the question, senator.

When it became abundantly clear that the mandate of the office would not be renewed, when it came to an end in March 31, 2016, there were internal discussions within the department that I was privy to, and I made a commitment at that time, regardless of what my future held, whether it was in the department or another part of the government or outside the government, to remain and support the transition to whatever new structure the government decided to put in place.

When Mr. Arbeiter and then Ms. Natale came on board to work on religious freedom, Mr. Arbeiter was my counterpart; he was the director general. My rank was essentially director general, so we worked around the management table for a number of years. We had a very good relationship to begin with.

The new office, as it's been called, is really just the previously existing human rights bureau with another division inserted into it on inclusion and religious freedom.

That was the fundamental change that took place. The activities of the human rights bureau that was already in place, which was a parallel bureau to the Office of Religious Freedom, continued on. Mr. Arbeiter continued on as director general, and then Ms. Natale took on the role as director for inclusion and religious freedom.

So it was in that context that I remained on until the beginning of June of 2016. I worked with Ms. Natale once the government made the official announcement in May of what the new structure would be. I committed to travelling with her across the country. We went to Montreal, Toronto and Vancouver to meet with

La sénatrice Martin : Merci beaucoup, monsieur Bennett. Je crois que la dernière fois que je vous ai vu, c'était au Petit-déjeuner prière nationale et au forum qui a suivi cet événement. Aujourd'hui, comme à ce moment-là, vos réflexions sont importantes pour éclairer notre discussion dans le cadre de cette étude.

J'aimerais vraiment comprendre ce qui s'est produit pendant la transition entre la fin de votre mandat et la situation actuelle. Même s'il s'agissait d'une nomination de trois ans, les problèmes et les initiatives ne se règlent pas juste à la fin du mandat. Seriez-vous en mesure de parler de la transition entre vos travaux et la situation actuelle? Avez-vous eu de bons rapports avec les membres de la nouvelle équipe? Pendant les trois années où vous avez été ambassadeur, certaines des réflexions et des stratégies dont vous nous parlez aujourd'hui — je les ai prises en note — seraient très importantes pour que le Canada puisse progresser et avoir une plus grande influence dans le monde.

Pourriez-vous nous parler un peu de la transition entre la fermeture du Bureau de la liberté de religion et le processus actuellement en œuvre?

M. Bennett : Certainement. Je vous remercie d'avoir posé la question, sénatrice.

Lorsqu'il est devenu évident que le mandat du bureau ne serait pas renouvelé, et lorsqu'il s'est terminé le 31 mars 2016, on a mené des discussions au sein du ministère. J'ai eu accès à ces discussions, et à ce moment-là, je me suis engagé, peu importe où l'avenir m'amènera, que ce soit dans ce ministère ou dans un autre service du gouvernement ou même à l'extérieur du gouvernement, à rester et à appuyer la transition vers la nouvelle structure mise en œuvre par le gouvernement.

Lorsque M. Arbeiter et Mme Natale se sont joints à l'équipe pour travailler sur les questions liées à la liberté de religion, M. Arbeiter était mon homologue, c'est-à-dire qu'il était directeur général. En effet, mon poste était essentiellement celui de directeur général, et nous avons donc travaillé à la table de gestion pendant plusieurs années. Nous avons établi une très bonne relation dès le départ.

Le nouveau bureau, comme on l'appelle, est tout simplement l'ancien Bureau des droits de la personne, auquel on a ajouté un service de l'inclusion et de la liberté de religion.

C'est le changement fondamental qu'on a apporté. Les activités du Bureau des droits de la personne déjà établi — c'était un bureau parallèle au Bureau de la liberté religieuse — se sont poursuivies. On a tout simplement continué d'exécuter les activités déjà lancées. M. Arbeiter a conservé le poste de directeur général et ensuite, Mme Natale a accepté le poste de directrice pour l'inclusion et la liberté de religion.

C'est donc dans ce contexte que j'ai continué de travailler jusqu'au début du mois de juin 2016. J'ai travaillé avec Mme Natale lorsque le gouvernement a officiellement annoncé la nouvelle structure, en mai dernier. Je me suis engagé à voyager avec elle d'un bout à l'autre du pays. Nous sommes allés à

different faith communities. I introduced her to my network of contacts and allowed her to engage with them. We went down to Washington, where I co-chaired with Ambassador Saperstein the last meeting, certainly in my capacity as ambassador or as being responsible for the file, of the international contact group at the state department; and I introduced Ms. Natale at that time to Ambassador Saperstein and the staff in the Office of International Religious Freedom.

That also involved ongoing briefings on our programmatic activities, our policy work and our advocacy work, so Ms. Natale and Mr. Arbeiter were brought up to speed on everything that we'd done. That was fully in place.

Unfortunately, I was never afforded the opportunity to brief the minister on the work of the Office of Religious Freedom.

Senator Martin: The next question is my concern about the ability for this new, bigger office to have that kind of laser-focused approach, when you talk about how you wore many hats and you had to meet with several interlocutors. I see a certain advantage in what you were able to do before. It's sometimes just a sliver between these two parts that cannot quite overlap unless somebody fills that gap, and I see how you were able to do that and insert yourself in those places. This observation is the fact that when I asked about the employees and just the general diversity within the office, in a larger space it's a lot harder to get that overall hold on every detail versus what you were able to do, so that strategy of really focusing.

Will it still be possible under the new structure with certain strategies that they could use in the way that you had done it, or are we going to potentially lose that ability to really focus in on very specific areas where Canada could be?

Mr. Bennett: I wouldn't want to comment now, being outside of government, on the machinery of government and how they structure bureaus and divisions; nor would I want to opine on how they're currently delivering on the mandate they have been handed by the minister. But there are always opportunities to amplify certain aspects of a given mandate.

Based on my own experience, given that I had responsibility for engaging foreign governments on religious freedom, although there was no domestic mandate, there was a domestic overlay, and I was able to engage with different religious communities in the country, many of whom are in recent diaspora situations, to better understand what is happening overseas.

I also served as Canada's head of delegation to the International Holocaust Remembrance Alliance, which gave me a great opportunity to do work on Holocaust remembrance and education and so forth. That allowed me to interweave that line of

Montréal, à Toronto et à Vancouver pour rencontrer les différentes communautés confessionnelles. Je lui ai présenté les membres de mon réseau de personnes-ressources et je lui ai permis de communiquer avec ces personnes. Nous sommes allés à Washington, où j'ai coprésidé, avec l'ambassadeur Saperstein, la dernière réunion — certainement à titre d'ambassadeur ou de responsable du dossier — du Groupe de contact international du Département d'État des États-Unis. Ensuite, j'ai présenté Mme Natale à l'ambassadeur Saperstein et au personnel du Bureau de la liberté de religion internationale des États-Unis.

Cela signifie également qu'on a régulièrement tenu des réunions sur les activités de notre programme, sur nos travaux stratégiques et sur nos efforts de promotion. Mme Natale et M. Arbeiter ont donc été informés de tous les travaux que nous avons accomplis. Tout avait été prévu.

Malheureusement, je n'ai jamais eu l'occasion d'informer le ministre des travaux du Bureau de la liberté religieuse.

La sénatrice Martin : Vous dites que vous avez joué différents rôles et que vous avez rencontré plusieurs interlocuteurs. Ma prochaine question concerne le fait que je doute de la capacité de ce nouveau bureau élargi d'utiliser ce type d'approche très précise. En effet, je crois que l'ancienne façon de fonctionner présente des avantages. Parfois, il y a un mince écart entre ces deux entités qui ne peuvent pas se chevaucher, et quelqu'un doit combler cet écart. Je vois comment vous avez été en mesure de le faire. Cette observation découle de la question que j'ai posée au sujet des employés et de la diversité au sein du bureau, car dans un grand espace, il est beaucoup plus difficile de maîtriser tous les détails. Vous pouviez le faire plus facilement auparavant et concentrer vos activités.

Dans le cadre de la nouvelle structure, sera-t-il toujours possible d'utiliser certaines stratégies comme vous l'avez fait, ou perdrons-nous peut-être cette capacité de nous concentrer dans certains domaines où le Canada pourrait intervenir?

M. Bennett : Étant donné que je suis à l'extérieur du gouvernement, je préfère ne pas formuler de commentaires sur l'appareil gouvernemental et sur la façon dont on structure les bureaux et les services. Je ne tiens pas non plus à donner mon opinion sur la façon dont on remplit les mandats qui ont été donnés par le ministre. Toutefois, il existe toujours des occasions d'accentuer certains éléments d'un mandat.

Selon mon expérience personnelle, étant donné que j'avais la responsabilité de discuter de la liberté de religion avec des gouvernements étrangers, même s'il n'existait pas de mandat national à cet égard, il y avait un chevauchement à l'échelon national, et j'ai été en mesure de discuter avec les différentes communautés religieuses du pays, dont un grand nombre se trouve en situation de diaspora récente, afin de mieux comprendre ce qui se produit à l'étranger.

J'ai également été chef de la délégation canadienne de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'holocauste, ce qui m'a fourni une excellente occasion d'effectuer des travaux sur la mémoire de l'holocauste et sur la sensibilisation, et cetera. Cela

thought and area of activity into questions around the genocide taking place currently in Iraq against Yazidis and Christians and to have a framework to address a lot of those questions.

One of the initiatives that I launched as ambassador was on the request of the Jewish community, actually. There was concern expressed amongst the Jewish community internationally and domestically about the persecution of Christians taking place in Iraq and Syria.

I reached out into the community that I knew through my work on Holocaust education and discovered that while there is a very good relationship, for example, with the Catholic Church and with different Protestant denominations, they didn't know new-to-Canada Eastern Christian churches coming from the Middle East. So I launched a dialogue between the Jewish community and the Middle Eastern Christians on how they could best address some of these challenges.

Within any given structure there are many ways to advance particular priorities. Obviously, I'm bound by a year of staying fairly arm's length from engaging my former colleagues on this matter, but I still take a keen interest.

Senator Martin: It's good that they have that experience.

You spoke of Christian persecution. Did you raise that issue in India, the treatment of Christians in India? Did that come up?

Mr. Bennett: It came up in internal conversations within the department. Again, a trip to India was in the planning stages as one of a number of trips toward the end of the office's mandate. Certainly the situation of persecution not only of Christians but also of Buddhists in some parts of the country overlaps with caste issues where you have a growing number of members of scheduled castes who convert to Christianity and Buddhism and even to Islam who then face persecution not only for their conversion but also based on caste sensitivities. The issue in India is a very complicated one. That's the nature of India. But it's something I continue to take an interest in, and I'm sure that within the department they're having discussions around that issue.

The Chair: We have about eight minutes. Senator, you take your time.

Senator Omidvar: Thank you. I appreciate that. I'm a new senator. I have not had the pleasure of sitting around the table like my colleagues have. In fact, many of the questions I wanted to ask have been asked already.

For those of us who have lived in situations of religious persecution and intolerance, as I have in Iran with my connection to the Baha'i community, I wonder if casting human rights abuses

m'a permis d'intégrer cette ligne de pensée et ce domaine d'activité dans des questions sur le génocide des yézidis et des chrétiens qui se déroule actuellement en Irak et d'établir un cadre pour aborder un grand nombre de ces questions.

L'une des initiatives que j'ai lancées à titre d'ambassadeur concernait la demande de la communauté juive. En effet, au sein de la communauté juive, on avait exprimé une préoccupation, à l'échelle internationale et nationale, liée aux persécutions des chrétiens qui se produisaient en Irak et en Syrie.

J'ai communiqué avec les membres de la communauté que je connaissais par l'entremise de mes travaux sur la sensibilisation à l'holocauste et j'ai découvert que même s'ils avaient une très bonne relation, par exemple, avec l'Église catholique et avec les différentes dénominations protestantes, ils ne connaissaient pas les nouvelles Églises chrétiennes orientales venues du Moyen-Orient qui s'étaient établies au Canada. J'ai donc amorcé un dialogue entre la communauté juive et les chrétiens du Moyen-Orient sur la meilleure façon de relever ces défis.

Dans toute structure, il existe de nombreuses façons de faire progresser certaines priorités. Manifestement, je suis limité pendant un an, car je dois demeurer à l'écart des conversations concernant cet enjeu avec mes anciens collègues, mais je m'intéresse toujours au sujet.

La sénatrice Martin : C'est une bonne chose qu'ils puissent profiter de cette expérience.

Vous avez parlé de la persécution des chrétiens. Avez-vous soulevé la question du traitement des chrétiens en Inde? Cela a-t-il été mentionné?

M. Bennett : Ce sujet a été mentionné au cours de conversations internes au ministère. Encore une fois, un voyage en Inde était en préparation et faisait partie des quelques voyages prévus vers la fin du mandat du bureau. La question de la persécution non seulement à l'égard des chrétiens, mais également à l'égard des bouddhistes dans certaines régions du pays chevauche les questions liées aux castes, car un nombre de plus en plus élevé de personnes appartenant à des castes répertoriées se convertissent au christianisme et au bouddhisme, et même à l'islam, et elles sont ensuite persécutées non seulement en raison de leur conversion, mais également en raison de leur caste. La question de l'Inde est très complexe. C'est la nature de ce pays. Mais c'est un sujet qui m'intéresse toujours, et je suis sûr que les intervenants du ministère discutent de cet enjeu.

Le président : Il nous reste environ huit minutes. Prenez tout le temps qu'il vous faut, sénatrice.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je vous en suis reconnaissante. Je suis une nouvelle sénatrice. Je n'ai pas eu la chance de siéger au sein de ce comité depuis aussi longtemps que mes collègues. Bon nombre des questions que je souhaitais vous adresser vous ont déjà été posées.

Pour ceux qui ont vécu des situations de persécution religieuse et d'intolérance, comme ce fut mon cas en Iran en raison de mes liens avec la communauté bahaïe, il faut se demander si on ne

narrowly through the lens of religion misses a bigger human rights context. In my experience, organized religion and religious institutions often aspire to political power, and therefore, instead of becoming part of the solution — you know what I'm talking about, Iran and Iraq. When you talked about all of those, I don't necessarily see it as religious intolerance alone. I see it as a bigger issue of human rights violations and the exercise of political power.

I think that this new office — I forget the long title, human rights, inclusion — takes a broader framework that allows us to look at human rights in a way that is possibly more relevant in a very complex situation.

Can I get your comments on that?

Mr. Bennett: I'd like to reaffirm that when the Office of Religious Freedom was in place, we were in an active dialogue on a daily basis with the human rights bureau that Mr. Arbeiter headed up and continues to head up. We always sought to integrate that. But your point is a very valid one. There are many cases where there's religious persecution taking place where there are other types of violations happening. There are other types of persecution taking place. It can be related to a particular ethnicity; it can be related to gender. I'll give you a very concrete example.

In the case of the Central African Republic, there was over the last number of years pretty horrific violence between so-called Christian militias and so-called Muslim militias, violence that was so extreme that the local leading imam in Bangui took refuge in the home in the bishop in Bangui. He provided sanctuary for the imam, and they talked about their experience.

In the Central African Republic there was pressure from a number of different quarters, not just in government but outside government from different human rights organizations, to call this a religious persecution taking place.

But when you looked at what was actually happening on the ground, it was much more about the land rights, about entrenched tribal rivalries, about a whole range of things, but religion was being instrumentalized to present it as a religious conflict. If we had gone in there as the Office of Religious Freedom as some recommended and talked about violations, of this being a religious persecution, it would have been a bad idea, because it would have drawn attention to it as a religious situation, which it was not fundamentally.

perd pas un peu de vue le contexte plus général des droits de la personne en considérant les abus perpétrés uniquement sous l'angle de la religion. D'après ce que j'ai pu observer, les instances et les institutions religieuses aspirent souvent au pouvoir politique et perdent ainsi l'occasion de faire partie de la solution — vous savez ce à quoi je fais référence, la situation en Iran et en Irak. Dans toute cette conjoncture, je ne vois pas seulement de l'intolérance religieuse, mais aussi un problème plus généralisé de violation des droits de la personne et d'exercice abusif du pouvoir politique.

Je pense que le nouveau bureau qui a été créé — je ne me souviens plus de son nom au complet, mais il est question de droits de la personne et d'inclusion — adopte une approche plus large qui nous permet d'envisager la problématique des droits de la personne d'une façon sans doute plus pertinente compte tenu de la grande complexité de la situation.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Bennett : Je tiens à rappeler que le Bureau de la liberté de religion a toujours su maintenir un dialogue quotidien avec celui des droits de la personne qui était dirigé par M. Arbeiter, et qui l'est encore sous sa nouvelle appellation. Nous avons toujours cherché à travailler de façon intégrée. Il reste quand même que vous avez tout à fait raison. Dans bien des situations de persécution religieuse, il y a d'autres actes répréhensibles qui se produisent. Ces autres formes de persécution peuvent notamment être liées à l'appartenance à un groupe ethnique ou à des considérations sexistes. Je vais vous donner un exemple très concret.

En République centrafricaine, des affrontements extrêmement violents opposent depuis plusieurs années les soi-disant milices chrétiennes et les soi-disant milices musulmanes. La situation a dégénéré à un point tel que le grand imam local a dû se réfugier chez l'évêque de Bangui. Celui-ci a offert l'asile à l'imam, et ils ont pu discuter tous les deux de leurs expériences respectives.

En République centrafricaine, des pressions s'exerçaient de toutes parts non seulement au sein du gouvernement, mais aussi en provenance de différents groupes externes de défense des droits de la personne, pour que l'on déclare officiellement qu'il y avait persécution religieuse.

On pouvait toutefois bien voir que, dans les faits, les affrontements avaient bien davantage à voir avec les droits territoriaux, les rivalités tribales de toujours et un large éventail d'autres facteurs. On invoquait toutefois des motifs liés à la religion pour laisser entendre qu'il s'agissait d'un conflit religieux. Si nous nous étions rendus là-bas à titre de représentants du Bureau de la liberté de religion, comme certains l'ont recommandé, pour dénoncer ces actes répréhensibles en soutenant qu'il y avait persécution religieuse, nous aurions vraiment fait fausse route, car nous aurions attiré l'attention sur l'aspect religieux alors même qu'il n'était pas à la base de ce conflit.

I remember meeting with the Roman Catholic Archbishop of Douala in Cameroon, who regularly travelled to Bangui; he was here in Ottawa. I remember I said, “Your Grace, some people say this is a religious persecution. Is it religious persecution?” And he said, “Absolutely not. These militias are using religion to persecute people for a whole range of other reasons.”

Now, that example, obviously, proves the point that you’re making, senator, which I think is a very valid one. We always sought to understand the broad complexity of issues, but I think for a long time, as I said in my remarks, there has been unwillingness to talk about religion and to talk about both the positive and the negative aspects of religion. For example, just the inability at times for people to distinguish between Islam and Islamism, between Islam as a faith, practised faithfully by hundreds of millions of Muslims in the world, and Islamism, a political agenda that uses Islam in various ways to advance certain goals.

You’re right. We have to be very savvy to these distinctions, but at the same time to recognize that when there is clearly religious persecution taking place, we call it that and we respond accordingly.

Senator Omidvar: There is a rise of ethnic nationalism all over the world as we are witnessing it and its connection to religion. Let me give India as an example. If you had a list of countries of concern, would India be on it because of this trend?

Mr. Bennett: It would be in the top five. I met a vice-president of the BJP at a Wilton Park event in the U.K. about a year and a half ago where he publicly, in front of many different national representatives and government representatives, said India is a Hindu nation and that these other faiths don’t have a presence there historically.

It’s a challenge.

The Chair: Dr. Bennett, I will echo what Senator Andreychuk just whispered to me, saying this is one of the better sessions we’ve had in the Human Rights Committee, with which I will wholeheartedly agree, because you have given us incredible insights again into freedoms around the world and human rights around the world.

On behalf of this committee, I sincerely want to thank you for what you have done for our country and for the department and for portraying the image of Canada as a caring country, trying to bridge gaps in a very complex world. I want to wish you well in your new work with Cardus. We thank you very much for what you have done for our country.

Je me souviens d’avoir rencontré ici même à Ottawa l’archevêque catholique romain de Douala au Cameroun qui se rendait régulièrement à Bangui. Je me rappelle lui avoir dit : « Votre Grâce, certains disent qu’il y a persécution religieuse. Est-ce qu’il y a persécution religieuse? » Et il m’a répondu : « Absolument pas. Ces milices se servent du prétexte de la religion pour persécuter les gens pour toutes sortes d’autres raisons. »

Voilà donc de toute évidence un exemple qui confirme que vous aviez tout à fait raison, sénatrice. Nous essayons toujours d’y voir clair malgré la grande complexité des enjeux en cause mais, comme je l’ai indiqué dans mes observations, on semble vouloir éviter depuis longtemps de parler de religion et de traiter de ses différents aspects, aussi bien positifs que négatifs. À titre d’exemple, je pourrais vous citer ces gens qui ne font pas la distinction entre l’islam et l’islamisme, c’est-à-dire entre l’islam, une religion pratiquée par des centaines de milliers de musulmans dans le monde, et l’islamisme, un mouvement politique qui se sert de l’islam de différentes manières pour atteindre certains objectifs bien précis.

Vous avez raison. Nous devons être bien conscients de ces distinctions tout en étant capables de reconnaître que lorsqu’il y a effectivement persécution religieuse, il faut dénoncer la situation et réagir en conséquence.

La sénatrice Omidvar : Nous pouvons observer une montée du nationalisme ethnique partout dans le monde et ses liens avec la religion. Je pense par exemple à l’Inde. Si vous dressiez une liste des pays où la situation est préoccupante, est-ce que l’Inde y figurerait en raison de cette tendance?

M. Bennett : L’Inde serait parmi les cinq pays en tête de liste. Il y a environ un an et demi, j’ai rencontré lors d’une activité organisée à Wilton Park au Royaume-Uni le vice-président du Parti du peuple hindou. Il a alors déclaré publiquement devant de nombreux représentants nationaux et gouvernementaux que l’Inde est une nation hindoue et que les autres religions n’y ont pas de racines historiques.

C’est donc un véritable défi.

Le président : Monsieur Bennett, je vais répéter ce que la sénatrice Andreychuk vient de me chuchoter à l’oreille. Elle me disait que c’est l’une des meilleures séances que nous ayons eues au comité des droits de la personne, et je partage tout à fait son avis. En effet, vous nous avez fait bénéficier de points de vue vraiment intéressants sur la situation des libertés et des droits de la personne partout sur la planète.

Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier sincèrement du travail que vous avez accompli pour notre pays et pour le ministère en personnifiant l’image d’un Canada compatissant qui essaie de jeter des ponts dans un contexte mondial très complexe. Je veux vous souhaiter la meilleure des chances dans vos nouvelles fonctions avec Cardus. Merci encore une fois pour le travail accompli pour notre pays.

Mr. Bennett: Thank you very much, senator. That means a great deal to me.

(The committee adjourned.)

M. Bennett : Merci beaucoup, sénateur, pour ces bons mots qui me touchent vraiment.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, November 30, 2016

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;
Peter Weltman, Senior Director, Costing and Program Analysis.

University of Toronto, Munk School of Global Affairs:

Ronald J. Deibert, Professor of Political Science (by video conference).

European Digital Rights:

Walter Van Holst, Vrijschrift (by video conference).

Department of Finance Canada:

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;
Martine Lajoie, Senior Advisor, Economic Development and Corporate Finance Branch;
Harriet Jackson, General Director, Economic and Fiscal Policy Branch.

Wednesday, December 7, 2016

Global Affairs Canada:

Richard Arbeiter, Director General, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion;
Patricia Pena, Director General, Economic Development;
Giuliana Natale, Director, Inclusion and Religious Freedom, Office of Human Rights, Freedoms and Inclusion;
Pamela O'Donnell, Director and Deputy Head, Peace and Stabilization Operations Program (PSOPs).

Cardus:

Andrew P.W. Bennett, Senior Fellow.

TÉMOINS

Le mercredi 30 novembre 2016

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;
Peter Weltman, directeur principal, Analyse des coûts et des programmes.

Université de Toronto, Munk School of Global Affairs :

Ronald J. Deibert, professeur de sciences politiques (par vidéoconférence).

Droits numériques européens :

Walter Van Holst, Vrijschrift (par vidéoconférence).

Ministère des Finances Canada :

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées;
Martine Lajoie, conseillère senior, Direction du développement économique et des finances intégrées;
Harriet Jackson, directrice générale, Direction de la politique économique et budgétaire.

Le mercredi 7 décembre 2016

Affaires mondiales Canada :

Richard Arbeiter, directeur général, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion;
Patricia Pena, directrice générale, Développement économique;
Giuliana Natale, directrice, Inclusion et liberté de religion, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion;
Pamela O'Donnell, directrice et chef adjointe, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP).

Cardus :

Andrew P.W. Bennett, agrégé supérieur de recherche.